

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 16 septembre 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Le shah de Perse abdique en faveur de son fils

Le "Canada", Me Henry Torrès et l'amiral Darlan

Une nouvelle raison de demander à Me Henry Torrès la source et la preuve de l'authenticité du document qu'il a produit l'autre soir

Le Canada tient beaucoup à nous poser en défenseur de l'amiral Darlan. Il intitule ses Choses du temps de ce matin *Le Devoir* défend malgré tout l'amiral Darlan.

Nos lecteurs savent que la situation est très différente. Nous ne défendons pas l'amiral Darlan, dont la personne nous est totalement indifférente; nous voulons tout simplement savoir d'où vient une pièce produite par Me Henry Torrès et ce qui en garantit l'authenticité.

Le Canada s'étonne que nous n'acceptons pas comme preuve irréfutable le texte, publié par les *News of Belgium*, sur la foi d'un réfugié belge dont on ne donne pas le nom, et fondé sur la parole d'un élève de l'École d'Uriage dont on ne donne pas davantage le nom, des paroles qu'aurait prononcées à cette école, en mai 1941, l'amiral Darlan. — Mais vous avez vous-mêmes, dit-il, publié des lettres de France qui ne portaient pas de signature...

D'abord, nous savions de qui venaient ces lettres. Nous étions en état d'en garantir l'authenticité. Le Canada peut-il pareillement affirmer, sous sa responsabilité propre, l'authenticité du récit fait, sur double oui-dire, par les *News of Belgium*?

Puis, nous ne prétendons pas que ce récit est un faux; nous disons simplement que, tel quel, il ne serait accepté par aucun tribunal. Nous n'imaginons pas que le Canada pense autrement.

Il est vrai que le Canada peut user d'une étonnante méthode de raisonnement. Il dit:

Nous nous étonnons, comme le Devoir, qu'aucun correspondant, qu'aucun commentateur n'ait fait connaître le discours prononcé par l'amiral Darlan dans cette circonstance. Il n'y a à cela qu'une explication possible: c'est que ce discours n'était pas de ceux que la censure pouvait laisser publier, ni en France ni à l'étranger, parce que, comme le Devoir le dit, c'était une harangue chargée de dynamite.

La meilleure preuve que l'amiral a prononcé à Uriage "ce discours qui était de nature à mettre le feu sur la peau des Français, des Belges et des Suisses, sans compter les Anglais; ce discours qui, par-dessus le marché, égarait les catholiques en faisant une sorte d'apologie de la politique religieuse d'Hitler et en attaquant un certain nombre de curés français; ce discours chargé d'explosifs" (appréciation même du Devoir), c'est que la double censure nazie et française en a étouffé les échos.

Ainsi la meilleure preuve qu'un discours a été prononcé, c'est que personne n'en a publiquement parlé.

Avec de pareils procédés de discussion, on peut aller très loin.

Mais revenons au fond du débat: le texte produit par Me Henry Torrès. C'est à celui-ci, et non point à celui des *News of Belgium*, que se rapporte l'appréciation du Devoir que répète le Canada. Tous ont pu le constater.

Même si le texte des *News of Belgium* correspondait à la réalité, il ne démontrerait point l'authenticité du document Torrès; car, entre celui-ci et le texte des *News of Belgium*, il existe, ainsi que nous le faisons observer hier, ainsi que l'ont pu constater les lecteurs du Canada, de graves et nombreuses différences.

Le texte des *News of Belgium*, par exemple, ne fait point allusion à la politique religieuse d'Hitler, aux curés français qu'aurait égarés l'amiral Darlan, à l'inimitié contre l'Angleterre qui serait l'inévitable corollaire de la politique dite de collaboration; il ne parle pas davantage du Maroc ou de la Tunisie.

Il est vrai que, d'après le Canada de ce matin, Me Henry Torrès, parlant hier soir, à la salle Windsor, de son livre sur Pierre Laval, aurait dit:

...j'ai eu le scrupule de montrer l'homme dans le développement de sa vie avec l'ambition de ne pas citer un fait qui ne fût authentique, de ne pas faire une affirmation qui ne fût véridique.

Je suis parti de chez moi sans un document, sans bagages, sans rien, et tous ces documents que je cite, je les ai retrouvés à la grande bibliothèque centrale de New-York, et c'est grâce à la collaboration de M. Brentano, à New-York, et de M. Bernard Valiquette, à Montréal, mes éditeurs, que j'ai pu enfin publier ce livre qui est, j'aime à le croire, un commencement déjà de châtiment pour Laval.

Mon éditeur anglais m'avait demandé d'ajouter quelques citations personnelles, quelques anecdotes au sujet de ce que j'avais vu en France avant mon départ. J'ai refusé. Je voulais m'en tenir à un point de vue purement objectif.

Voilà pourquoi, lorsque je produis une affirmation à l'égard de Pierre Laval ou de tout autre homme, mon affirmation peut être crue.

Ainsi, Me Henry Torrès, comme il convient à un avocat, serait un homme-document, si l'on ose dire, qui ne s'appuie que sur des textes.

C'est une raison de plus de lui demander l'origine et la preuve de l'authenticité du document qu'il a produit à la charge de l'amiral Darlan.

S'il ne le fait point, sa profession de foi d'hier ne fera qu'augmenter la surprise, et l'étonnement, du public.

Omer HEROUX

Britanniques et Russes marchent sur Téhéran

Alors, l'une en passant, tourne la T.S.F. et une symphonie de Mozart vient de très loin baigner la pièce. Mozart vintra toujours. Paris aussi. Mais leur oasis, soudain, leur apparaît dans toute sa vérité: un immense bonheur dont il faut remercier Dieu, malgré la pluie rageuse...

Le bois qui pille. Le bois qui embaume. La musique et la merveilleuse lumière des lampes. La richesse de leurs souvenirs qui volent comme de grands oiseaux de mer, irisés et blancs, sur les pierres noircies du foyer, sur les murs, partout... La moisson de capucines et le reflet de toute cette beauté dans les vitres qui cachent la mauvaise nuit.

Pourquoi se plaindraient-elles? Pourquoi murmurent-elles? même sans chaleur et sans clair de lune?

Michelle Le NORMAND

7 septembre 1941.

Bloc-notes

MM. Walters et McNamee

Nous parlerons demain de la visite si heureusement organisée sous les auspices de l'Automobile Club qui a permis à nos membres du comité exécutif, à nombre de conseillers municipaux et à la Commission municipale d'urbanisme de visiter les importants travaux du ministère de la Voirie dans l'ouest et le nord-ouest de Montréal.

Pour l'instant, nous ne voulons que rendre hommage, au nom de nos compagnons de voyage et au nôtre, à l'organisation parfaite de cette tournée. L'horaire suivi avec une précision militaire a permis d'avancer, en peu de temps, beaucoup de route — et pas trop de poussière, bien qu'on ait eu à s'aventurer sur des voies encore à l'état chaotique et cahoteux.

C'est à l'axe Walters-McNamee que revient le mérite de ce résultat. M. Walters, qui dispose de loisirs et de ressources — ne serait-ce que la qualité de membres dans deux des cercles les plus gracieusement installés du pays: le *Forest and Streams* et le *Mont-Bruno Golf Club* — donne plein relief à son rôle de président du *Royal Automobile Club*. Cette organisation est constituée pour protéger les intérêts des usagers de la route. Elle s'y emploie avec un parfait altruisme. Elle ne demande pas des bonnes routes, et des routes sûres dans le seul intérêt de ses membres, mais parce qu'elle sait que c'est là la condition essentielle pour faire bien juger notre province, pour y attirer le tourisme (M. Bouchard, ministre de la Voirie, reconnaît hier qu'il est une importante industrie), pour nous procurer ainsi des contribuables bénévoles et de faire mieux connaître le charme unique de la vieille "Nouvelle-France". Les membres du *Royal Automobile Club*, à coup sûr son président et son gérant actuels, sont pénétrés de l'idée de cette richesse et de la variété des attraits que nous offrons aux visiteurs: pittoresque du paysage, histoire relativement ancienne, particularismes marqués.

M. McNamee disait hier combien il serait intéressant d'amener les touristes à quitter la grande route pour prendre celle des rangs et y accomplir des découvertes qui les charmeraient. Dans cette région ancienne du Richelieu, où nous avons passé hier, on trouve mieux conservé le type de l'architecture canadienne dans les chemins peu fréquentés que sur la grande route. On

(Suite à la page six)

Le carnet du grincheux

En Perse, le Shah sort du... sacre.

Palhevi s'était du reste, en fait de sacre, sacré lui-même comme Bonaparte.

Les gens qui se sacrèrent eux-mêmes font d'ordinaire sacrer leur peuple en attendant qu'il le désacré.

Tel fut le sort de Napoléon qui ne haussa pas sa taille morale d'une coudée en ceignant la couronne. Il apparaît tout de suite moins grand empereur qu'il n'était, la veille, simple premier consul.

Quand le Devoir ne veut pas se faire "empirer" ni laisser empirer les Canavens, quelque reluisant, tonitruant, gesticulant et affirmant que soit l'empereur, le Canada appelle cela défendre l'arianisme.

Darlan serait donc devenu synonyme de vérité. Le Canada a un peu fort; il honore l'arianisme infiniment plus que nous ne voudrions le faire nous-même.

Un juste retour des choses fait que certains avocats, qui dans l'esprit du peuple excellent tant dans l'art d'empirer, se font souvent empirer eux-mêmes, le malin en est de trop.

Le Grincheux

Au congrès de Hull

La Confédération des travailleurs catholiques en congrès

Retour, après vingt ans, à la ville qui fut le théâtre du premier congrès — Dans la joie et la concorde — Intéressante atmosphère — Le sabotage et les contrats collectifs — Progrès encourageant et qui va s'accroître à cause des circonstances particulières où nous sommes

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 16-IX-41 — Depuis deux jours, dans la ville voisine, à Hull, se tient un congrès d'une importance qui dépasse de beaucoup les faits divers de la politique courante. Pour célébrer le vingtième anniversaire de sa fondation, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada est revenue au lieu de ses origines. C'était en 1921, en effet, que naissait à Hull une œuvre qui n'a cessé de grandir, de se développer et de jouer un rôle de plus en plus considérable dans le monde ouvrier canadien. Plus de deux cents délégués des divers syndicats catholiques se sont, cette année, donné rendez-vous à Hull pour marquer cet anniversaire d'éclatante façon, pour jeter un regard sur le travail accompli et pour étudier les problèmes actuels et futurs auxquels il est urgent de trouver des solutions justes et raisonnables. La guerre affecte tout particulièrement la classe des travailleurs. La politique ouvrière du gouvernement fédéral doit être étudiée avec soin et dans un bon esprit.

Dimanche avait lieu l'ouverture du congrès. À l'église de Notre-Dame de Hull il y a eu messe, célébrée par S. E. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, et sermon de circonstance par M. l'abbé Arthur Daoust. Hier midi, en la salle paroissiale Sainte-Bernadette, banquet sous les auspices du Conseil central des syndicats catholiques du diocèse. S. E. Mgr Alexandre Vachon, le Dr Peebles, représentant du ministère fédéral du Travail, M. Gérard Tremblay, sous-ministre du ministère provincial du Travail, M. Raymond Brunet, maire de la ville de Hull et M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs, ont pris tour à tour la parole. Dans la soirée, on a tenu la première séance du congrès, au cours de laquelle on a présenté les

rapports. Hier matin, il y avait messe pour les défunts de la C.T.C. à l'église du Très-Saint-Rédempteur. Toute la journée a ensuite été consacrée à l'étude des résolutions présentées au congrès. Il en sera de même des séances d'aujourd'hui. Demain auront lieu les élections et la clôture du congrès.

Le résultat de vingt ans de travail

La question ouvrière n'est certes pas toute la question sociale, mais elle en constitue le principal aspect — vu l'organisation actuelle de la société — et sûrement le point névralgique. La question ouvrière bouleversera le monde ou l'apaisera, selon, comme le disait S. E. Mgr Vachon, qu'on lui donnera une solution de haine ou une solution d'amour. De là l'importance des problèmes qu'elle soulève et l'absolue nécessité de les résoudre dans un esprit de paix et de justice. Comme la population ouvrière de la province de Québec est, dans sa grande majorité, de foi catholique, il s'ensuit que les ouvriers de chez nous doivent se grouper dans des syndicats catholiques et exercer toute leur influence en vue d'orienter la solution du problème social, et plus spécifiquement ouvrier, dans le sens de la doctrine chrétienne. Il y a vingt ans on a compris cette nécessité. Depuis lors on n'a pas cessé de travailler à la faire triompher.

Les résultats obtenus sont nettement encourageants. La Confédération groupait, le 31 mai 1941, 11 fédérations comptant à leur tour 151 syndicats. Il y avait de plus 36 syndicats non fédérés et 40 cercles d'études. Le nombre des membres, à part ceux des cercles d'études, était de 46,032. Ce chiffre marque

(Suite à la page six)

Chronique

"Par gros temps"

Pourquoi murmurent-elles contre la mer en fureur, contre le ciel tous les jours gris, la pluie froide, les rafales? Pourquoi reprocher-elles à la lune de n'avoir point réchauffé le temps comme elle l'aurait dû? N'ont-elles pas un grand salon bien chaud, bien intime? et un immense foyer où un feu de sapin pétillant embaume? Un immense foyer où dansent pour elles, avec la capricieuse flamme, vingt ans de souvenirs?

Les lampes jettent une douce clarté qui laisse aux coins leurs jeux d'ombres. Les vitres des portes-jonnettes, mirant les lampes, l'harmonieuse intimité, cachent la nuit noire, brumeuse, bruyante du tapage des vagues qui battent au pied de la terrasse. Tout le jour, le litage collé aux vitres, elles ont quêté à l'abri du vent sifflant l'apogée de la mer bouleversée. Les vagues tonnaient, énormes elles éclataient blanches de rage et laissaient la plage couverte d'une écume pareille à de la neige. Et les vagues avançaient toujours. Elles ruèrent bien qu'elles monteraient jusqu'à toucher aux premières pierres de la terrasse. L'une, plus tenace pour regarder, disait:

Tu viendras jusqu'à toi, tu n'iras pas plus loin.

L'autre, surveillant par les fenêtres de l'est, la longue cheminée de l'usine et la fumée qui subit le sens du mauvais vent, disait:

Aucun espoir de changement.

Nous sommes en plein ligne Maginot, depuis quatre jours!

Mais il s'en trouve une pour dire:

— Nous avons une belle maison, un beau foyer, nous avons la paix.

La paix! Oui, pourquoi se plaindraient-elles patatouilles ont la paix. Ici, Foi et l'amitié dans un monde bourdonnant de guerre, bouillonnant de haine?

Les coups violents de la mer montante ne les atteignent pas. Dans les vases, les fleurs paraissent aussi heureuses qu'elles l'étaient hier au jardin. L'éclat du grand bol de capucines ne vaut-il pas un peu de soleil?

Pourquoi se plaindraient-elles? Celle qui, absorbée, dévore "Bellini diary" sort de ce tumulte de batailles, du fracas des bombes du flot de mensonges révélés, pour lire à haute voix une belle et tragique page sur Paris.

Elles soupirent: Reviendront-elles jamais un Paris délavé?

Les gouvernements de Londres et de Moscou paraissent bien décidés à contrôler les affaires iraniennes, à procéder sans plus à l'expulsion et à la déportation des agents axistes — En Russie, les Allemands réclament de nouveaux succès autour de Leningrad, en Ukraine et aussi dans la région nord-centre — La politique des États-Unis se précise de plus en plus — Dans quelles eaux la marine américaine agira contre sous-marins et corsaires allemands — Un nouvel appel de M. Isley

L'orage qui menaçait l'Iran depuis l'occupation partielle de ce pays par des forces anglo-russes et d'une façon toute particulière au cours des journées dernières vient d'éclater. Le roi de ce pays, le shah Reza Khan, a abdiqué en faveur de son fils Shahpour Mohammed Reza, qui était prince héritier. Le correspondant de la "British Broadcasting Corporation" à Téhéran a annoncé presque en même temps que des troupes russes et britanniques avançaient sur cette ville et que les Russes, pour leur part, n'en étaient plus, au moment de la transmission de la dépêche, qu'à une demi-heure de marche. L'abdication, "pour raisons de santé", s'est faite au cours d'une réunion du Parlement iranien convoquée spécialement à cette fin et cela a dû donner lieu à de l'agitation car la nouvelle de la marche anglo-russe sur la capitale a suivi immédiatement. D'autres dépêches parvenues à Londres mandent que Téhéran sera occupé au cours de la journée.

Une brève dépêche, en date d'hier, portait que les représentants de Londres et de Moscou avaient donné vingt-quatre heures au gouvernement iranien pour procéder à l'expulsion des ambassadeurs, des diplomates et autres agents de l'Allemagne et de l'Italie. Il paraît maintenant que l'ordre concernait pareillement les représentants diplomatiques de la Roumanie, de la Hongrie, de la Bulgarie et aussi de la Finlande. Ce serait la première fois que le cas de la Finlande se trouverait assimilé et de façon complète à celui des autres pays à sympathies axistes.

La Grande-Bretagne et la Russie, depuis leur occupation de la Perse, de l'Iran, pour lui donner son nouveau nom, demandaient aussi au gouvernement du shah de les aider à nettoyer son pays des agents et des propagandistes de l'Axe. Le sort réservé à ces gens, après leur mise aux arrêts, c'était la déportation aux Indes ou en Sibérie. Au fur et à mesure qu'Anglais et Russes prenaient des dispositions pour leur classement et pour leur expédition hors de Perse, il devenait évident que des influences cachées enrayaient le travail, le plus possible, jouaient dans le sens des intérêts allemands. Une dépêche de "Tass", l'agence russe, accuse formellement les Iraniens d'avoir eu un double jeu contre les Russes et contre les Britanniques dans les efforts faits par ceux-ci pour obtenir l'internement d'indésirables. La même agence affirme que le shah déchu avait approuvé un article de rédaction favorable à l'Axe et publié dans le journal iranien "Ettelaat", que le peuple était mécontent de l'attitude de certains hauts fonctionnaires et que le haut commandement de l'armée iranienne était étroitement associé à des agents allemands.

L'abdication de Reza Khan et son remplacement par Shahpour Mohammed Reza vont-ils améliorer les choses? On ne saurait dire pour l'instant. L'on sait seulement que Russes et Anglais marchent sur Téhéran, que les Russes sont à la veille d'y entrer, qu'ils y sont probablement entrés à l'heure qu'il est. Quant au nouveau souverain, c'est un jeune homme de vingt et un ans, que son père avait beaucoup gâté et qu'il avait envoyé, de 1931 à 1936, en Suisse pour faire acquiescer une teinte européenne à sa formation asiatique.

L'intérêt se concentre donc pour l'heure sur les choses de l'Iran. Il se passe quand même des événements d'importance entre Russes et Allemands et de grandes batailles se livrent, autour de Leningrad, en Ukraine et sur le front nord-centre. Les communiqués russes sont comme d'ordinaire verbeux et imprécis, à l'exception de celui qui raconte que huit navires allemands ont été coulés dans la Baltique et dans la mer de Barentz. Quant aux Allemands, ils réclament des succès. Ils disent être en train de faire sauter les fortifications qui entourent Leningrad, avoir pris quelque deux cents grosses casemates; qu'en Ukraine, ils ont établi de nouvelles têtes de pont au delà du Dniepr, élargi celles qu'ils possédaient déjà et que la marche progresse vers l'est; qu'au front nord-centre, au sud du lac Ilmen, ils ont défait trois armées russes, anéanti trois divisions et fait 50,000 prisonniers.

Les Italiens rapportent quelque activité en Afrique: dans le voisinage de Sollum, des forces mécanisées allemandes auraient poussé des pointes en territoire égyptien.

L'aviation anglaise a de nouveau bombardé, selon son habitude, des positions allemandes sur le continent, y compris un certain nombre de ports.

LA POLITIQUE DES ETATS-UNIS

Le président Roosevelt et son secrétaire de la Marine, M. Frank Knox, ont prononcé, hier, d'importants discours, relatifs à la politique internationale des États-Unis. Le président s'est adressé au Congrès, comme celui-ci reprendrait ses travaux parlementaires, et il a exposé ce que les États-Unis ont déjà fait et ce qu'ils entendent faire, en vertu de la loi de prêt-location, pour aider la résistance des États qui sont aux prises avec les puissances de l'Axe. M. Knox a défini, devant un congrès de vétérans, dans quelles eaux internationales les navires de guerre des États-Unis ont reçu l'ordre de tirer à première vue sur les navires qui leur paraissent louches.

Au Congrès, M. Roosevelt a déclaré que "le flot de l'aide américaine aux ennemis d'Hitler grossira de jour en jour jusqu'à ce que le ruisseau devienne rivière et la rivière torrent pour engloutir la tyrannie totalitaire qui veut dominer le monde".

Il y a six mois, par la loi de prêt-location, le Congrès avait mis à la disposition de l'administration Roosevelt, pour le secours aux adversaires des puissances de l'Axe, un crédit de \$7,000,000,000. En un semestre, les exportations d'armes, de chars d'assaut, de navires, de vivres et d'autre matériel de guerre,

à même ce crédit, ont été de \$190,447,670. La Grande-Bretagne a reçu la grosse part, 70 pour cent. Le reste est allé dans le Proche-Orient. A ce chiffre, il faut toutefois en ajouter quelques autres, par exemple celui de \$56,000,000, représentant des marchandises vendues à la Grande-Bretagne, mais pas encore livrées. Outre cela, des dépenses se sont faites aux États-Unis mêmes, à même le crédit, notamment pour des nolismes ou des radoub de navires de guerre et de navires de commerce, jusqu'à concurrence de \$78,169,377. Au total, l'on a trouvé de l'emploi, pendant les six premiers mois du régime de prêt-location, pour \$469,721,838 des \$7,000,000,000 du crédit.

M. Roosevelt dit que cela ne fait que commencer, que cette politique d'aide entière aux ennemis des forces axistes va se poursuivre sans relâche.

M. Knox a parlé devant le congrès que la Légion américaine tient présentement à Milwaukee. Il a annoncé que, dès aujourd'hui, la marine des États-Unis protégera aussi étroitement que possible les navires battant n'importe quel pavillon et portant du matériel acheté aux États-Unis en vertu de la loi du prêt-location, "entre le continent américain et les eaux adjacentes à l'Islande". Le secrétaire de la Marine a été catégorique: "Nos navires ont reçu l'ordre de capturer ou de détruire par tous les moyens à leur disposition les sous-marins ou les corsaires de surface de l'Axe qu'ils rencontreront en ces eaux. Telle est notre réponse à Hitler quand il a dit qu'il tenterait de couler tous les navires que les siens rencontreraient sur les routes qui conduisent des États-Unis aux ports britanniques".

C'est le président lui-même qui avait d'abord exposé cette politique maritime nouvelle des États-Unis mais il n'avait pas dit en quelles eaux internationales les navires de son pays se porteraient à l'attaque. On sait maintenant, par M. Knox, qu'il s'agit des routes maritimes qui relient les eaux territoriales des États-Unis aux eaux territoriales de l'Islande, pays qui est d'ailleurs devenu, pour la durée de la présente guerre, une sorte de protectorat américain.

CE QUE VEUT DIRE LA LOI DE NEUTRALITE

Les États-Unis prennent au reste l'habitude de faire du droit international, public et privé, à jet continu. Le secrétaire d'État, à Washington, annonce une décision du procureur général, M. Bridgell, à propos de la loi de neutralité. Il s'agit d'une décision qui est une interprétation et qui donne lieu à d'autres interprétations. La loi de neutralité, votée par le Congrès de Washington, dès les premiers temps de la présente guerre, stipule lorsqu'il existe un état de guerre quel que soit le port, les navires des États-Unis ne doivent pas transporter d'armes ou de munitions pour le compte des belligérants. Le 4 novembre 1939, le président Roosevelt a reconnu par proclamation l'existence d'un état de guerre entre l'Allemagne d'une part, le Royaume-Uni, les Indes, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Union sud-africaine d'autre part. Les termes de cette proclamation se trouvaient-ils à reconnaître l'existence d'un état de guerre affectant tout l'Empire britannique? M. Bridgell, procureur général à Washington, décide que la proclamation ne vaut que pour l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande du Nord, les Indes, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Union sud-africaine. Il s'ensuit donc, et c'est l'interprétation que les fonctionnaires du secrétariat d'État à Washington ont tout de suite donnée à la décision, que les navires des États-Unis ont maintenant l'autorisation de transporter des armes et des munitions à des colonies britanniques comme le Kenya, la Somalie, l'Afrique occidentale anglaise, le Soudan anglo-égyptien, Aden et Périm, près de la côte de l'Arabie, Socotora, à l'entrée de la mer Rouge, la Birmanie, la Malaisie, le Bornéo, les Bermudes, les îles Falkland, la Guyane, le Honduras, les Antilles, Terre-Neuve, le Labrador et autres.

Les États-Unis vont donc pouvoir se faire de plus en plus les transporteurs marins des ennemis de l'Axe.

DEPENSONS MOINS!

Le ministre des Finances à Ottawa, M. Isley, fait un nouvel appel aux Canadiens, à leur esprit de sacrifice. Il faut apprendre, dit-il, à dépenser de moins en moins, à pratiquer l'épargne de plus en plus parce que cela s'impose de toute nécessité. Personne ne peut s'en remettre à son voisin pour l'accomplissement de ce devoir. Pour faire les frais de son effort de guerre et pour avancer à la Grande-Bretagne les crédits dont elle a besoin chez nous, ajoute-t-il, il faudrait que le gouvernement du Canada trouve à emprunter à domicile presque autant qu'il ne reçoit en taxes. Ce qu'il n'est pas peu dire. L'emprunt sous diverses formes rapporte déjà beaucoup à l'État mais le ministre considère que ce n'est pas suffisant. Que le contribuable canadien dépense moins, qu'il épargne davantage et qu'il prête de plus en plus à l'État. M. Isley a déjà parlé d'emprunt forcé. Il n'est pas impossible qu'il en reparle bientôt. — E. B.

16-IX-41

Bombardement du Caire

LE CAIRE, 16 (A.P.) — Le Caire a subi aujourd'hui sa première attaque aérienne de la guerre. Les avions de l'Axe ont durement bombardé la capitale égyptienne, tuant 39 civils et faisant 93 blessés.

On sait que les autorités anglaises ont averti au mois d'avril les puissances de l'Axe que l'aviation anglaise bombarderait Rome si Athènes ou le Caire étaient bombardés.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

La Cour d'appel décide que le mariage entre catholique et protestant, devant un ministre protestant, est valide au point de vue du droit civil de Québec — L'article 127 C. C. reconnaît les empêchements d'ordre religieux qui existaient en 1866 — Le décret "Ne Temere", publié en 1908, n'a pas affecté l'article 127

La Cour d'appel a, dans un arrêt rendu hier après-midi, décidé une question de droit controversée depuis plus de trente ans, celle de la validité — au point de vue civil — du mariage entre catholique et protestant devant un ministre protestant.

Depuis la publication du décret *Ne Temere*, en 1908, le droit canonique ne reconnaît pas la validité d'un tel mariage. La question s'est donc posée de savoir si en vertu de l'article 127 du Code civil de la province de Québec, tels mariages devaient aussi être tenus pour invalides au point de vue du droit civil.

Les juges de la Cour supérieure ont conclu dans un sens et dans l'autre, les uns pour la validité, les autres contre. La Cour d'appel a décidé hier que le mariage d'un catholique avec une protestante, valide au point de vue civil, parce que l'article 127 a reconnu les empêchements d'ordre religieux qui existaient en 1866, mais non ceux qui ont pu être promulgués depuis.

Il s'agissait de la cause de Laurier Bergeron v. Wilhelmina Kriklow. Le demandeur, catholique, avait épousé la défenderesse, anglicane, devant le révérend R.-S.-W. Howard, ministre anglican. Par jugement du 23 juillet 1939, M. le juge Forest, de la Cour supérieure, avait déclaré le mariage nul. Le ministre a porté la cause en appel, et le jugement a été infirmé.

L'appel a été entendu par MM. les juges Létourneau, Hall, Walsh, Francoeur et Langlais (ad hoc). Voici le texte de l'arrêt unanime de la Cour:

La Cour, après avoir entendu des parties par leurs procureurs respectifs sur le mérite du présent appel, avoir examiné le dossier et sur le tout délibéré:

Attendu que le demandeur, par sa présente motion, instituée le 9 octobre 1936, demande à faire déclarer nul son mariage avec la défenderesse, célébré le 12 mai 1930, devant le révérend R.-S.-W. Howard, l'appelant mis en cause;

Attendu que lors de la célébration de ce mariage, le demandeur appartenait à l'Eglise catholique romaine et la défenderesse à l'Eglise anglicane du Canada;

Attendu que l'appelant mis en cause est un ministre protestant de l'Eglise anglicane du Canada;

Attendu que ledit mariage a été célébré devant ledit appelant mis en cause, sur présentation d'une licence émise aux termes des articles 59 et 59A du Code civil;

Attendu que le motif principal invoqué par le demandeur au soutien de sa demande en nullité résultait d'un empêchement décrété par l'Eglise catholique, à savoir que le mariage d'une partie catholique, pour être valide, doit être célébré par un curé, son ordinaire ou un prêtre délégué de l'un ou l'autre;

Attendu que le demandeur soutient que cet empêchement est compris parmi les autres empêchements admis d'après les différentes croyances religieuses auxquelles réfère l'article 127 de notre Code civil;

Attendu que la défenderesse et le mis en cause ont tous deux, bien que par plaidoyers distincts, contesté cette demande et soutenu la régularité et la validité du mariage en question;

Attendu que la Cour supérieure a néanmoins déclaré la nullité de ce mariage par le motif principal invoqué en l'action, à savoir que pour être valide, le mariage d'une partie catholique doit avoir été célébré par son curé, son ordinaire ou leur délégué, et que cette formalité aurait fait défaut dans l'espèce, le tribunal ajoutant encore que le mis en cause Howard — le présent appel — était sans intérêt pour contester l'action comme il l'a fait;

Attendu que seul, toutefois, le ministre mis en cause a interjeté appel;

Attendu que devant cette Cour, l'intimé soutient le jugement *a quo* et oppose à l'appelant son défaut d'intérêt;

Considérant qu'en égard à certaines des allégations de la déclaration et de la réponse, comme aussi à une observation faite au jugement, le mis en cause aurait été et serait en face d'imputations de collusion ou faulx, et qu'il y a là motif et lien de droit suffisant pour qu'en l'appelant soit admis à repousser toutes prétentions à l'irrégularité de son acte comme officier public, et à en scutiner la validité par tous moyens de droit et de fait;

Considérant que le seul appel du mis en cause, eu égard aux allégations de son plaidoyer, saisit la Cour du mérite même de la demande en annulation du mariage dont il s'agit;

Considérant que l'article 127 du Code civil auquel recourt le demandeur-intimé pour faire valoir l'empêchement d'ordre religieux qu'il invoque, s'applique à tous tels empêchements existant au moment de l'entrée en vigueur de cette disposition, savoir à la date de la promulgation du Code civil lui-même, le 1er août 1866, et ne comprend pas ceux qui, dans une religion, auraient pu être reconnus depuis comme, pour la religion Catholique romaine, ce fut le décret *Ne Temere* dont les effets ne remontent qu'à dimanche des Pâques de l'année 1908;

Considérant qu'à venir à cette dernière date (19 août 1908) et depuis 1764, soit conséquemment lors de l'entrée en vigueur du Code civil, le Droit canonique de la religion Catholique tenait pour valide en cette province le mariage d'une partie catholique baptisée, bien que célébré par un ministre protestant, et ceci à raison des termes de la Déclaration Bénédicte faite par Napoléon XIV, en 1764, pour les provinces Unies de Belgique, et qui a été étendue par Clément XIII au Canada, en cette année 1764;

Considérant que d'après la preuve, le mariage du demandeur et de la défenderesse eut été tenu pour valide au regard du Droit canonique romain, à l'époque de l'entrée en vigueur du Code civil;

Considérant que c'est aux seuls empêchements existant lors de son entrée en vigueur que l'article 127 du Code civil a entendu donner force obligatoire et que, ainsi liée, cette Cour ne saurait aller au delà de leur compte des empêchements reconnus depuis;

Considérant que le mariage dont il s'agit, valide au regard de la Déclaration Bénédicte, l'est par suite au regard du Code civil;

Considérant que les autres griefs du demandeur, pour la plupart non établis, n'impliquent pas nullité du mariage;

Considérant qu'il n'y a eu, dans la célébration du mariage dont il s'agit, ni illégalité ni invalidité;

Considérant que le tribunal aurait dû plutôt accueillir le plaidoyer du mis en cause Appelant, et débouter de sa demande le demandeur;

Par ces motifs:

Fait droit à l'appel avec dépens; infirme le jugement qui en est l'objet, et statuant à nouveau, accueille le plaidoyer du mis en cause Howard et renvoie comme mal fondée l'action, également avec dépens.

La C. T. C. C.

Résolutions importantes adoptées au congrès

Pour une assurance-santé à base contributive — Pour des amendements à la loi des accidents du travail — Les mauvaises conditions d'hygiène dans plusieurs journaux quotidiens de Montréal

Ottawa, 15 (D.N.C.) — Voici quelques-unes des principales résolutions adoptées hier au congrès de la Confédération des travailleurs catholiques, qui tient ses assises à Hull:

Résolution No 1 — Assurance-Santé (Par le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Montréal). — Le Conseil Central de Montréal demande à la C.T.C.C. de prier le Gouvernement provincial de préparer un plan d'Assurance-Santé à base contributive, mais facultatif, tel que le plan existant dans plusieurs des provinces du Canada.

Résolution No 2. — Accidents du Travail. (Par l'Union Catholique des Fondeurs de Ciment, Inc., des Trois-Rivières). — L'Union Catholique des Fondeurs de Ciment, Inc., prie le Congrès d'amender la Loi des Accidents du Travail, de façon que toutes les entreprises soient assujetties à la loi.

Résolution No 3. — Accidents du Travail. (Par l'Association des Employés d'Hôpitaux de Montréal). — Considérant que les employés d'hôpitaux ont comme toutes les autres classes de la société des risques à leur travail, l'Association des Employés d'Hôpitaux de Montréal, Inc., considère qu'ils devraient tomber sous le coup de la loi des Accidents du Travail, et demande à la C.T.C.C. qu'une très grande pression soit faite auprès des autorités gouvernementales afin que ces travailleurs jouissent ou participent aux bénéfices de cette loi.

Résolution No 4. — Accidents du Travail. (Par le Syndicat de l'Industrie du Journal de Montréal). — Attendu que le Syndicat de l'Industrie du Journal compte dans ses rangs la majorité des distributeurs de journaux dans Montréal;

Attendu que ces ouvriers ne bénéficient pas des avantages que confère la loi des Accidents du Travail, parce qu'ils sont considérés comme des contracteurs ou entrepreneurs;

Attendu que cette interprétation est basée sur de fausses données, parce que ces ouvriers sont engagés à salaire et sont sur la liste de paie, tout comme les employés des autres départements dans les divers journaux;

Attendu que les démarches individuelles tentées antérieurement n'ont rapporté aucun résultat;

Le Syndicat de l'Industrie du Journal, Inc., prie le Congrès d'intervenir auprès du Gouvernement provincial pour que la loi des Accidents du Travail soit amendée de façon à couvrir cette catégorie de travailleurs.

Résolution No 5. — Accident du Travail. (Par la Fédération de l'Amiante). — La Fédération suggère au Congrès que la Loi des Accidents du Travail soit modifiée comme suit:

Art. 105 — a) Donner la définition des maladies industrielles: silicose pure, silicose infectieuse, amiantose, amiantose tuberculeuse.

Art. 105 — b) Après les mots "poussières siliceuses" ajouter "et d'amiante"; puis changer les mots "trois ans" par "deux ans".

Cédule III. — Ajouter les maladies: Silicose infectieuse, amiantose, amiantose tuberculeuse.

Résolution No 6. — Maladies industrielles. (Par le Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Sherbrooke). — Que soient considérées comme maladies industrielles les maladies occasionnées par les poussières des moulins, les acides, les teintures, l'humidité qu'on rencontre plus particulièrement dans les départements de l'imprimerie du textile coton.

Résolution No 7. — Maladies industrielles. (Par l'Union nationale catholique des peintres, Inc., des Trois-Rivières). — L'Union N. C. des peintres, Inc., des Trois-Rivières prie le Congrès de demander au Gouvernement provincial d'établir une réglementation plus sévère pour l'hygiène dans toutes les industries où il y a des départements de peinture, afin de vesterment les peintres y contractent.

Résolution No 8. — Bureau médical. (Par la Fédération de l'Amiante). — Considérant que la maladie de l'amiante n'est pas assez connue et observée;

Considérant que les centres où l'amiante est extrait et manufacturé sont tous dans la même région;

Considérant la facilité qu'il y a de faire des recherches dans lesdits centres;

La Fédération de l'amiante demande à la C.T.C.C. de demander au ministère de la Santé le Québec l'établissement d'un Bureau médical outillé d'un laboratoire moderne sous la direction de médecins compétents pour étudier sur place les maladies causées par l'extraction de l'amiante, avec charge de tenir des "filières" des cas examinés, d'établir des statistiques et des méthodes de prévention.

A ce Bureau, les ouvriers de l'amiante devront subir un examen médical à la demande du Bureau ou au moins une fois l'an.

Ce Bureau devra être indépendant des patrons et de la politique. Il devra donner un rapport confidentiel au patient seulement.

Tout rapport de ce Bureau devra être sous forme de statistique.

Résolution No 9. — Hygiène. (Par le Syndicat des employés de garage, Inc., du district de Québec). — Considérant que les ouvriers de l'amiante assujettis à la réparation générale ont à souffrir des gaz (monoxyde de carbone) provenant des véhicules-moteurs en réparation, lorsque ceux-ci sont en marche, dans les saisons d'automne et d'hiver, par le fait que les établissements tiennent leurs portes fermées;

Considérant que les ouvriers assujettis au peignage ont à souffrir du composé qui se détache du vaporisateur à peinture (la silicose) lorsque leur travail est en marche, et ce dans de semblables conditions douces mois par année;

Le Syndicat Catholique des Employés de Garage, Inc., du District de Québec demande que soit rendu obligatoire d'avoir un système d'aération convenable, pour protéger la santé des ouvriers, dans les établissements industriels où il se fait de la réparation sur les véhicules automobiles, tel que sur la mécanique et le peignage, et là où travaillent plus de trois ouvriers.

Résolution No 10. — Hygiène. (Par le Syndicat de l'Industrie du Journal de Montréal). — Attendu que dans plus d'un des journaux quotidiens de Montréal, l'hygiène industrielle laisse beaucoup à désirer;

Attendu que l'éclairage artificiel employé tout le long du jour est insuffisant;

Attendu que le système de ventilation, dans les départements où le cubage d'air décrié par le Conseil d'Hygiène est insuffisant, manque d'efficacité pour l'élimination des gaz et poussières irritantes qui émanent des départements des presses et de la clicherie situés généralement au sous-sol de ces édifices;

Attendu que dans certains journaux les toilettes d'aisance (W.C.) demandées à grands cris d'être améliorées (vieille colle, banc, etc.);

Attendu que dans la plupart des journaux le département de l'expédition adjoint aux presses est à deux planchers sur le même étage et enlève de ce fait le cubage d'air requis par la loi;

Attendu que ces anomalies sont de nature à nuire au bien-être des ouvriers et ouvrières et leur nuit grandement dans l'exécution de leur travail;

Le Syndicat de l'Industrie du Journal de Montréal prie le Congrès de faire en sorte que les règlements du Conseil d'Hygiène relatifs à la salubrité des établissements industriels soient observés ou amendés selon le cas.

Résolution No 11. — Hygiène. (Par le Syndicat catholique et national des typographes de Montréal). — Considérant que les questions d'hygiène sont de plus en plus observées dans tous les domaines, et spécialement dans les ateliers modernes d'imprimerie, que le Congrès demande au Gouvernement provincial de rendre obligatoire pour les ateliers qui ont des machines linotypes ou monotypes, qu'elles soient munies de tuyaux auxquel adhérerait un aspirateur pour chasser l'oxyde de carbone qui est un poison vif pour l'opérateur.

Résolution No 12. — Etablissements industriels. — Par les pressiers de ville, de Montréal). — Le Syndicat des pressiers de travaux de ville prie le Congrès de faire les démarches nécessaires afin d'apporter un amendement à la Loi des établissements industriels et commerciaux pour que défense soit faite dans nos imprimeries de faire travailler dans un atelier un homme seul la nuit, ce qui est considéré comme très peu prudent et même très dangereux pour les pressiers opérant des machines; advenant un accident un pressier travaillant seul ne pourrait être secouru.

Résolution No 13. — Assistance

publique. — (Par l'Association des employés d'hôpitaux).

10 Considérant que la troisième partie du coût total de l'entretien des indigents, qui aurait dû dans le passé être fournie par l'institution, n'a jamais pu être récupérée par ladite institution qui se basait sur la charité publique pour avoir ce montant, et la charité publique ne donnant pas ou presque pas, il arrive qu'à chaque patient hospitalisé, l'hôpital ou l'institution fait un déficit réel de \$1.00 par lit assisté;

20 Considérant que la loi actuelle laisse à l'institution privée d'hospitalisation l'obligation de solder le tiers des frais d'hospitalisation encourus par les malades indigents;

30 Considérant que nos institutions du genre ne reçoivent pas de la charité privée, les sommes nécessaires à ces obligations, et qu'elles sont obligées en pratique de boucler leur budget au détriment des salaires de leurs employés;

La loi actuelle devrait être amendée aux articles 16 et 32, de manière à ce que l'Assistance publique paie la totalité des frais d'hospitalisation. Suivent les amendements.

Nouvelles routes autour de Montréal

Tournée d'inspection organisée par le "Royal Automobile Club"

Le Royal Automobile Club of Canada et son distingué président, M. Percy R. Walters, ont organisé, pour hier, une tournée d'inspection des travaux de voirie qui sont en cours dans la région montréalaise, dans l'île de Montréal et sur la rive sud.

Le ministre de la Voirie, M. Damien Bouchard; l'ingénieur en chef de ce ministère, M. Ernest H. Gohier; le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault; le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin; les autres membres de l'exécutif municipal, des conseillers, plusieurs hauts fonctionnaires municipaux, des membres du club, des journalistes, en tout une cinquantaine de personnes, ont pris part à cette visite du plus haut intérêt.

C'était la deuxième visite que le club et M. Walters organisaient ainsi au cours de cet été, la première ayant eu lieu le 23 juillet. La visite d'hier a donc permis de constater le progrès accompli dans les travaux, de faire des comparaisons. En juillet, par exemple, les grands travaux à la Côte-de-Liesse et à Dorval, aux abords du nouvel aéroport, étaient à peine ébauchés. Voici qu'ils prennent maintenant une forme de chose accomplie; le pont de Beaulieu, sur le Richelieu, ne se présentait, il y a sept semaines, qu'à l'état de charpente. Son abri de béton est maintenant établi et des véhicules peuvent y circuler.

M. Walters reçu ses invités à déjeuner, au club Forest and Stream, de Dorval, puis à dîner, au club de Saint-Bruno. Aux deux endroits, il y eut de brefs discours.

M. Bouchard

Le ministre de la Voirie, M. Bouchard, au cours du déjeuner, a dit que "le Gouvernement provincial a voulu réparer une injustice et répondre aux désirs de ceux qui se désolaient de voir Montréal doté de voies d'accès si mauvaises. J'ai cru moi-même qu'il s'agissait là d'une injustice et j'ai demandé qu'on se mette à l'oeuvre. Vous avez aujourd'hui le résultat de ces efforts, et je puis dire que la plupart de ces routes seront terminées cet automne, à moins que la température ne se montre très défavorable, et que toutes les routes des printemps prochains."

M. Bouchard faisait ainsi allusion aux boulevards de la Côte-de-Liesse, de Lachine, aux grandes routes qui vont de Montréal à l'Etat de New-York, du pont Mercier à Laprairie, et de Montréal à Saint-Hyacinthe.

M. Walters

M. Walters prit ensuite la parole. "Le 23 juillet dernier, il y a eu de deux mois, M. Bouchard, notre ministre de la Voirie, et d'autres, ont accepté l'invitation du Royal Automobile Club, qui organisait une tournée semblable à celle-ci.

"Plusieurs d'entre vous, messieurs, nous accompagnaient alors. Ceux-là seront enchantés des progrès qui ont été faits depuis quelques semaines.

"Ces nouvelles routes ne sont pas une mince contribution à l'effort de guerre du Canada, car elles facilitent grandement le transport du matériel dont nos usines de munitions ont tant besoin; et il est inutile de parler de l'utilité qu'elles auront en temps de paix.

MM. Beaubien et Raynault

M. de Gaspé Beaubien, vice-président du Royal Automobile Club, a signalé que le Royal Club met bénévolement à la disposition des autorités sa vaste expérience des problèmes de la circulation et du tourisme. Il invite M. Raynault à prendre la parole. M. Raynault remercie ses hôtes et leur demande d'user de leur influence auprès des gouvernements responsables en faveur de Montréal.

Les nouvelles routes

Toutes ces routes d'accès sont en béton et auront quatre voies. Aux intersections de boulevards, se trouve un rond-point, qui permet à la circulation de continuer et enlève tout risque d'accidents, puisqu'aucune route n'en croise une autre.

Le boulevard de la Côte-de-Liesse, le premier que l'on visite, commence au boulevard Giallam et rejoint à Dorval, le boulevard Montréal-Sainte-Anne-de-Bellevue. C'est aussi cette route que l'on suit pour se rendre à l'aéroport de Dorval. La route a 150 pieds de largeur et aura quatre voies de béton d'une largeur de 11 pieds chacune. L'allée centrale a de 10 à 35 pieds de largeur. On s'attend à terminer les travaux à la fin d'octobre.

A l'intersection du boulevard Décarie et de celui de la Côte-de-Liesse se trouve un rond-point d'un diamètre de 400 pieds. Deux voies de tramways passeront au centre du cercle, et des signaux lumineux seront placés aux deux endroits où

les tramways croiseront la route circulaire. On trouve un autre rond-point à Dorval, d'un diamètre de 500 pieds. Le boulevard Montréal-Sainte-Anne-de-Bellevue, va de la rue Western au pont Galipeault. Il a environ dix-sept milles et comprend aussi quatre voies de béton.

Une route semblable traverse l'île Perreault. Revenant vers le sud, on rencontre un boulevard de 8 milles à la sortie du pont Mercier, et qui nous conduit jusqu'à Laprairie. A cet endroit débouche le nouveau boulevard qui reliera Montréal à l'Etat de New-York et la compagnie H. J. O'Connell, annonce-t-on, terminera avant le temps fixé.

Cette nouvelle route continue le boulevard Alexandre-Taschereau et couvre une distance de 29 milles. Il passe en dehors de tous les villages et aucune ferme ne se trouve à l'entrée de cette route.

Signalons enfin qu'on construit de nombreux viaducs et tunnels, où les routes rencontrent des voies de chemin de fer et plusieurs ponts.

Les invités du Royal Automobile Club visiteront en dernier lieu le tronçon du boulevard Montréal-Québec (rive sud), depuis le boulevard Taschereau jusqu'à Beaulieu. On s'attend à terminer le pavage jusqu'à la route de Chambly, cet automne. Un pont à péage, qui sera ouvert à la circulation dès la semaine prochaine, enjambe maintenant le Richelieu, entre Saint-Hilaire et Beaulieu.

M. Gohier, qui donne tous ces renseignements, conclut en disant que ces travaux coûteront environ cinq millions de dollars.

La tournée se termina par un dîner au Mont Bruno Golf and Country Club, où les voyageurs furent encore les invités de M. Percy R. Walters.

Les invités

Voici la liste des invités du Royal Automobile Club:

MM. Armand Chaput, le colonel F. McRobie, A. J. Meagher, c.r. Theo. G. Morgan, J. Perrault, directeurs du Royal Automobile Club; Geo. A. McNamee, gérant; Honoré Parent, directeur des services municipaux; Aimé Parent, président de la Commission d'urbanisme; Percy E. Nobbs, Frederick G. Todd, Hervé Dupuis, Edouard Jeannotte, J. B. Flanagan, Marcel Perreault, Leonard Schlemm, Maurice Pavette, membres du comité; H. A. Terreault, directeur du service d'urbanisme; H. Col. J. Brosseau, V.D., surintendant des routes, à Montréal; Aimé Cousineau, Pierre Boucher, Alfred Filion, Richard F. Quinn, Georges Guèvremont, membres du comité exécutif; J.-O. Asselin, président du comité exécutif; George C. Marler, vice-président du comité exécutif; A. Genest, A. Latour, W. O. Boward, J.-A. Laprés, inspecteur, T. O. Leggett, capt. F. Rawley, H. J. O'Connell, président de la Compagnie H. J. O'Connell; O. N. H. Owens,

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Collège O'Sullivan

1259, rue Guy, angle Sainte-Catherine ouest

Téléphone: Filtroy 9679 — Montréal

COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS

Ce cours prépare les Canadiens français désireux de suivre nos cours de sténographie bilingue et de comptabilité. Comme nous ne pouvons accepter qu'un nombre restreint d'élèves pour ce cours, nous conseillons aux intéressés de se présenter à nos bureaux sans délai.

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES ECOLES COMMERCIALES ACCREDITÉES D'AMERIQUE

E.-J. O'SULLIVAN, M.A., fondateur

CANADIEN NATIONAL

Excursions

ALLER ET RETOUR DE MONTREAL FIN DE SEMAINE DU 27 SEPTEMBRE

VAL D'OR \$13.95 NORANDA (Rouyn) \$15.90

Amos - - - \$14.10 La Sarre - - - \$15.75 La Tuque - - - \$5.00

DEPART: Gare rue Ste-Catherine est, 6.30 p.m. VENDREDI, 26 SEPTEMBRE. RETOUR: jusqu'au MARDI, 30 SEPTEMBRE.

OTTAWA - - - \$3.35

DEPART: Gare Bonaventure 8.50 a.m. et 12.30 p.m. SAMEDI, 27 SEPTEMBRE, et 8.50 a.m. DIM., 28 SEPTEMBRE. RETOUR: jusqu'au LUNDI, 29 SEPTEMBRE.

*BROCKVILLE \$3.80 *KINGSTON \$5.20

Costellook - - - \$3.05 Iroquois - - - \$3.00 Prescott - - - \$3.40 Cornwall - - - 2.05 Joliette - - - 1.15 Richmond - - - 2.50 Cananook - - - 4.85 Lyster - - - 4.00 Sherbrooke - - - 3.20 Carleton Place - - - 2.95 Morrisburg - - - 2.80 St-Hyacinthe - - - 1.20 Grand'Mère - - - 2.85 Plessisville - - - 3.85 Victoriaville - - - 3.50

SHAWINIGAN FALLS - - \$2.65

DEPART: par les trains 9 p.m. ou plus tard VENDREDI, 26 SEPTEMBRE par tous les trains SAMEDI, 27 SEPTEMBRE, et par les trains du matin (où ils circulent) DIMANCHE, 28 SEPTEMBRE. RETOUR: jusqu'au LUNDI, 29 SEPTEMBRE. *Billets non valables sur les trains No 15 de Montréal à 3.00 p.m. et No 6 de Kingston, 7.00 p.m., Brockville 8.00 p.m., Cornwall 9.00 p.m. (HEURE SOLAIRE) NOTE: plus taxe fédérale. Voitures ordinaires. Tarifs réduits pour destinations intermédiaires. Pour renseignements, consultez un agent du C.N. ou appelez MA. 363.

Mort de Mlle E. Bonin à Joliette

Joliette, 16 — Dimanche est décédée à l'hôpital St-Eusèbe de cette ville, Mlle Elisabeth Bonin, à l'âge de 60 ans. Mlle Bonin était très connue dans la région comme modiste.

Elle survécut: un frère, M. Camille Bonin, avocat et secrétaire-trésorier de la cité de Joliette, deux sœurs, Mme Zénon Bonin (Lia), et Mme Jules Breton (Marie-Anne), ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont M. Victor Barrette, rédacteur au *Droit*, d'Ottawa, M. Valère Barrette, comptable licencié; Mme Albert Geoffroy et M. Maurice Breton, avocat, tous de Joliette.

VIENT DE PARAITRE

"JE VOIS TOUT" L'ŒIL

de SEPTEMBRE

10c l'exemplaire

— En vente dans tous les kiosques

ou 1.00 par année, par la poste.

SOMMAIRE:

La France, par Pierre VIVIERS

Ce que l'on pense des Sémites en Grande-Bretagne.

Un comte, deux vicomtes, six barons, onze baronnets, par Paul DAUTRAY

"Battu et divisé, un pays meurt; battu, mais uni, un pays renaît" — discours du maréchal PETAIN (inédit).

Monsieur de Brinon et la conférence de Montoire.

On écrit Sayabec et l'on prononce Sébec (autour des noms gaspésiens) par MARSOU

Chronologie: "Priez pour paix, vray trésor de joye" par René de BOURJOLY

La Justice, par Jacques LANDRY

Henry Torrès, "Français"?

Echos politiques:

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-UNIS et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 16 SEPTEMBRE 1941

Demain: Chaud. Nuageux et orageux.
MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum: 70.
Minimum: 46.
Même date l'an dernier: 66.
Même date l'an dernier: 46.
BAROMETRE: 10 h. a.m.: 29.65; 11 h. a.m.: 29.60.
Chiffres fournis par la maison
M.-R. de Meule, 444 rue, Sherbrooke, appt 8.

Russie

Les Allemands ne seraient plus qu'à quinze milles du cœur de Leningrad

L'"Etoile rouge" annonce une déroute allemande — Destruction de 10 navires allemands dans les eaux du nord

Berlin, 16. (AP) — Le haut-commandement allemand affirme aujourd'hui que les armées allemandes ont établi des têtes de ponts aux points stratégiques au delà du Dnieper inférieur et qu'elles ont repris leur marche victorieuse dans l'est de l'Ukraine sur un large front. C'est avec l'appui de l'aviation que les troupes allemandes ont pu prendre pied sur la rive orientale du fleuve qui est fort large en Ukraine. Le haut-commandement annonce de plus une victoire décisive à 150 milles au sud de Leningrad, un peu au sud du lac Ilmen. Il prétend que les 11e, 27e et 34e armées russes ont été écrasées dans cette bataille, que neuf divisions ont été complètement anéanties et neuf autres fort entamées. Le nombre des prisonniers s'élèverait à plus de 50,000.

Les Allemands disent de plus que le réseau de fortifications d'acier et de béton qui défend Leningrad vole en pièces sous leurs coups répétés et que le cercle de feu se resserre constamment autour de l'ancienne capitale.

Des dépêches du front disent que plus de 200 casemates et nids de mitrailleuses dans la zone de défense de Leningrad, qui s'étendait à une profondeur de 75 milles, ont été pris ou démolis à l'ennemi. En certains endroits, les troupes allemandes qui avançaient sous la protection des canons de siège et des avions de plongée ne seraient plus qu'à quinze milles du cœur de la ville.

Moscou, 16 (A.P.) — L'"Etoile rouge", le journal de l'armée soviétique, affirme aujourd'hui qu'une gigantesque bataille de chars d'assaut livrée de nuit pour la possession d'un point important des défenses de Leningrad s'est terminée par une déroute complète des Allemands, qui auraient laissé des centaines de morts sur le terrain. Les Russes se seraient emparés de 25 chars lourds et de neuf canons de campagne au cours de cet engagement.

Les derniers communiqués de l'office d'information soviétique annoncent la destruction de 10 navires allemands — sept transports et trois navires de guerre d'escorte — dans les eaux du nord. Des torpilleurs et un sous-marin auraient coulé deux gros transports allemands dans la mer de Barents, au nord de la Norvège et un navire d'escorte aurait été coulé dans la baie de Petsamo, à l'extrême-nord de la Finlande. Quatre transports et deux contre-torpilleurs auraient été coulés au cours d'une tentative de débarquement dans l'île fortifiée d'Oesel, au large de la côte estonienne.

Pour ce qui est de l'ensemble des opérations, les deux derniers communiqués russes se contentent de dire que "nos troupes ont combattu l'ennemi sur toute l'étendue du front".

Les raids sur le nord de la France

Participation des Français libres
(Du Service d'Information de France Libre)

Londres. — Des pilotes français libres participent avec les escadrons de chasse de la R. A. F. aux opérations de nettoyage de jour. Ils ont leur part de succès sur l'ennemi et voient leurs victimes s'écraser en flammes sur le sol français.

Au cours de récentes opérations, deux pilotes français ont détruit chacun un Messerschmidt 109 au-dessus de la France. Membres d'une escadrille de Hurricanes réputée pour ses opérations au cours de la bataille d'Angleterre, ces Français prenaient part à l'escorte de bombardiers Blenheim en route vers leurs objectifs lorsqu'ils furent attaqués par des Messerschmidt 109.

Une série de combats individuels acharnés fut engagée. Au cours de l'un d'eux, un chef d'escadrille français força son adversaire à descendre de 4,000 à 1,000 mètres, et il put le voir se briser en deux avant d'aller s'écraser en flammes. En volant pour reprendre de la hauteur, il vit un autre Messerschmidt 109 s'écraser au sol en feu, près de Desvres, à l'est de Boulogne; il apprit par la suite que cette victime était le fait d'un des compatriotes de la même escadrille. Le pilote en question avait tiré sur un Me. 109 qui avait foncé sous lui, mais comme son Hurricane était inondé d'huile provenant de son ennemi fortement endommagé, il n'avait pas pu s'écraser sa victime. Son officier fut à même de constater sa victoire.

Au cours d'une semblable opération la veille, le même capitaine faisait partie d'une section servant d'escorte à un Spitfire sérieusement endommagé et qui réussit à regagner la côte anglaise. Le capitaine retourna alors au-dessus de la Manche où il aperçut quelques Hurricanes attaqués par des Messerschmidt. Il n'hésita pas à intervenir et à s'attaquer à l'arrière, lâchant une salve de cinq secondes et le vit s'écraser dans la mer comme une torpille. Il put le voir plonger et disparaître.

Nouveaux colons
Québec, 16 (D.N.C.). — Un nouveau départ de colons aura lieu le 17 septembre. Trente-huit personnes venant des diocèses de Chicoutimi, Trois-Rivières, Montréal et Québec, partiront pour les terres neuves. Elles se fixeront dans les cantons Rousseau, Nédélec, Béarn, Desardons, Berry, Clérigny, Launay et Brodeur.

Mentionnons parmi les partants: Mme J. Verreault, de St-Thomas Didyme, Roberval; Mme Arthur Asselin, de Saint-Stanislas de Champlain; Mme Louise Monro, du même endroit; MM. Elphège Caron, Paul-Emile Denault et Roméo Trépanier, de Montréal; M. Philippe Paré, de St-Frédéric; Mme Amédée Marois, (fils) et Mme Adrien Poiran, de Montmagny; M. Alfred Delage, de St-Narcisse, et M. Gaudias Grondin, de St-Zacharie.

Mort d'un marin canadien
Ottawa, 16 (C.P.). — La marine royale canadienne annonce la mort du marin Archibald N. Menzies, de Victoria, qui a succombé le 14 août dernier, à une commotion cérébrale. Cette mort porte à 373 le nombre des pertes de vie subies par la marine canadienne, depuis le début de la guerre.

Me Henry Torrès
Québec, 16 (D.N.C.). — Nous sommes informés ce matin que M. Henry Torrès n'assistera pas à l'ouverture des tribunaux à Québec.

On acceptera des sténos jusqu'à 60 ans
Ottawa, 16 (C.P.). — En vue d'empêcher une disette de sténographes et de dactylographes, la Commission du service civil annonce, aujourd'hui, que les femmes mariées jusqu'à 60 ans seront autorisées à se présenter aux examens de la Commission pour obtenir des emplois temporaires de fonctionnaires du grade no 1.

Les cours de M. l'abbé Groulx
M. l'abbé Groulx donnera demain après-midi, à trois heures, à l'Université, rue Saint-Denis, son premier cours d'histoire du Canada.

Pas d'épidémie de typhoïde
Il y a présentement 27 cas de typhoïde aux Buissonnets, mais tout danger d'épidémie est conjuré. La maladie a été contractée apparemment à Lachenaie où le camp d'été avait été établi. Le service d'aqueduc de Terrebonne qui desservait le camp était excellent au point de vue hygiène, mais par suite de l'exceptionnelle sécheresse de cet été, on a dû s'alimenter dans la rivière dont l'eau est polluée. On faisait bouillir l'eau, mais quelques négligences se sont apparemment produites.

Le consul américain chez M. Raynault
M. G. Tait, le nouveau consul des Etats-Unis à Montréal, a rendu visite ce matin au maire Raynault. M. Tait parle les français avec une parfaite aisance.

NORVEGE

Levée de l'état de siège à Oslo

Une grève de 40,000 ouvriers

Berlin, 16. (AP) — L'agence DNB annonce que le commissaire allemand Joseph Terboven a levé de bonne heure ce matin l'état de siège civil qui était en vigueur depuis une semaine à Oslo et dans la banlieue de la capitale norvégienne. On annonce par ailleurs que Frederick Ramm, un journaliste norvégien accusé d'avoir fomenté l'opposition contre le régime Quisling, a été condamné à l'emprisonnement à vie. Les tribunaux continueraient à faire le procès des chefs norvégiens hostiles au régime après la proclamation qui a mis fin à l'état de siège.

(Des nouvelles de Norvège reçues à Stockholm indiquent que c'est une grève de 40,000 ouvriers de la région d'Oslo qui a amené la proclamation de l'état de siège. Au cours des deux premiers jours de la grève, les autorités auraient exécuté deux chefs syndicalistes et en auraient arrêté près de 300 autres. On dit que l'état de siège aurait été levé parce que l'indignation était si grande que l'on craignait un soulèvement par tout le pays).

A l'Université

Augmentation du nombre des inscriptions

Plus de 300 personnes ont assisté hier soir au premier cours de civisme donné par M. Edouard Montpetit à l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

La salle 214 était remplie à capacité. Il y avait même des auditeurs debout. Plus des deux tiers de l'assistance se composaient d'élèves régulièrement inscrits. Pendant ce temps, d'autres cours de cette Ecole se donnaient dans d'autres salles devant leurs élèves réguliers.

Le directeur-fondateur de l'Ecole a souhaité la bienvenue aux élèves et aux autres auditeurs et il a rappelé que l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques est une école d'orientation et de culture et que son programme, plus élaboré que les années précédentes, est destiné à ouvrir des horizons aux jeunes gens et à les guider dans leurs études et recherches ultérieures.

L'augmentation du nombre des inscriptions ne s'observe pas seulement à l'Ecole des sciences sociales. Elle est manifeste dans la plupart des Facultés, Ecoles et Instituts.

A l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, où les cours sont commencés depuis le 8 septembre, il y a une augmentation du tiers dans les élèves de première année. A la Faculté des sciences, le nombre des élèves a presque doublé. A la Faculté de chirurgie dentaire et à l'Ecole de pharmacie, il y a un accroissement. Toutefois, à la Faculté de droit, on ne relève pas d'augmentation. A l'Ecole polytechnique, on ne sait pas encore s'il y aura un plus grand nombre d'élèves. Les cours commenceront le 25 septembre seulement, les inscriptions ne sont pas terminées.

800,000 soldats allemands

Londres, 16 (C.P.). — On apprend aujourd'hui de source digne de foi que les exigences de la campagne de Russie ont forcé l'Allemagne à retirer près de 500,000 hommes de troupes aguerries des Pays-Bas et de France. Ces chiffres se fonderaient sur les rapports des reconnaissances aériennes et sur les renseignements reçus du continent. Ces troupes seraient apparemment remplacées par de jeunes recrues et des soldats de plus de 35 ans.

Il y a cependant lieu de croire, ajoute-t-on, que les garnisons de l'Europe occidentale représentent encore quelque 800,000 hommes, soit les mêmes effectifs qu'il y a quelques mois.

La mission britannique à Moscou

Londres, 16 (C.P.). — On annonce les noms des membres qui composeront la mission économique britannique à Moscou, dirigée par lord Beaverbrook, après que M. W. Averell Harriman, de la délégation américaine, eut conféré avec M. Churchill.

On s'attend à ce que le groupe anglo-américain quitte bientôt la capitale anglaise, aussitôt qu'auront été liés une série de consultations rapides.

La mission britannique comprend une mission militaire déjà rendue à Moscou, et se composera du capitaine H. H. Balfour, sous-secrétaire d'Etat de l'Air; du major-général Sir Hastings Ismay, et du major-général G. S. Macready.

Le groupe militaire actuellement à Moscou se compose du lieutenant-général M. M. Mason-Macfarlane, du vice-amiral Miles et du vice-maréchal de l'Air, A. C. Collier.

On conseille la prudence

Le Comité des citoyens a envoyé une lettre aux autorités municipales et notamment à la Commission municipale consultant une grande prudence dans la conversion de la dette municipale.

Au "Canadian Club"

W. H. Chamberlin, correspondant anglais de Moscou, sera l'hôte du Canadian Club lundi prochain à 1 heure à l'hôtel Windsor. Il parlera de la présente guerre germano-soviétique.

5 exécutions en Allemagne

BERLIN, 16. (A.P.) — La Cour du Peuple annonce qu'aujourd'hui a eu lieu l'exécution de cinq hommes dont quatre ont été trouvés coupables "de préparatifs pour haute trahison" et le cinquième, coupable d'espionnage pour le compte d'une puissance étrangère. Depuis le début de l'année, il y a eu 29 exécutions de ce genre en Allemagne.

Prise de l'île de Worms par les Allemands

LONDRES, 16 (C.P.). — Des dépêches de Stockholm disent que les Allemands viennent de s'emparer de l'île de Worms à l'entrée du golfe de Finlande. Cette île se trouve entre l'île de Dagoe et la terre ferme estonienne.

L'Ecole normale d'enseignement secondaire

Ouverture des cours à Montréal, le 20 octobre — Au Séminaire de philosophie

L'Ecole normale d'enseignement secondaire s'ouvrira à Montréal le 20 octobre prochain.

Comme on sait, le directeur de l'Ecole sera M. Georges Perras, spécialiste et le directeur des études, le Père Alcantara Dion, franciscain. Le Père Alcantara Dion, présentement professeur au collège séraphique des Trois-Rivières, viendra passer chaque semaine quelques jours à Montréal.

Pour le moment, l'Ecole aura son siège au séminaire de philosophie, chemin de la Côte des Neiges. Plus tard, elle aura vraisemblablement un local séparé quelque part dans la ville.

L'Ecole est déjà assurée de compter douze missionnaires. On sait qu'au séminaire de philosophie chaque élève a sa chambre. Bon nombre d'externes suivront aussi les cours de cette école nouvelle. Elle est ouverte à tous les bacheliers qui désirent se destiner à l'enseignement classique.

Le communiqué allemand

Berlin, 16 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand:

"En Ukraine, des unités de l'armée allemande ont établi au cours d'une attaque audacieuse efficace une ligne de défense sur l'aviation des alliés en des points hautement importants du cours inférieur du Dniepr, qui est très large. Après que ces têtes de ponts eurent été tenues et élargies au cours de plusieurs jours de combats contre des attaques puissantes et acharnées de l'ennemi en partie soutenues par des chars, les divisions allemandes ont maintenant poussé victorieusement plus à l'est sur un large front.

"Dans la région au sud du lac Ilmen, de puissantes forces des 11e, 27e et 34e armées soviétiques ont été battues de façon décisive au cours des dernières semaines par les troupes de l'armée allemande commandées par le colonel-général Busch avec l'appui des unités de la flotte aérienne du colonel-général Keller, comme on l'a déjà annoncé dans un bulletin extraordinaire.

"Neuf divisions ennemies ont été complètement anéanties et neuf autres écrasées après avoir subi les pertes les plus sanglantes. Plus de 53,000 prisonniers sont tombés entre nos mains et nous avons capturé ou détruit 320 chars et 695 pièces d'artillerie de tous calibres, ainsi qu'un abondant matériel de guerre.

"Dans la lutte contre les navires de ravitaillement anglais, l'aviation a détruit hier un pétrolier de 7,300 tonnes à l'ouest des Hébrides. La nuit dernière, on a mis le feu à deux gros navires marchands, y compris un transport, qui faisaient partie de convois dans les eaux qui environnent l'Angleterre.

"En Afrique-nord, des troupes allemandes ont effectué une sortie de reconnaissance réussie avec des chars à l'est de Salum. Près de Tobrouk, on a pris une hauteur importante après un combat acharné.

"Dans la journée de dimanche, huit avions anglais ont été descendus au cours d'engagements aériens ou par des canons anti-avions en Afrique-nord sans que nous perdions un seul appareil. Les tentatives des avions anglais d'attaquer la baie d'Heligoland et la côte hollandaise au cours de la journée d'hier n'ont pas donné de résultats. Des avions anglais ont descendu deux appareils ennemis.

"Des avions anglais ont jeté des bombes la nuit dernière sur divers endroits du nord-ouest de l'Allemagne. Il y a eu des morts et des blessés chez les civils, notamment à Hambourg. Des chasseurs de nuit et les canons anti-avions ont descendu neuf des avions de bombardement qui ont effectué ces attaques."

Parcs et terrains de jeux

Il est fortement question de placer la section administrative des parcs et terrains de jeux sous la juridiction du service d'urbanisme. On considère en effet que les parcs et terrains de jeux, au moins quant au lotissement et organisation générale, devraient dépendre de l'urbanisme au lieu du service des travaux publics.

10 autres otages exécutés à Paris

PARIS, 16 (A.P.) — Le commandant des forces d'occupation allemandes en France, le général Heinrich von Stuepnagel, a annoncé aujourd'hui que 10 autres otages ont été exécutés à Paris en représailles à la suite d'attaques contre des soldats allemands. Un avis publié dans les journaux de la zone occupée et affiché sur les murs dit que les attaques contre les soldats allemands ont eu lieu les 6, 10 et 11 septembre.

Biens royaux confisqués en Hollande

LA HAYE, 16 (A.P.) — Les autorités allemandes ont ordonné aujourd'hui la confiscation de tous les biens que les membres de la famille royale d'Orange et Nassau dont le chef est la reine Wilhelmine possèdent en Hollande occupée.

La récolte de pommes sera peu abondante

Fort gelée dans la région de Montréal

Québec, 16 (D.N.C.). — Une forte gelée a pris par surprise les horticulteurs de la région de Montréal. Vendredi dernier, après une nuit particulièrement froide, à pareille époque de l'année, plusieurs potagers avaient complètement changé d'aspect. Les fèves à beurre, les concombres, le tabac jaune, dont la récolte n'était pas encore terminée, ont beaucoup souffert. L'ile Bizard, qui jouit d'un climat généralement clément, a surtout été affectée par la gelée. Par contre, dans la région de Québec, les mûres du froid n'ont pas encore fait de dégâts.

M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, nous déclarait ce matin, que la récolte de pommes ne sera pas très abondante cette année. Dans Huntington, tout spécialement, trois orages de grêle ont laissé leurs traces dans les vergers. A l'île aux Coudres, les pomiers n'ont pas seulement souffert de la sécheresse, mais une forte tempête de vent a causé de gros dégâts, il y a une couple de semaines.

D'une façon générale, la saison n'est guère favorable aux récoltes. Dans plusieurs régions de la province, l'avoine est encore sur le champ, ou n'a pas été coupée. Il pleut presque tous les jours. Tout indique que les grains seront engraisés dans des conditions peu encourageantes. Il en est de même pour le lin, qu'on a beaucoup de peine à récolter.

Le communiqué italien

Rome, 16 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien:

"Des détachements mécanisés allemands ont effectué, avec le soutien de formations d'aviation de l'axe, une poussée offensive énergique en territoire égyptien à l'est de Salum, les 12 et 15 septembre, forçant les troupes anglaises à se replier.

"Des avions de chasse allemands et italiens ont à plusieurs reprises affronté des forces aériennes ennemies et descendu 12 appareils ennemis. Dix de nos propres avions ne sont pas rentrés. D'autres appareils ont été atteints et il se trouvait plusieurs blessés à bord.

"D'autres unités aériennes italiennes ont repris leurs actions de bombardement la nuit contre la forteresse de Tobrouk ainsi que contre la zone de Matruh. Elles ont atteint des fortifications et des dépôts où des incendies se sont allumés ainsi que des concentrations de véhicules automobiles et des installations de chemins de fer.

"Des avions ennemis ont bombardé Negassi sans résultat.

"En Afrique orientale, on rapporte un feu très actif de l'artillerie, des mortiers et des armes automatiques dans le secteur d'Elchech et des tentatives ennemies d'approcher de l'avant-poste de Culquabert, attaques complètement repoussées.

"En Méditerranée orientale, nos avions ont atteint de leurs bombes un navire marchand ennemi et l'ont sérieusement endommagé."

Par Vladivostok

Tokyo, 16 (A.P.). — La question des représentations japonaises contre les expéditions de pétrole à la Russie par voie de Vladivostok resteront en suspens en attendant l'issue des pourparlers anglo-japonais à Washington, a déclaré aujourd'hui M. Koh Ishii, chef de l'office d'information du cabinet. M. Ishii a révélé qu'un haut fonctionnaire du ministère japonais des Affaires étrangères accompagne le ministre japonais à Washington, M. Kaname Kakasugi, qui est parti hier pour rentrer aux Etats-Unis.

Le comte d'Athlone au Jardin zoologique

Québec, 16 (D.N.C.). — Le comte d'Athlone, accompagné de son secrétaire, sir Arthur Shuldham Redfern, a visité hier le Jardin zoologique de Charlesbourg. Son Excellence a été reçue par le Dr Armand Brassard, surintendant du jardin. Le gouverneur général s'est vivement intéressé à notre Jardin zoologique et à sa magnifique organisation. Il a chaleureusement félicité le Dr Brassard.

Arrivée d'un détachement d'aviateurs en Grande-Bretagne

UN PORT ANGLAIS, 16. (C.P.) — Un détachement d'aviateurs canadiens, australiens et néo-zélandais est arrivé aujourd'hui en Grande-Bretagne pour grossir les effectifs de l'aviation britannique. Tous sont des diplômés des centres d'entraînement du Commonwealth établis au Canada. Le détachement comprend des pilotes, des sous-filistes, des canoniers et des observateurs.

Le convoi qui les transportait n'a pas été attaqué quoique l'on ait rapporté à deux reprises la présence de sous-marins dans les parages.

Pie XII s'entretient pendant une heure avec le représentant personnel de M. Roosevelt

ROME, 16 (A.P.) — Sa Sainteté le pape Pie XII a accordé aujourd'hui une audience d'une heure au représentant personnel du président Roosevelt auprès du Saint-Siège, M. Myron Taylor. On croit que le pape a donné au cours de cet entretien sa réponse aux propositions qui lui auraient faites le représentant du président Roosevelt. On sait que M. Taylor a vu le pape mercredi dernier à son arrivée des Etats-Unis. On observe la plus grande discrétion dans les cercles du Vatican comme dans les cercles américains touchant ces pourparlers.

Pronostics d'hiver rigoureux

On anticipe chez Concordia, un hiver assez rigoureux, car on estime que la sécheresse de cet été se traduira par une réaction hivernale. Il n'est tombé que 10.79 pouces de pluie cet été, contre 19.06 en 1938 et 21.31 en 1937.

LE RECRUTEMENT

Appel de M. Pierre Casgrain

L'intérêt des Canadiens français

Portant la parole, hier soir, à l'occasion de la semaine dite de "reconnaissance" qui commémore le deuxième anniversaire de l'entrée du Canada en guerre, M. Pierre Casgrain, secrétaire d'Etat, a fait un appel en faveur du recrutement pour les forces armées. S'adressant aux Canadiens-français, le ministre a demandé à ceux-ci de s'engager en grand nombre, car "ils ont tout intérêt à répondre à l'appel de la patrie menacée".

M. Casgrain déclare qu'il faut défendre notre pays si nous voulons conserver nos manières de vivre, nos traditions françaises, notre mentalité et notre culture au lieu de devenir les esclaves du nazisme païen, persécuteur et oppresseur.

Le ministre ajoute que seuls quelques esprits chagrins s'objectent encore à notre plein effort de guerre, pour des motifs politiques. "C'est pour avoir oublié l'effort", dit-il, "pour avoir oublié que, sans la victoire, il ne s'agit plus de parti à promouvoir, ni de doctrines à faire triompher que des nations chères à nos cœurs subissent aujourd'hui le joug de l'étranger, de celui qui incarne, dans notre monde moderne, la version la plus complète de l'antichrist. D'autres jouent l'indifférence et le détachement. Ils masquent leur obstruction à l'effort de guerre sous le couvert d'un faux canadianisme... Je veux parler de ceux qui se drapent dans le manteau d'un soi-disant patriotisme rétrograde pour reprocher au peuple canadien de vouloir se défendre contre un ennemi imaginaire."

M. Casgrain dit que nous avons des motifs spirituels, comme des raisons matérielles, d'entrer en guerre. "Et parce que nous sommes en minorité, continue-t-il, nous étions (nous Canadiens français) plus justifiés d'entrer dans la lutte: nous savions le sort réservé aux minorités en Allemagne, surtout quand elles pratiquent comme nous la religion catholique et qu'elles parlent la langue française."

Le secrétaire d'Etat donne comme l'une des principales preuves que le danger est bien grand et la menace bien proche, l'attitude d'un pays aussi puissant que les Etats-Unis qui a spontanément mis à la disposition de la Grande-Bretagne et des alliés toutes ses ressources en argent et en matériel.

"La guerre mécanisée, et surtout l'avènement de l'aviation, ont rendu les frontières fluides et mouvantes. Nous devons nous défendre où l'ennemi nous attaque, continue le ministre. C'est à la gloire du Canada, tant anglais que français par la langue, mais animé d'une détermination commune quant aux principes, que des gens de chez nous, de Charlevoix, de Maisonneuve, des Trois-Rivières et de Rimouski, de Gaspé jusqu'à Pontiac, de nos montagnes jusqu'à la mer, partagent, avec les populations éprouvées de la Grande-Bretagne, les risques et les périls que nous pourrions la victoire."

M. Casgrain rappelle qu'après avoir été le grenier de l'Empire, le Canada est devenu l'arsenal de l'Empire. Sous forme d'impôts et de souscriptions aux emprunts, les Canadiens français ont noblement répondu à l'appel. Il faudra encore plus d'argent. L'argent lui-même ne sera pas suffisant. "Si les industries de guerre marchent à plein rendement, il faut aussi que les rangs de nos bataillons ne souffrent pas de trous et de vides qui donneraient prise à l'ennemi. Pour sortir victorieux du présent conflit, il faudra au pays autant de soldats qu'à la dernière guerre et, pour cette raison, le recrutement volontaire devra donner à la nation les effectifs nécessaires par les besoins de la tâche gigantesque que les événements et l'ennemi nous imposent. Nos compatriotes ont tout intérêt, je vous le répète, à répondre à l'appel de la patrie menacée."

La Beauce vote pour la loi Scott

Québec, 16. — Les gens de la Beauce ont choisi le système de la loi Scott en matière de vente d'alcool. Le vote a été décisif, soit une majorité de 6,700 voix en faveur de ce système, à la fin de la soirée, hier. Les résultats de quelques polls manquent encore, mais ne peuvent modifier le résultat de fond du vote. Des 21,000 électeurs inscrits sur les listes, 11,000 ont été présents aux bureaux de vote. Les votes se sont partagés comme suit: 9,158 pour et 2,458 contre; majorité totale: 6,700 pour la loi Scott.

On se souvient qu'en mai dernier une enquête portant les noms de 13,999 noms de citoyens de ce comté demandait au gouvernement fédéral que la Beauce puisse se prononcer, encore cette année, au sujet de la loi Scott.

Avant-postes défensifs

Londres, 16 (C.P.). — L'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, lord Halifax, a déclaré que la Grande-Bretagne accueillera avec satisfaction, même après la guerre, l'élargissement des frontières des Etats-Unis au delà des limites côtières et l'établissement d'avant-postes défensifs tels que l'Islande. L'établissement de tels avant-postes défensifs, dit-il, constitue une nouvelle manifestation de l'esprit des pionniers américains. Les problèmes de défense des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ne font plus qu'un seul problème et ce problème demeurera quand la guerre aura pris fin.

"Les plantes et la civilisation"

Mercredi soir prochain, le 17 septembre, à 8 h. 30, M. Jacques Rousseau, sous-directeur du Jardin botanique, fera en français une conférence intitulée: "Les plantes et la civilisation". Ce sera la première conférence de la série de conférences offertes au public par le Jardin botanique avec la coopération de la Carnegie Corporation of New York. Il y aura alternance de conférence française et de conférence anglaise. L'entrée est libre.

Le Jardin botanique est situé à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX, au terminus de l'autobus "Sherbrooke-E".

Interné en Espagne

On vient d'apprendre à Montréal que le sergent-pilote Donat Ménard, âgé de 19 ans seulement, est interné en Espagne. Le jeune aviateur canadien-français a piloté des bombardiers au-dessus de la France et d'autres pays occupés. En route l'autre jour d'Angleterre à Gibraltar avec cinq compagnons, leur bombardier n'a pu tenir le coup contre une terrible tempête et a dû se poser sur l'eau dans la Méditerranée. Des pêcheurs les ont rescapés. Le chalupe espagnol se dirigea vers l'Espagne et remit les aviateurs britanniques aux autorités. Pays neutre l'Espagne a dû interner les jeunes gens. Donat Ménard est natif de Montréal. Il n'avait que 18 ans lorsqu'il a reçu ses ailes.

Condamnations en France

Vichy, 16. (AP) — Un tribunal militaire a condamné à mort à Marseille un homme du nom d'André Bernard pour trahison. Le procès s'est instruit à huis clos et on n'a pas appris de détails touchant cette affaire. Un tribunal extraordinaire, siégeant également à Marseille, a condamné 10 personnes à des peines de 1 à 10 ans de prison pour avoir répandu de la propagande communiste. Trente personnes ont été condamnées pour la même raison dans les diverses régions de la France au cours des 24 dernières heures dont 17 en France occupée.

Les événements et l'ennemi nous imposent. Nos compatriotes ont tout intérêt, je vous le répète, à répondre à l'appel de la patrie menacée."



Directrice: Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Il existe actuellement un état de choses qui menace gravement la sécurité et le bonheur des ménages canadiens, surtout des jeunes ménages qui commencent à élever une famille et qui ont absolument besoin d'aide domestique.

Le drainage de notre population féminine vers les usines de guerre aura, j'en ai peur, des répercussions désastreuses sur notre vie de famille: c'est déjà un gros problème.

Les jeunes femmes de santé peu solide en souffriront d'autant plus qu'elles semblent ne pas avoir encore compris qu'il s'agit d'un fait qu'il faut envisager en face afin de tirer le meilleur parti possible des conditions nouvelles.

Elles doivent nécessairement organiser leur vie en faisant table rase de toutes les conventions dont elles s'encombraient dans la conduite de leur maison. Il serait désirable que toutes les femmes, jeunes ou plus vieilles, aient une heure dans la journée strictement réservée au repos. Qu'on ne me dise pas: "Je ne dors pas dans la nuit." Il n'est pas nécessaire de dormir mais de vous reposer, d'être seule, de pouvoir réfléchir et vous détendre. Les nerfs s'en porteront mieux et votre patience sera plus résistante. Exigez donc, porte fermée, de n'être pas dérangée, pendant cette heure, — choisie avec discernement, — à moins d'urgence: vous en apprécierez vite les bons effets.

Revenons à la bonne. Je suis certaine qu'un programme rationnel la garderait satisfaite. Pour cela il faut travailler avec elle, ne fût-ce qu'une heure, le matin, afin de la sortir rapidement du chaos: ménage, lits à faire, vaisselle; trop souvent, on lui donne le bébé à garder en plus. Il y a de quoi décourager les plus vaillantes. Mettez-y la main et le courage viendra.

Les très jeunes femmes n'ayant pas appris à faire les choses ne savent que comment elles les voudraient faites. Elles ignorent le temps qu'il faut pour chaque besogne, elles demandent la perfection de détails inutiles qu'on ne peut exiger qu'avec le service de deux bonnes.

Quand, en plus du travail quotidien, la mère, au lieu de s'occuper du bébé, préparation de la nourriture, bain et toilette de l'enfant, le faire boire ou manger, exige de sa bonne les soins minutieux qu'elle devrait donner elle-même, et pour le bien du bébé et pour la bonne organisation du travail, c'est insensé.

Une seule bonne ne peut être à la fois fille de chambre, bonne d'enfant et cuisinière. Si vous ne faites pas votre part, Madame, votre maison est mal tenue, votre bébé négligé et, après des semaines de mauvaise humeur, votre bonne s'en ira, et il faut avouer qu'elle a raison, elle sera mieux avec une maîtresse plus intelligente et moins paresseuse.

Voici donc les règles que je suggère: le premier point et le plus important, c'est d'accepter les conditions actuelles: avoir la certitude que votre bonne est comme l'oiseau sur la branche, qu'elle peut facilement trouver, en ce moment, un travail bien rétribué et que vous ne la garderez qu'en lui facilitant le service. Gardez-vous cependant de la crainte perpétuelle de perdre cette bonne: cela nuirait à la fermeté raisonnable qu'elle se refuse aux concessions lâches.

En second lieu, examinez consciencieusement l'organisation de votre vie, voyez les lacunes, le manque de méthode et éliminez tout le superflu, ce qui complique les choses sans augmenter le confort.

Un troisième point, c'est de faire travailler votre bonne avec vous et non constamment pour vous. Elle aura ainsi un intérêt dans la maison, elle saura, qu'aidée par vous, elle viendra à bout de son ouvrage.

Ces difficultés du service domestique ne sont pas passagères, les conditions nouvelles sont définitives, jamais le service ne sera ce qu'il était. Réglez votre vie en conséquence.

Une jeune femme intelligente et qui sait travailler sait organiser sa maison et elle se crée une sorte de snobisme intelligent d'indépendance vis-à-vis de ses bonnes dont elle exige avec fermeté l'essentiel, en même temps qu'une façon plus humaine d'envisager leur tâche qu'aucune de nos jeunes femmes n'aurait le courage d'assumer.

Quand on travaille chez soi, pour son mari et ses enfants, c'est acceptable. Au service des autres, on est vite découragé si ces autres ont des exigences déraisonnables et si elles ne sont pas traitées avec bonté et justice.

Organisez donc votre vie sensément. Renoncez à l'idée que vous aurez maintenant la liberté des jeunes filles. Vous avez voulu vous marier; à moins d'être des sottes, vous savez que vous prenez de grosses responsabilités, acceptez-les donc généreusement, c'est la seule manière d'être heureuse. La vie de famille ne se fonde ni dans les salons, ni dans les magasins, ni dans les rues, mais chez vous, dans votre maison bien tenue, avec vos enfants que vous ne confieriez pas impunément à des étrangères, en somme. Que d'enfants sont nerveux et colériques parce qu'ils ont été rudoyés par des bonnes en votre absence.

Soyez prudentes, même défiantes, acceptez le doux esclavage de la femme et de la mère tout entière à son devoir.

FADETTE

Les centres sociaux de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil

La grande publique du 20 septembre prochain se fera en faveur des œuvres de l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil. Les établissements de cet Institut sont des Centres sociaux où femmes et jeunes filles de tous les milieux peuvent trouver un complément d'éducation familiale et sociale, une initiation pratique à l'entraide sociale, enfin des services variés tels que: bureaux de placement, patronages, assistance familiale, œuvres de loisirs et de vacances, hospitalité, etc. Ces activités ont pour but, non seulement de protéger la foi et la moralité des jeunes filles mais de les aider à devenir des facteurs de relèvement dans leurs milieux respectifs.

Ces foyers d'apostolat sont appelés à devenir de précieuses auxiliaires de restauration sociale catholique. Aider à leur développement est à la fois une œuvre de zèle aussi bien que de charité. Toute souscription ou offre de service peuvent être adressée à la directrice, 1215 est. boul. St-Joseph, tél. Ca. 0335.

L'éblouissant... mirage...

Feuilleton du "Devoir"
Par Marguerite Bourcet

16. (Suite)

Josette est toute confuse. Roger a envie de rire.
— Ecoutez-moi bien, mademoiselle, reprend M. Chancel. Dès ce soir, je vous fais envoyer le rôle. Vous le travaillerez pendant huit jours et, si ça va, nous signerons le contrat. Entendu?

— Oh... oui!

— Nous établirons le contrat au nom de mademoiselle?

— Sybille Danjou, dit Roger, très sérieusement.

— Merci, mon parrain, lance joyeusement Josette, redevenue elle-même, à présent qu'elle n'a plus peur.

Les deux hommes se mettent à rire. C'est bon. La bataille est gagnée.

Sortie triomphante. Descente de l'escalier au galop, bras dessus, bras dessous, en camarades. Un fin goûter, tous les deux, dans un salon de thé voisin, pour fêter la victoire. Puis Roger s'engouffre dans un taxi afin de ne point manquer son interview.

Et Josette, avec la mauvaise plume et l'encre trop blanche d'un bureau de poste — il ne faut pas perdre une minute pour annoncer les bonnes nouvelles! — expédie aux siens ce bulletin de succès:

"Mes chers vieux chéris,

Où trouver la Solitude

Cécile, grande amie d'Euphrasie, avait soif de solitude... Elle n'en parlait à personne quand sa maman — les mamans deviennent tout! — lui offrit de passer une quinzaine à Saint-Eustache, au manoir de Sainte-Marie-des-Deux-Montagnes.

Chez les Bénédictines? Oui, chez les Bénédictines, dont vous avez entendu dire qu'il faut nécessairement agrandir le monastère grâce à vos nombreuses amonnes... à venir... qui suivront la même route que Cécile, car Cécile écrit à Mère Prieure, Mère Prieure lui répondra "oui" à Cécile... Un doux après-midi de septembre, une jeune fille, sac à la main, descend allègrement de l'autobus et gravit le chemin aboutissant au refuge de la Paix!

Une modeste petite sœur tourière ouvre la porte, lui sourit, parle peu, la conduit à sa chambre, de là à Mère Prieure qui la salue d'un cordial "Deo gratias!"

Une visite au Roi du ciel et de la terre caché au tabernacle pour nous, un soutenant repas et voilà Cécile en grand silence dans sa chambre grise.

Un prie-Dieu l'invite à imiter le dixième lépreux, celui qui adora et remercia; une table et une lampe lui promettent plusieurs heures de lecture; deux fenêtres lui laissent admirer à loisir le ciel et quelques légers nuages roses ou mauves, derniers reflets du soleil couchant, le lac et ses sombres montagnes, plus près du monastère, le jardin, les arbres.

Cécile s'entend que le bruissement des feuilles et le tic-tac de son réveille-matin qui lui rappelle, comme toutes les choses passagères, qu'elle vit dans le temps... qui est cependant l'éternité commencée ici-bas... Et pourtant non! Elle entend aussi la cloche qui tinte. C'est son langage. Chacune l'écoute. Sept heures! Elle sonne Complies: "Avant que la lumière disparaisse, nous vous supplions, Créateur, de toutes choses, d'être dans votre clémence notre protecteur et notre soutien."

A huit, elle sonnera Matines... Et demain, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies de nouveau...

A sa voir, les moniales quittent leur travail et chanteront l'Office divin: "Deus, in adiutorium meum intende; Domine, ad adjuvandum me festina!"

Et Dieu viendra à leur aide... Dieu se hâtera de les secourir... Le savant monde moderne, comme un enfant, oublie d'étudier la leçon: la leçon du clocher... Le fin clocher pointant vers les cieux beaucoup plus avant que sa puissance terrestre et qui lui apprendrait ce qu'il ignore de plus en plus: manger les fruits de l'amour divin: l'humilité, l'obéissance, la pureté, le travail, la paix, l'abandon au Chef suprême de l'univers, la Trinité sainte.

Le savant monde moderne craint-il de payer l'enseignement plein de sagesse du clocher d'un colis de plaisirs sacrifiés, suivi de plusieurs autres, d'une tonne de patience et de bonne volonté... suivie de plusieurs autres et peut-être d'une fiole de larmes suivie de plusieurs autres?

Par contre, il acquiesce à ce que ni les vers ni la rouille ne rongent: la jouissance durable du cœur pur, la paix profonde de l'âme libérée, le repos simple de la volonté perdue en celle du Maître du monde, en enfer dans chaque être qui lui servir d'abri... Il acquiesce à un autre bonheur, celui qui est béni, celui qui procure la vie éternelle...

Le ciel déroule maintenant son tapis d'étoiles sur lequel la cour céleste, dans l'invisible, se prosternerait et ne cesse nuit et jour de le louer: Saint, saint, saint est le Seigneur le Dieu Tout-Puissant, qui était, qui est et qui vient!

"Et ils jetèrent leurs couronnes devant le trône en disant: Vous êtes digne, notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir la gloire et l'honneur et la puissance, car c'est vous qui avez créé toutes choses, et c'est à cause de votre volonté qu'elles ont l'existence et qu'elles ont été créées."

"Tout va bien. Je signe mon contrat dans huit jours. Mon rôle sera très joli, on me prédit un magnifique début. Bientôt je vous annoncerai la gloire et, qui sait, peut-être quelque chose d'encore meilleur. Chut! Chut! A bientôt, et mille baisers de votre follement heureux: Josette".

Follement heureuse... En vérité, on ne saurait mieux dire...

VI
Les jours qui suivent déroulent leur rythme charmant, irrégulier et parfois comme un beau jardin de cinéma, chemin de sable fin bordé de rosiers sans épines.

L'hôtel est excellent, la chambre confortable. On a mis à la disposition de Josette un petit salon pourvu d'un piano. Le matin, la jeune fille travaille son rôle, soignant une inflexion, perlant une roulade; un joli rôle 1880 à la fois espigole et candide, effets de répliques et de tournures, éclats de rire chantés, malice innocente, virginal frou-frou d'organdi; le poncif traditionnel de l'ingénue du opéra

Et Cécile pense qu'ici-bas se déroulent le long tapis des siècles. Les états y marchent un moment, préparant à jamais leur éternité... Eternité d'amour ou de haine... selon qu'ils ont répondu à l'appel de l'Amour ou feint de n'y rien comprendre... au foyer... ou au cloître...

"Aimons Dieu puisque Dieu nous a aimés le premier".

A genoux dans la silencieuse chambre grise, Cécile, par la Vierge toute puissante, implore la Trinité sainte "de ne pas la laisser seule" mais de lui apprendre par sa présence au-dessus d'elle-même, à faire toujours ce qui Lui plait!"

Lucie DESHAIES

Septembre 1941.

LE COIN DE LA MENAGERE

Aliments pour le temps de guerre

Dans un feuillet publié pour la gouverner immédiatement des ménages canadiens, la Section des consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture donne des exemples de bons repas et souligne quelques détails pratiques touchant à la conservation et la cuisson des aliments.

BONS REPAS

Le choix des aliments ne peut être laissé au hasard. Il est nécessaire que les repas soient bien équilibrés et qu'ils contiennent une abondance d'éléments protecteurs.

Voici une excellente règle:

Par jour: 1 chopine de lait par adulte; 1 1/2 chopine à 1 pinte de lait par enfant, ou l'équivalent en lait de beurre ou en lait évaporé.
1 portion de pommes de terre (de préférence non pelées).
1 portion de légumes verts ou de jus de tomates.
1 portion d'autres légumes.
Fruits ou jus de fruits, à deux repas.
1 portion de céréale de grain entier.
1 portion de viande ou de poisson.
1 oeuf par jour, ou au moins 3 ou 4 oeufs par semaine.

Conseils pratiques pour une bonne technique de travail

Achiez judicieusement et vous épargnez l'argent.

Ne laissez rien perdre. Faites des conserves et des confitures de tous vos produits de surplus.

Conservez la valeur nutritive des aliments en les apprêtant bien. Economisez le combustible en faisant cuire dans un même four plusieurs plats à la fois ou en faisant cuire des pommes de terre et des céréales pour deux repas.

Economisez le temps en vous servant de procédés rapides de cuisson.

Conservez le goût des aliments en employant de bonnes méthodes de cuisson.

Préparez toute la graisse. Clarifiez-la et servez-vous-en pour la cuisine.

Evaluez les restes en achetant juste ce qu'il faut.

Gardez le lait sur; on en fait des gâteaux et des biscuits excellents.

Gardez le pain sec. On en fait de la chapelure pour les timbales, les farces, etc.

Gardez la cire des gelées, confitures, etc. Lavez, séchez, faites-la fondre et utilisez-la à nouveau.

Gardez l'eau de cuisson des légumes pour les soupes et les sauces.

Gardez les feuilles de céleri, de persil ou d'oignons verts. Faites-les sécher pour assaisonnement.

Gardez le vinaigre des cornichons: son goût épicé relève la saveur des salades.

Gardez le papier enveloppant le beurre pour beurrer les fêcheries, casseroles, etc.

Conservez votre énergie en organisant votre travail à l'avance.

"Prends la route"

par EDOUARD MONTPETIT
Etude d'un vit intérêt
En vente au Devoir et dans les principales librairies.

Prix: 25 c.

L'Armée canadienne

L'uniforme féminin

Description détaillée

Ottawa, 16 (Du Ministère de la Défense) — Le colonel Ralston, ministre de la Défense nationale, annonce que l'uniforme de service du Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne a été officiellement approuvé.

Typiquement canadien, cet uniforme est fait en barathée kaki et comporte plusieurs innovations qui lui donnent un cachet de distinction et une belle apparence. Ainsi, les volontaires du C.A.F.A.C. porteront un uniforme qui, de la tête aux pieds, sera à la fois élégant et pratique.

Cet uniforme a été dessiné par un couturier canadien d'après des instructions fournies par le bureau du maître-général de l'artillerie au quartier général de la Défense nationale. Plusieurs modèles différents ont été soumis et on a pris le meilleur de chacun d'eux pour en faire le modèle définitif; tant pour son dessin qu'au point de vue pratique, ce modèle a été soumis à l'approbation d'un comité de Canadiennes éminentes dont quelques-unes ont fait du service durant la première Grande Guerre, et dont l'opinion pouvait contribuer considérablement à rendre ce nouvel uniforme pratique.

Le dessin des insignes de la coiffure, du collet et des épaulettes n'est pas définitif, mais on s'attend à ce qu'il soit connu bientôt.

"Le Documentaire"

Voici quelques titres de la livraison de septembre du *Documentaire*, encyclopédie populaire mensuelle: L'évolution intellectuelle de la femme, Edmée Chénier, D.Dr.; Charles X, le dernier des rois français, Georges Beaume; Troisième voyage de Cartier au Canada, N.E. Dionne, etc.

Notices biographiques sur Joseph Sauveur, Jacques de Vaucanson, Louis Bréguet, Jean-Henri Lambert, Benjamin Franklin, etc.

Nos ennemis les insectes: W.J. Houde; Pour la défense de la race: la syphilis: maladie sociale.

Linguistique: synonymes de la langue française; vocabulaire électrotechnique.

Parait à Québec mensuellement. Abonnement: \$1.00; 10 cents l'exemplaire. Spécimen envoyé contre un timbre-poste de 5 cents à *Le Documentaire*, case postale 262, Québec.

A l'Ecole d'éducation familiale et sociale

Voici le programme des cours publics en techniques ménagères à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est. boul. St-Joseph. Ils commenceront le 17 octobre. On peut dès maintenant retirer sa place. Voici le programme de ces cours publics:

CUISINE: lundi, 2 h. et 7 h. 30, 2e année; mardi, 9 h. 30 a.m. pour jeunes de 10e année; mercredi, 2 h. et 7 h. 30 p.m., 1ère année; jeudi, 2 h. et 7 h. 30 p.m., démonstration; vendredi, 9 h. 30 a.m. et 2 h. p.m., pour jeunes de 10e année.

COUTURE: lundi, 2 h.; mardi, 9 h. 30 a.m.; mercredi, 7 h. 30 p.m.; jeudi, 9 h. 30 a.m. et 2 h. p.m.; vendredi, 2 h. p.m., pour petites et 7 h. p.m.

COUPE: lundi, 7 h. 30 p.m., 2e année; mardi, 2 h. p.m.; mercredi, 2 h. p.m., 1ère année; jeudi, 2 h. p.m., 1ère année; vendredi, 7 h. 30 p.m., 1ère année.

RECOMMODAGE: lundi et vendredi, à 10 h. a.m.

La casquette est relevée en avant, retombe en bouffant vers l'arrière pour permettre d'y rentrer les boucles de cheveux. Une bande d'étoffe, maintenue par des boutons à pression à l'arrière de la coiffure, comme on en voit sur des képis français, peut se rabattre et protéger l'arrière de la tête contre le mauvais temps.

La jaquette est ajustée, portée

Maison fondée en 1914

Tout concourt.

Outillage moderne, procédés approuvés, une main-d'œuvre habile — Tout concourt à redonner à vos meubles et vêtements leur fraîcheur et leur éclat d'autrefois.

Signalez tout simplement

CH. 2152

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau: 4368 Parthenais 4371 Lafrance

"Teindre est un art!"

longue, et taillée à la façon de la tunique des officiers de l'armée, mais sans ceinture. Des boutons de cuivre, des pattes d'épaule brun foncé faisant contraste avec le barathée kaki, des poches extérieures, boutonnées de chaque côté, et une poche sur la poitrine du côté gauche, complètent la description de la tunique.

La jupe est taillée en six laizes, ce qui lui donne de l'ampleur et de la souplesse. Elle est de barathée uni et, d'après les règlements, elle devra être à 15 pouces de terre.

Avec leur uniforme, les volontaires du C.A.F.A.C. porteront des souliers bruns, oxford, des bas de fil kaki, et des gants bruns. La chemise est en broadcloth kaki; elle est boutonnée au cou et se porte avec un faux col mou et une cravate militaire brune.

Le manteau d'hiver est en étoffe melton kaki ajusté, avec une demi-ceinture dans le dos. Les boutons sont en cuivre, et les poches sont coupées de biais, à la militaire. Le collet est large, de même que les revers; ceux-ci peuvent se boutonner au cou. Comme celles de la tunique, les pattes d'épaule sont brun foncé et font contraste avec l'étoffe kaki.

L'imperméable est du modèle rigide; il a une ceinture complète et il est fait d'un tissu beige, rendu imperméable au vent et à l'eau. Parmi les autres accessoires qui seront distribués avec l'uniforme, il y a des caoutchoucs et des couvre-chaussures bruns, un foulard de laine brun foncé et un pull-over kaki.

Le dessin des insignes de la coiffure, du collet et des épaulettes n'est pas définitif, mais on s'attend à ce qu'il soit connu bientôt.

"Le Documentaire"

Voici quelques titres de la livraison de septembre du *Documentaire*, encyclopédie populaire mensuelle: L'évolution intellectuelle de la femme, Edmée Chénier, D.Dr.; Charles X, le dernier des rois français, Georges Beaume; Troisième voyage de Cartier au Canada, N.E. Dionne, etc.

Notices biographiques sur Joseph Sauveur, Jacques de Vaucanson, Louis Bréguet, Jean-Henri Lambert, Benjamin Franklin, etc.

Nos ennemis les insectes: W.J. Houde; Pour la défense de la race: la syphilis: maladie sociale.

Linguistique: synonymes de la langue française; vocabulaire électrotechnique.

Parait à Québec mensuellement. Abonnement: \$1.00; 10 cents l'exemplaire. Spécimen envoyé contre un timbre-poste de 5 cents à *Le Documentaire*, case postale 262, Québec.

A l'Ecole d'éducation familiale et sociale

Voici le programme des cours publics en techniques ménagères à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est. boul. St-Joseph. Ils commenceront le 17 octobre. On peut dès maintenant retirer sa place. Voici le programme de ces cours publics:

CUISINE: lundi, 2 h. et 7 h. 30, 2e année; mardi, 9 h. 30 a.m. pour jeunes de 10e année; mercredi, 2 h. et 7 h. 30 p.m., 1ère année; jeudi, 2 h. et 7 h. 30 p.m., démonstration; vendredi, 9 h. 30 a.m. et 2 h. p.m., pour jeunes de 10e année.

COUTURE: lundi, 2 h.; mardi, 9 h. 30 a.m.; mercredi, 7 h. 30 p.m.; jeudi, 9 h. 30 a.m. et 2 h. p.m.; vendredi, 2 h. p.m., pour petites et 7 h. p.m.

COUPE: lundi, 7 h. 30 p.m., 2e année; mardi, 2 h. p.m.; mercredi, 2 h. p.m., 1ère année; jeudi, 2 h. p.m., 1ère année; vendredi, 7 h. 30 p.m., 1ère année.

RECOMMODAGE: lundi et vendredi, à 10 h. a.m.

La casquette est relevée en avant, retombe en bouffant vers l'arrière pour permettre d'y rentrer les boucles de cheveux. Une bande d'étoffe, maintenue par des boutons à pression à l'arrière de la coiffure, comme on en voit sur des képis français, peut se rabattre et protéger l'arrière de la tête contre le mauvais temps.

La jaquette est ajustée, portée

Maison fondée en 1914

Tout concourt.

Outillage moderne, procédés approuvés, une main-d'œuvre habile — Tout concourt à redonner à vos meubles et vêtements leur fraîcheur et leur éclat d'autrefois.

Signalez tout simplement

CH. 2152

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau: 4368 Parthenais 4371 Lafrance

"Teindre est un art!"

FANTAISIE A L'AIGUILLE ET TRICOT: mercredi, 7 h. 30; jeudi, 2 h.; vendredi, 7 h. 30 p.m.; samedi, 2 h. p.m.
ARTS DECORATIFS: lundi, 2 h. mardi, 7 h. 30 p.m.; jeudi et vendredi, 2 h. p.m.
FANTAISIE DE PAPIER: mardi, 7 h. 30 p.m.

Al'Association des femmes d'affaires

L'Association des femmes d'affaires affiliée à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, tiendra son assemblée mensuelle le mercredi 17 septembre, à 8 h. 15 du soir, à 553 est. rue Sherbrooke. Des questions importantes y seront traitées, on discutera aussi un plan nouveau, en vue d'augmenter le nombre des membres.

Les membres anciens et nouveaux et toutes les personnes qui s'intéressent aux affaires sont cordialement invitées à cette première réunion qui marquera la reprise des activités.

Reprise des cours du R. P. Voyer, O.P.

Le R. P. Raymond-Marie Voyer, O.P., reprendra, le mercredi soir, 17 septembre, à 8 h. 30, à l'Université de Montréal, ses cours de psychologie rationnelle. Le sujet à l'étude cette année sera le suivant: La question des facultés de l'âme en général: étude philosophique qui vise à expliquer notre activité humaine telle qu'elle apparaît, soit à l'observation commune, soit aux recherches de l'expérience scientifique.

"Quand on se Marie..."

Se marier est une grande aventure. Les romanciers prétendent que c'est un coup de dé.

Tandis que les jeunes croient à une lune de miel qui se finit qu'au libéra, certains époux, désillusionnés, sont tentés de crier tout haut que ce sacrement est une arnaque.

Ces diverses opinions ont un point commun de ressemblance. Elles trahissent l'insuccès de la préparation au mariage et l'ignorance des lois psychologiques qui président au bonheur de cet état. Dans cette vie à deux, encore plus que dans la vie individuelle, l'être humain est l'artisan de son propre bonheur.

Pour vous y mieux préparer, lisez donc...

"Quand on se Marie..."

par GEORGES BELANGER, Rédempteur.

L'Alaska

La voie aérienne la plus courte vers le continent européen

Une route relierait l'Alaska à Buenos-Ayres — Travaux de défense

New-York. (Du "Common Council for American Unity") — Les promesses que le gouvernement américain faisait récemment, d'être le plus possible la Russie dans la lutte que celle-ci livre aux armées envahissantes de l'Axe, remet à l'étude la presque totalité d'Alaska, territoire le plus étendu de toutes les possessions des Etats-Unis d'Amérique.

L'Alaska, avec ses 586,400 milles carrés de neige, de glace, de forêts et de vastes ressources naturelles inexploitées, appartenait à l'année 1867. Les Etats-Unis, au cours de cette année 1867, et grâce à l'initiative du secrétaire d'Etat William H. Seward, firent l'acquisition de cet immense territoire contre la somme de \$7,200,000. On s'empresse alors de qualifier cette acquisition par l'humiliante expression suivante: "Seward's folly". Des politiciens mécontents et le public en général accusent le secrétaire d'Etat Seward et le gouvernement de dépenser follement les deniers publics.

Mais depuis cette époque, et en or seulement, l'Alaska a produit un rendement presque cent fois égal au montant versé pour son acquisition. Les autres ressources du sol, ses pêcheries et ses grandes forêts constituent une richesse incalculable.

Si les mines d'or ont été convenablement exploitées jusqu'ici, il faut reconnaître que la colonisation, en général, est plutôt lente dans la presqu'île.

Il n'y a plus de Russes dans l'Alaska aujourd'hui, mais il y en avait quelques milliers vers 1867. Elle compte actuellement environ 60,000 habitants dont la moitié sont Indiens. L'effort de colonisation le plus récent fut entrepris par le gouvernement américain au fin de réduire le chômage aux Etats-Unis.

Depuis quelque temps, des fonctionnaires des Etats-Unis et du Canada réclament des mesures de défense plus appropriées pour l'Alaska, l'amélioration des fortifications actuelles et la création de nouvelles. Chose singulière, la principale raison qui déterminait la Russie à vendre l'Alaska, des 1867, c'est que la presqu'île ne pourrait être con-

venablement défendue dans le cas d'une guerre.

Mais les moyens de combat en usage de nos jours ont mis fin à cette croyance d'ailleurs. Aussi, à Kodiak, Unalaska et Sitka, le Département de la marine des Etats-Unis, est actuellement à améliorer les bases navales, sous-marines et aériennes, entraînant une somme d'argent dix fois supérieure à celle que versa le secrétaire Seward pour l'acquisition d'Alaska. Tout dernièrement, par suite de l'attitude belliqueuse du Japon et comme conséquence d'une coopération plus grande de la part des Etats-Unis, de la Russie et de la Grande-Bretagne, les mesures de défense entreprises dans la presqu'île, sont d'une très haute signification.

L'Alaska a un pressant besoin de bonnes routes. Ce moyen de transport fait défaut. Mais le jour n'est peut-être pas éloigné où une grande route la relierait à Buenos-Ayres. Cette grande entreprise permettrait au Canada, aux Etats-Unis, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud d'avoir un moyen de transport commun. Une telle route aurait un parcours de 17,000 milles; et d'après quelques fonctionnaires, cette route projetée est déjà utilisable sur un parcours de 11,000 milles.

Oui, l'Alaska a besoin d'un réseau de bonnes routes et la guerre va vraisemblablement hâter les travaux nécessaires. Il paraît que celle qui relierait Seattle à Hazelton en Canada, est déjà ouverte à la circulation.

On peut voir par les statistiques de l'année 1940, relatives à l'exploitation des mines, que si le nombre des habitants de l'Alaska est peu élevé, le sol renferme de grandes richesses. A part les mines d'or qui se maintiennent, on a exploité, l'année dernière surtout, des mines d'argent, de platine, de mercure, d'étain et de houille, choses très précieuses dans l'organisation de la défense nationale.

Au point de vue militaire, l'Alaska est un avant-poste de la côte du Pacifique. De plus, cette possession américaine est plus rapprochée du continent européen — par la voie du Pôle nord — que tout autre endroit des Etats-Unis. Et si jamais nous avions de combat devant nous, la voie aérienne qu'ils passeraient, disent les experts en aviation.

Au congrès de Hull

(Suite de la première page)
un léger déclin sur celui du 31 mai 1940. Mais depuis le 31 mai 1940 des événements ont surgi qui ont accru considérablement le nombre des membres de certains syndicats. Ainsi le syndicat de l'industrie d'aluminium d'Arvida a augmenté ses effectifs de 900 à 3,000 membres depuis quelques semaines et l'on compte que l'organisation syndicale à Rimouski atteindra prochainement 1,000 membres. On peut donc prévoir un avenir brillant pour la Confédération. Les événements l'aidèrent à enrégimenter des effectifs de plus en plus nombreux et de mieux en mieux disposés à travailler au bien commun de la classe ouvrière canadienne.

La chute des préjugés

A ses débuts la Confédération s'est heurtée à bien des préjugés. Il y en a encore de tenaces qui s'attachent à elle. Cela ne doit pas décourager ses dirigeants. Les préjugés tomberont d'eux-mêmes. Ce qui vige de se passer à Arvida est le gage de dorénavant les autorités fédérales et provinciales considéreront le mouvement ouvrier catholique avec beaucoup plus de sympathie qu'auparavant. "La grève d'Arvida", a dit le président de la Confédération, M. Alfred Charpentier, fut l'exemple le plus concluant du patriotisme éclairé et viril de notre mouvement dont l'intervention mit rapidement fin à la plus dangereuse des grèves que pouvait connaître l'effort de guerre du Canada. Ce fut une grève spontanée dont notre Syndicat de l'aluminium d'Arvida ne fut nullement responsable. Le ministre des Munitions, M. C. D. Howe, a cru à un acte de sabotage de la part des ouvriers. L'enquête royale a royalement lavé les ouvriers de cette accusation sans fondement. Les officiers de notre syndicat d'Arvida et notre infatigable secrétaire général ont beaucoup mérité du pays pour le rôle qu'ils ont joué au cours de cette grève.

Nul doute que d'ici la fin de la guerre les membres des syndicats catholiques auront d'autres occasions de démontrer dans quel esprit de conciliation et d'apaisement ils savent aborder les problèmes les plus épineux et les situations les plus dangereuses. M. Charpentier a abordé un aspect épineux des relations entre patrons et ouvriers en temps de guerre, lorsqu'il a dit, après avoir fait allusion aux grèves qui avaient eu lieu dans certaines industries de guerre: "L'illégalité de la grève dans ces industries (de guerre) stimule, dirait-on, la résistance (des patrons), leur refus. Ils préfèrent contraindre les ouvriers à demander une commission d'arbitrage qui règlera le différend entre eux et leurs employés sans être obligés de transiger avec un syndicat. Les employeurs qui s'opposent à la convention collective dans les industries de guerre, sont les premiers, a dit un député qui ne manque pas de cran, à mériter l'accusation de sabotage dans l'effort de guerre du Canada. Cela n'est pas si loin de la vérité, surtout lorsqu'un employeur est en présence d'une organisation qui offre les meilleures garanties d'honnêteté, de modération et de justice, en plus d'être civilement responsable de ses actes et guidés par un vrai patriotisme".

Dans la joie et la concorde

Hier, par exemple, au cours de la discussion de certaines résolutions, les congressistes donnaient la preuve de l'esprit d'honnêteté, de modération et de justice qui les anime. C'était un plaisir d'entendre ces ouvriers discuter leurs problèmes avec une franchise délicate et un vif souci de leurs intérêts et de ceux des autres. Il était évident que nos ouvriers connaissent "leur affaire", comme on dit. Et selon un mot que l'on répète souvent, ils manifestaient la ferme intention de s'en occuper et de s'en bien occuper. Ils abordèrent les difficultés qui assaillent les divers corps de métiers, d'une façon directe, avec bon sens, en tenant compte de la situation présente. De temps à autre des rires éclataient lorsque des orateurs faisaient des répliques piquantes. Au cours du congrès, nos ouvriers ont discuté et étudié, comme ils savent travailler: dans la joie, la concorde. Nous ne savons pas dans quel congrès d'hommes dits de profession, on apporte à l'étude des problèmes généraux et particuliers autant de bonhomie, de cordialité et de bon humour.

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire en marge du congrès de la Confédération des travailleurs catholiques. Vu l'ampleur et la variété des questions soulevées, il est bien inutile de tenter de donner un aperçu détaillé du travail considérable que l'on a abattu au cours des deux premières journées d'étude. A la fin du congrès qui aura lieu demain, il sera possible d'en prendre une vue d'ensemble et d'apprécier l'urgence nécessaire d'aider nos syndicats à jouer, dans la société, le rôle qui leur revient de droit. C'est là une question qui intéresse tout le monde.

Léopold RICHER

Le pain rationné à Rome

Rome, 16 (C.P.) — On a distribué aux citoyens de Rome, aujourd'hui, de nouvelles cartes de rationnement. Il s'agit, cette fois, d'un rationnement sur le pain qui commencera à compter du 1er octobre.

Pour l'effort de guerre

L'Association libérale Ste-Marie a tenu une assemblée hier soir, sous la présidence de M. Raoul Trépanier, ancien candidat dans Saint-Marie, où il a été défait par M. Houde. Les orateurs ont été MM. Gaspard Fautoux, ancien député de Saint-Marie; J.-Arsène Bonnier, député fédéral de Saint-Henri; Raoul Trépanier, Emery Sauvé et Hervé Ravary.

Tous ont demandé à la population d'aider à l'effort de guerre, et ils ont fait l'éloge de M. King et de M. Lapointe, qui sont contre la conscription mais qui ont levé des armées aussi considérables que l'avait fait M. Borden.

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Y trouve aussi, paraît-il, et à bon compte, des endroits où l'on peut savourer de la planteur cuisine paysanne d'autrefois, nous confie, l'eau à la bouche, notre interlocuteur. Tout cela doit être noté et exploité. Pas trop vite évidemment et pas trop bruyamment, afin, si on nous permet cette comparaison, de ne pas effacer le délicat velouté du fruit.

L'éloge du président

Spontanément, l'un des prédécesseurs de M. Walters s'est levé pour faire en son nom et au nom de son voisin de table, lui-même ancien président, l'éloge chaleureux de notre amphitryon. Il a dit avec beaucoup de modestie que l'occupant actuel de la présidence du "Royal Automobile Club" efface les traces de ses devanciers par le faste de ses réceptions et l'exquise urbanité qu'il apporte à s'acquiescer de sa charge.

Les convives au Mont-Bruno ont éclaté en applaudissements, car, de fait, M. Walters apporte la courtoisie et l'aisance du grand seigneur à s'acquiescer de ses fonctions et c'est la réapparition de l'axe dont nous parlions tantôt. M. McNamee, directeur-gérant du club, lui accorde une collaboration entendue pour régler dans le détail l'exécution du programme. C'est le coéquipier idéal.

Un incident émouvant

Nous avons noté parmi les personnalités présentes à cette tournée d'inspection, avec le maire de Montréal, le président de l'exécutif, M. Asselin. Au moment même où celui-ci se mettait à table à Saint-Bruno, il apprenait que son fils, officier-aviateur, était prisonnier en Allemagne, mais sain et sauf. On l'avait porté simplement disparu.

M. Asselin a été l'objet d'une manifestation, quand il a communiqué cette nouvelle à ses commensaux, qui lui a démontré la sympathie dont lui et sa famille sont l'objet. M. Asselin, exécutif, conseiller et membre de la commission d'urbanisme ont pu constater que les habitants de la ville sont désormais dégoûtés — sauf les goulots artificiels des ponts de péage. L'Automobile Club en les invitant à cette visite voulait leur faire toucher de sa main la nécessité de poursuivre ce dégoûtant à cœur même de la ville, là où il presse le plus et là aussi où, illogiquement, il tarde le plus.

Mais ce retard a désormais beaucoup pour cause l'action du gouvernement de Québec, puisque l'administration de la ville n'a plus de pouvoirs. Québec voudrait sûrement lui rendre assez pour lui permettre de ne pas étouffer ou paralyser, pour le plus grand mal du bien-être comme de la sécurité de ses contribuables, le trafic que versent en son sein les autoroutes provinciales.

M. Armand Dupuis au conseil du tourisme

Le Devoir avait réclaté la présence de l'un des nôtres au conseil fédéral du tourisme. C'est fait. L'impétrant a, nous sommes heureux de le reconnaître, toutes les qualités voulues pour faire mieux que figurer dans ce conseil. Il connaît à fond la province de son côté économique, commercial, éducatif et touristique, et il y a lieu de s'attendre à ce que ses avis aient poids, prestige et valeur pour nous auprès de ses collègues.

Les "curistes" à Vichy

Les restrictions ont diminué les affections du foie
Vichy. — Vichy, capitale provisoire de la France, est redevenue station thermique pour une période de trois mois. Bien que les services officiels ne tiennent qu'à grand-peine dans les principaux hôtels transformés en ministères, le gouvernement n'a pas voulu priver de leur cure annuelle les pèlerins de la grande grille et de la source du parc. Il a donc permis que les portes de Vichy soient ouvertes, non plus d'été, mais d'automne, car un contrôle sévère s'impose. Les personnes bien portantes furent impitoyablement refusées. Sage mesure sans laquelle ce serait l'invasion, la cohue.

Vichy en cet été de 1941 a pu présenter tant d'attrait: les mélomanes, qui se souvenaient que cette station devenait chaque année, à pareille époque, une capitale de la musique, ont dû pâlir d'émotion en apprenant que le maître Alfred Cortot y organisait de grandes manifestations artistiques. Les touristes de la zone libre — assez sévères, depuis l'armistice, de leur passe-temps favori — n'ont pas dû être moins impatients de courir sur les bords de l'Allier, vers un bel hippodrome qu'ils connaissent bien pour y avoir vu triompher quelques-uns des meilleurs cracks français. Enfin, de simples curieux avaient dû songer qu'en allant à Vichy ils verraient le gouvernement à l'œuvre. Mais ce spectacle historique leur fut refusé: le gouvernement entend travailler en paix.

Ainsi donc, il fallait être atteint d'une bien sérieuse et bien visible maladie pour obtenir des autorités vichyssoises son permis de cure. Les formalités à accomplir sont sévères. Il fallait d'abord posséder un billet de logement indiquant le nom de l'hôtel où l'on descendait et le numéro de la chambre qu'on y occupait (or, ce gîte n'était pas tellement facile à découvrir, bien que ces temps derniers la police ait élargi de Vichy toutes les personnes à la fois inutiles et bien portantes qui y séjourneraient sans motif valable). Il fallait ensuite produire un certificat médical attestant la nécessité de la cure. Après quoi, le visa thermal était accordé. Il donnait droit à un séjour maximum de vingt jours, la cure étant de dix-huit jours.

Du fait de cette rigoureuse, mais indispensable discipline, les "curistes", comme on les appelle, furent beaucoup moins nombreux que de coutume. Mais il y a d'autres raisons. A l'exception de quelques Suisses et d'un petit nombre d'Espagnols, les étrangers firent défaut. Il se peut aussi que certains malades se soient guéris, l'hiver dernier, de légères affections du foie qu'ils se plaisaient à entretenir par des excès de table. Les restrictions auraient du moins eu cet heureux résultat.

Raid de trois heures contre Hambourg

Londres, 16 (C.P.) — Le ministère de l'aviation annonce aujourd'hui qu'une puissante formation de bombardiers anglais a pilonné la nuit dernière les chantiers navals, les usines et les chemins de fer de Hambourg. L'attaque contre le grand port allemand si souvent bombardé s'est prolongée pendant trois heures et ses projectiles ont allumé plusieurs gros incendies. D'autres escadrilles anglaises ont attaqué les ports allemands de Cuxhaven, de Brême et de Wilhelmshaven ainsi que celui du Havre, en France occupée. Des escadrilles de chasse ont mitraillé et canonné des aérodromes ennemis. Le Royal Air Force a perdu neuf appareils au cours de ces expéditions.

Pour ce qui est des attaques allemandes contre la Grande-Bretagne, le bulletin officiel dit laconiquement qu'il n'y a "rien à signaler". Dans la journée d'hier, l'aviation anglaise a bombardé des navires et une fabrique dans le port norvégien de Haugesund. Elle a également attaqué un convoi allemand au large des îles de Frise, atteignant deux navires dont l'un a vraisemblablement coulé.

VIENT DE PARAITRE

"Notre révolution"

Sous le titre de *Notre Révolution*, les Editions Bernard Valliquette présentent un ouvrage remarquable de l'éminent écrivain Gérard de Catalogne, dont les deux volumes qui le constituent — *Tragédie dans le Monde* et *Hommes et doctrines du XXe siècle* — sont incontestablement appelés par leur caractère d'actualité, à trouver le plus grand succès auprès de tous ceux qu'intéressent les événements du jour, leurs causes, et leur signification.

L'auteur, dans une étude très complète, présente un document net et catégorique qui jette une lumière sur les troubles de notre civilisation, leur origine, et leurs répercussions si profondes sur l'esprit des générations de ce siècle.

C'est à cette génération d'hommes de tous les pays: "Des millions d'êtres qui s'interrogent avec angoisse sur la légitimité de leurs croyances..." et qu'il souhaite voir devenir la "génération de l'espérance" que Gérard de Catalogne dans son émouvant préface, dédie tout particulièrement ce livre.

Dans ses grandes lignes, le premier volume, divisé en deux parties, consacre la première: *Tragédie dans le Monde*, au bouleversement des valeurs, morales, spirituelles, économiques et politiques qui a suivi la guerre de 1914-1918. Le règne du machinisme, l'ère de la spéculation effrénée, l'irresponsabilité sociale de l'argent, la crise de 1929, le lurre de la liberté, le traité de Versailles, l'accumulation des richesses, le nationalisme et le syndicalisme, la rançon des erreurs, la politique à la petite semaine, les valeurs morales à restaurer, y sont admirablement analysés.

La seconde partie: *Charles Maurras et la IIIe République*, fait un tableau très détaillé de l'anarchie intérieure de la France, de l'attitude de Charles Maurras, et des dangers qui guettaient la France.

Le second volume: *Hommes et doctrines du XXe siècle*, présente une intéressante étude de l'Allemagne d'Hitler, de l'Italie fasciste et impériale de la Russie soviétique, de Franco et José-Antonio guides de l'Espagne. Un chapitre y est consacré à Roosevelt, à l'évolution de la démocratie américaine, et à son avenir.

Dans une "Finale": "Esquisse d'une politique humaine", Gérard de Catalogne expose pour l'avenir de la civilisation des opinions du plus haut intérêt, et fait confiance à l'esprit de l'homme pour trouver dans cette "Société de douleurs", dont parle Bossuet et dans ce monde de mystère, une harmonie à base de justice et de vérité.

Notre Révolution est en vente au prix de \$2 (\$2.20 par la poste), les deux volumes. Service de Librairie du Devoir.

M. Thorson parlera à 10 h. 45 au lieu de 10 h. 30 ce soir

Radio-Canada nous informe, en dernière heure, que M. Thorson, ministre des services de guerre, qui doit porter la parole ce soir, à l'occasion de la semaine dite de "conservation", parlera à 10 h. 45 et non à 10 h. 30. Il parlera en français, au réseau français de Radio-Canada.

Boni de vie chère aux employés de Radio-Canada

Ottawa, 16 (C.P.) — A une réunion spéciale tenue hier les gouverneurs de la Société Radio-Canada ont décidé d'accorder un boni de vie chère, à compter du 1er octobre, à tous les employés de Radio-Canada qui gagnent moins de \$2,100 par année et à tous les manœuvres qui gagnent de \$400 à \$500. Le boni sera payé d'après la même échelle que celui qu'on accorde au personnel du service civil fédéral, a déclaré M. A. Frigon, gérant adjoint de la Société, en annonçant cette nouvelle.

Le boni sera en vigueur jusqu'au 1er avril alors qu'on le révisera.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

La forme future de l'Etat français sera autoritaire, hiérarchique et sociale

Suppression du jury — Simplification de la procédure civile — Les juges seront mieux payés

Déclaration de M. Joseph Barthélemy, ministre de la Justice

Vichy. — La nouvelle constitution de la France ne sera promulguée qu'à la fin de la guerre, a déclaré le ministre de la Justice, M. Joseph Barthélemy, aux journalistes parisiens. La libération des prisonniers et le retour à l'état de paix sont considérés par le ministre de la Justice comme les conditions nécessaires, avant que l'on puisse entreprendre la réforme de la structure représentative par l'établissement de la nouvelle constitution. A une question posée sur la forme future de l'Etat français, M. Barthélemy a répondu: "Elle sera autoritaire, hiérarchique et sociale. Mais comme l'autorité n'est pas arbitraire, le recours aux pouvoirs demeure une nécessité; elle constituera une soupape de sûreté." Les nouveaux problèmes soulevés par la réorganisation de la législation civile et criminelle sont également à l'étude.

Le dessin de M. Barthélemy est de simplifier et de remettre en ordre un appareil compliqué qui n'est plus en rapport avec les exigences de la vie moderne. Parmi les réformes envisagées, le ministre de la Justice a cité au premier chef celle qui supprimera l'institution du jury. Le ministre de la Justice reproche au jury son manque de compétence. Il propose de le remplacer par un corps qui comprendrait, outre les simples

citoyens, un certain nombre de magistrats professionnels dont la compétence juridique permettrait de rendre des jugements solidement assis sur des bases plus sûres. De même, M. Barthélemy envisage de rajouter le corps de la procédure civile qui date de 1816, mais dont les fondements légaux remontent à 1667, c'est-à-dire au règne de Louis XIV. La procédure sera simplifiée et les délais raccourcis. On espère de cette façon accélérer le règlement des procès civils dont plus de 3,000 sont en suspens et certains depuis 1927.

Pour donner plus de dynamisme à la justice française et aussi pour lui rendre son prestige indispensable, M. Barthélemy estime nécessaire de revaloriser les fonctions judiciaires. Les juges en France seront désormais mieux payés et libérés de tous soucis matériels. Leur avancement sera plus rapide.

Le ministre de la Justice a aussi précisé au cours de l'interview que les prisons françaises abritent actuellement 34,000 détenus prévenus pour délits divers. M. Barthélemy a fourni d'autre part quelques précisions sur le Conseil de Justice récemment institué par le maréchal Pétain. Ce conseil comprendra neuf membres et soumettra ses propositions au maréchal Pétain avant le 15 octobre.

Ventes aux enchères

Les autorités municipales ont commencé hier matin la vente aux enchères de 3,100 lots vacants et 400 maisons, pour arrérages de taxes municipales

La ville a fait le meilleur marché de la journée. Elle est, en effet, pour la somme modique de \$1, devenue propriétaire d'un terrain situé sur la rue Saint-Laurent et évalué à \$18,000. Pour \$10, la municipalité a obtenu huit terrains évalués à \$38,550 et deux propriétés évaluées à \$6,900, sur lesquels les taxes dues et impayées s'élevaient à \$4,912.48 pour les terrains et à \$455.81 pour les propriétés.

Deux terrains évalués à \$10,050 et sur lesquels leurs anciens propriétaires devaient des arrérages de taxes de \$819.75, ont été adjugés à des particuliers pour \$988.41. 17 propriétés, évaluées à \$246,200 et sur lesquelles on devait en taxes \$17,958.99, ont enfin rapporté à la ville la jolie somme de \$72,475. On n'a vendu que huit terrains et deux propriétés à la ville, deux terrains et 17 propriétés à des particuliers, des créanciers hypothécaires dans la majorité des cas.

Les arachides de l'Afrique française

Dakar. — L'Afrique occidentale française fait un gros effort pour parer à la pénurie d'huile dans la métropole. La France métropolitaine en 1938 absorbait 1,022,000 tonnes d'arachides; 560,000 tonnes provenaient de l'A. O. F., soit un peu plus de la moitié des besoins de la métropole. Le reste venait pour une faible partie des autres colonies et pour la plus grande partie de l'étranger.

C'est la production presque complète de l'Afrique occidentale française que la France absorbe ainsi. Le Sénégal, c'est la principale — pour dire la seule — richesse, en fournissant les trois quarts.

En réalité, l'arachide pose aussi bien dans le reste de l'Afrique noire, mais le prix de revient des transports pour une telle marchandise constitue un obstacle insurmontable et les colonies de l'intérieur ne cultivent guère l'arachide que pour leur propre consommation.

M. Hanson rencontre lord Bennett

Londres, 16 (C.P., par câble) — Lord Bennett, ancien premier ministre conservateur du Canada, et M. R. B. Hanson, leader du parti conservateur canadien à la Chambre des Communes, se sont rencontrés par hasard dans le hall d'entrée de l'hôtel Savoy, aujourd'hui, au moment où M. Hanson se rendait déjeuner avec le vicomte Cranborne, ministre des Dominions. Lord Bennett a salué son ancien collègue d'un cordial: "Hello, Dick, delighted to see you", alors que M. Hanson lui a répondu: "Hello, R.B.", comme au temps où le nouveau membre de la Chambre des Lords n'était que R. B. Bennett. Les deux amis se sont entendus pour un entretien plus prolongé qui aura lieu prochainement.

M. Hanson a aussi rencontré le comte de Bessborough, ancien vice-roi du Canada, qui l'a invité à une réception intime qu'il doit donner en l'honneur d'un groupe de soldats canadiens. Au cours de la journée, M. Hanson doit rencontrer le major-général P. J. Montague, chef des quartiers généraux militaires canadiens, et M. David Margesson, ministre britannique de la guerre.

Ce matin, M. Hanson et les députés canadiens qui l'accompagnent ont assisté à la cathédrale Saint-Paul, à une cérémonie religieuse à l'occasion de la majorité du roi Pierre de Yougoslavie. Leurs Majestés le roi George et la reine Elizabeth, le premier ministre Churchill et les chefs des gouvernements alliés réfugiés à Londres assistaient à cette cérémonie.

Tragédie ferroviaire au Japon

Tokio, 16 (A.P.) — Plus de 100 voyageurs ont été tués ou blessés lors d'une collision de trains près de la gare d'Aboshi, entre Himeji et Okayama, dans l'ouest japonais, aujourd'hui.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

VOICI LA FRANCE DE CE MOIS

SOMMAIRE — JUILLET 1941

France J.-P. F. JOURNAL
Haine de la Force Bertrand de JOUVENEL
Les Sports au Baccalauréat Paul HAZARD
de l'Académie Française
Universalité du Latin Duc de la FORCE
de l'Académie Française

La vie d'aujourd'hui Bernard GAVOTY
L'Avenir de la Musique Française COLETTE
L'Heure de la Flagnarde Christian RONDET
Une Ascension à la Meije Attribué à Charles BAUDELAIRE
Incompatibilité François de PIERREFEU
La Crau C. ROBERT-MULLER
L'Hydromel, boisson du Pays de Galles et de Bretagne

Pour une Politique de la Pêche Maurice CONSTANTIN-WEYER
Autrefois, à Lyon Capitale de la Soie Alexandre ARNOUX

Documents
Bibliographie
Deux Entreprises Françaises :
I. — Le Transsaharien Maurice MARTIN de GARD
II. — Les Travaux du Niger

Paroles au Maréchal Paul CLAUDEL
Humour d'Ambassadeurs Lansing WARREN
L'Armée Soviétique A. GRASSET
La Vie de l'Esprit

Naissance d'un Film Claude J. ALLEN
Chronologie :
Chronologie générale
Chronologie des opérations au Levant

Amitiés françaises
Sauvons les Enfants Augusto de CASTRO
Contacts Pierre LYAUTEY
L'Avenir Economique de la Suisse J. DELEBEQUE

Histoire :
Antoine, du Théâtre Libre Paul GORDEAUX
Sully, ministre Henri PRAT

Une nouvelle
Le Lac Fou Maurice GENEVOIX

Au comptoir .25s, par la poste .30s.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Romans et légendes sur l'Histoire du Canada

par Eugène ACHARD

Volumes illustrés (5 1/2 x 8) couverture en couleurs

Série à 25 sous au comptoir; 30 sous par la poste. 132 pages

L'HOMME BLANC DE GASPE, (premier voyage de Jacques Cartier au Canada).

SUR LE GRAND FLEUVE DU CANADA, (deuxième voyage de Jacques Cartier — 1ère partie)

LE GRAND CHEF DE STADACONE, (deuxième voyage de Jacques Cartier — 2ème partie)

SUR LES HAUTEURS DE CHARLESBOURG-ROYAL, (troisième voyage de Jacques Cartier).

LA FEE DES ERABLES, (récits et légendes)

LES CONTES DU RICHELIEU, (contes et légendes)

LE TRESOR DE L'ILE-AUX-NOIX, (roman de l'époque de 1837).

LES CONTES DU SAINT-LAURENT, (contes et légendes).

AUX QUATRE COINS DES ROUTES CANADIENNES, (récits et légendes).

AU TEMPS DES INDIENS ROUGES, (récits et légendes).

Série à 15 sous au comptoir; 20 sous par la poste. 68 pages

LA FIN D'UN TRAITE, (contes de 1837).

LE CORSAIRE DE LA BAIE D'HUDSON, (exploits d'Iberville).

LE MISSISSIPPI, PERE DES EAUX, (récits).

LES GRANDS NOMS DE L'HISTOIRE CANADIENNE, (récits).

A TRAVERS LE CANADA, (récits).

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est. Montréal

Dans Huntingdon

M. D.-J. O'Connor candidat libéral

Il a été choisi hier après-midi, par 40 votes contre 37 en faveur de M. E. Martin — Ancien député fédéral du comté — Discours de MM. Mathewson et Bouchard — Les bons chemins sont moins coûteux que les mauvais

Huntingdon, 16 (De notre envoyé spécial). — La convention pour le choix du candidat libéral officiel dans l'élection complémentaire de Huntingdon, le 6 octobre prochain, a eu lieu hier après-midi dans la salle du tribunal de justice de Huntingdon. C'est une salle qui sert aux audiences judiciaires... quand il y en a, car il paraît que la dernière date d'au moins une dizaine d'années. On s'en sert occasionnellement pour les conventions politiques, mais plutôt rarement, et une, sinon la dernière, eut lieu pour choisir M. Gordon Scott, candidat du gouvernement Taschereau, en 1930, comme trésorier provincial. Il s'agissait alors aussi d'une élection complémentaire et M. Scott fut défait par M. Martin Fisher, alors candidat conservateur présenté par M. Camille Houde, chef du parti.

M. Scott fut ensuite nommé conseiller législatif. M. Martin Fisher l'a suivi également. On sait que M. Scott périt en mer l'an dernier lorsque le navire où il se trouvait fut torpillé.

Hier après-midi, M. D.-J. O'Connor, de Huntingdon, ancien député fédéral du comté, a été choisi candidat du gouvernement Godbout, après une lutte serrée avec M. Erle Martin, avocat. M. O'Connor ne l'emporta que par 40 voix contre 37. M. O'Connor avait été élu député fédéral du comté en janvier 1930, à la mort de M. James Robb, ancien ministre fédéral des Finances. Il s'agissait là aussi d'une élection complémentaire et cette fois par acclamation. Aux élections suivantes en 1930 il avait été défait par M. Moore, candidat conservateur.

La convention a été présidée par M. Arthur Mathewson, trésorier provincial. Il a rendu hommage à l'ancien député M. James Robb, mort tragiquement dans un incendie de sa maison, et les délégués se sont levés à la demande de M. Mathewson, pour observer une demi-minute de silence. Le ministre a ensuite annoncé qu'il y avait 26 voix dans le comté et que chaque vote était représenté par trois délégués, et que 77 des 78 délégués présents.

On passe ensuite à la présentation des candidats et MM. D.-J. O'Connor, Erle Martin et W. L. Carr sont mis en nomination. Le premier vote pris sous la direction de MM. Mathewson et Aimé Fautoux, représentant de l'organisation libérale centrale de Montréal, a donné le résultat suivant: M. O'Connor, 35 voix; M. Martin, 27 voix; M. Carr, 14 voix. On a repris un second vote qui a été de 40 voix pour M. O'Connor contre 37 voix pour M. Martin.

Celui-ci a alors proposé que le choix de M. O'Connor soit déclaré unanime. MM. Carr et Martin ont ensuite déclaré qu'il fallait appuyer le candidat choisi.

M. Black, député fédéral du comté, a parlé en anglais et en français ainsi que M. Carr. Puis M. Mathewson a prononcé un bref discours pour présenter M. Damien Bouchard, ministre de la voirie.

M. Mathewson a dit que lorsque le gouvernement actuel était arrivé au pouvoir, la province se trouvait à un rythme d'un million par semaine. Le gouvernement Godbout, prétend-il, a remonté la côte et il rembourse les dettes de la province à raison de \$100,000 par semaine.

M. Damien Bouchard

Le ministre a parlé uniquement en anglais. Il fait l'éloge du député défunt, puis il parle de politique.

Il dit que le gouvernement Duplessis a fait les élections en 1939, alors qu'il lui restait deux années pour finir son terme, parce que la province était en faillite et ne pouvait plus emprunter cinq sous dans la province, ni des banques, ni des particuliers, car il avait placé la province au bord de la banqueroute, au point qu'il avait donné 21,000 chèques sans provision aux banques, pour les salaires et qu'il n'avait pas d'argent pour payer les employés. Le gouvernement Duplessis, dit M. Bouchard, était acculé à l'alternative de convoquer une session spéciale pour imposer de nouvelles taxes, ou demander un autre mandat après quoi, il eût convoqué la session pour imposer les taxes. Le ministre dit que le gouvernement Duplessis endettait la province à raison d'un million par semaine et qu'il avait augmenté la dette de la province, pendant sa durée d'administration, d'une somme de \$155,000,000.

C'est pourquoi le gouvernement Godbout a dû imposer les taxes que le gouvernement Duplessis n'avait pas imposées mais qu'il aurait été obligé d'imposer. M. Bouchard dit que le gouvernement actuel a

Radio-Canada et le français dans le nord du Québec

Le Comité permanent de la Survivance française en Amérique nous communique:

Nos compatriotes de langue française du Nord du Québec demandent depuis plusieurs mois déjà des émissions françaises de Radio-Canada. Leurs demandes ont été appuyées par le Comité de la Survivance française, en particulier par son président, M. Adrien Pouliot. Ce dernier s'est fait l'avocat de nos compatriotes auprès de ses collègues du Bureau des Gouvernements du Canada.

Les démarches entreprises ont été couronnées de succès. La Société Radio-Canada vient de décider la construction de lignes de transmission pour desservir les Canadiens français du Nord du Québec. Les Gouvernements possèdent des conditions à cette offre. La première est que les postes de Rouyn et de Val d'Or qui bénéficieraient de ces lignes soient portés de cent à

mille watts. La seconde est que les propriétaires de ces postes s'engagent à irradier les programmes du réseau français de Radio-Canada. Le gouvernement assumera donc lui-même la plus grande partie des frais du nouveau service: à savoir ceux de l'établissement de lignes de transmission. Ces frais s'élèveront à une trentaine de mille dollars par année.

Il est à espérer que les deux postes ci-haut mentionnés acceptent les conditions posées par Radio-Canada. Alors aura pris fin une situation assez pénible pour les milliers de Canadiens de langue française qui habitent le Nord du Québec. Nous croyons savoir qu'un projet est en cours qui viserait la ville d'Amos et la région qui l'entoure.

Il convient de féliciter Radio-Canada de cette décision en faveur du français.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le sou et le cent

Dernièrement, un quidam comptait sur votre bienveillance pour publier une lettre, genre "gallus ad asinum", au sujet du mot "sou", auquel il reprochait son archaïsme. Il ne pouvait s'imaginer de meilleur châtiment que de voir sa prose imprimée au grand jour.

Si l'on admet de plain-pied le mot "cent" dans la langue française, il va sans dire que ce sera sans guillemets; alors, qu'est-ce qui nous indiquera quand ce mot devra prendre la consonance de "cent" comme en anglais et voudra dire la monnaie de cette valeur, ou quand il devra se prononcer simplement cent (100) comme en français? Comme exemple, supposons qu'il s'agisse de feuilles de papier; si je vous dis qu'elles coûtent un cent le cent, l'on voit tout de suite la confusion, car cela pourra et devra se lire, en français: un 100 le 100; tandis que si je dis qu'elles coûtent un sou le cent, l'on comprend tout de suite ce que c'est. L'on pourrait multiplier les cas où l'emploi du mot cent sans guillemets prêterait à l'ambiguïté. D'ailleurs, le meilleur moyen de servir la langue française n'est-il pas de se servir de mots français?

Que si l'on veut des titres de noblesse au mot "sou", revenons à plus d'un siècle en arrière et prenons par la même occasion une leçon de patriotisme de nos pères. L'on ne devait pas une pièce de cuivre d'un sou, et sait-on ce qu'il y a d'inscript? Eh! bien, sur l'avers (au haut): "Province du Bas-Canada", et au bas: "Un sou"; et au revers: "Bank Token, Concordia Salus, 1837, half penny". Après ça, si nos pères nous avaient obtenu cette concession, comment se fait-il qu'il y ait de nos jours des Canadiens français assez anglicisés pour renier ce geste de nos ancêtres, sous prétexte que c'est démodé? Est-ce que par hasard nos droits au français sur notre monnaie pour raient être périmés? Honnis soient ceux qui le pensent!

Et si nous délaissions ainsi nos vieux mots français parce qu'ils sont démodés, n'y a-t-il pas danger qu'avec l'enseignement à l'outrance de l'anglais dans toutes nos écoles, toute la langue y passe et devienne de l'archaïsme?

Alphonse LECLAIR

Grande-Côte, Ste-Thérèse, 11 sept. 1941.

Le pilote Asselin est prisonnier des Allemands

Aux écoutés des émissions de la radio de Berlin depuis plusieurs jours pour apprendre des nouvelles du jeune pilote E.-T. Asselin, fils de M. Omé Asselin, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, le docteur Philippe Beaudry, de Sherbrooke, oncle du jeune homme, a capté une émission hier au cours de laquelle on a donné une liste de noms de prisonniers de guerre britanniques. Le nom du pilote Asselin était du nombre. Immédiatement, M. Beaudry a communiqué avec Mme Asselin, qui passait des heures elle aussi près de son radiophone. Elle a pu rejoindre hier soir M. Asselin à St-John où il assistait à un dîner du Royal Automobile Club.

M. Asselin a appris la nouvelle à ses compagnons. Comme on avait des raisons de croire que le jeune Asselin pouvait être tombé dans la Manche et disparu sans retour, la nouvelle qu'il était prisonnier des Allemands s'est trouvée une bonne nouvelle, parce qu'au moins l'intrepide jeune pilote est vivant et que ses parents ont bon espoir de le revoir.

Hommage aux Saints Martyrs Canadiens

Jeudi soir, à 8 h., Mgr Henri Jeannotte, P.S.S., directeur de l'Œuvre pontificale de la Propagation de la Foi, bénira un nouveau groupe des SS. Martyrs Canadiens dans l'église qui leur est consacrée à Montréal. Mgr Jeannotte prononcera aussi l'allocation de circonstance. Cette manifestation coïncidera avec le début de la neuvième solennelle préparatoire à la fête et à la solennité des seconds patrons du Canada.

Il y aura par la suite office tous les soirs à huit heures et le dimanche à 7 h. 30. Le prédicateur de la neuvième sera le R. P. Vincent Colozza, S.J., de la maison de Saint-Armand. Le tramway Saint-Denis-Saint No 24, conduit à l'église des SS. Martyrs Canadiens. On descend à De Lorimier pour remonter jusqu'à Sauvé.

En Belgique

Londres. — Les indemnités exorbitantes fixées par l'ennemi pour l'entretien de ses troupes contribuent à ruiner les communes et la Belgique entière.

C'est ainsi que la ville d'Ostende devait payer, à fin février, six millions pour le logement des troupes. En outre, de véritables procédés de gangsters sont utilisés: c'est ainsi que dans certains immeubles les nazis ont fait exécuter des transformations qui pourraient introduire une demande d'indemnité... après la guerre!

De nombreux trains ont été à nouveau et récemment supprimés en Belgique, par suite du manque de charbon.

Les journaux nazifiés eux-mêmes s'inquiètent des retardés dans la production du distributeur. Par ailleurs, une grande partie du matériel roulant a été pris par les Allemands, qui s'en servent vers l'est, comme nous l'avons annoncé. (France)

L'uniformité des manuels à Québec

Québec, 16 (D.N.C.). — A sa réunion régulière hier la Commission des écoles de Québec a résolu de donner aux provinciaux et provinciaux des communautés enseignantes de Québec, un délai qui se terminera le 1er octobre pour assurer l'intégralité de l'uniformité des manuels de classe.

Cette question soulève énormément d'intérêt chez les parents. Ceux-ci se sont longtemps plaints, en effet, que les livres coûtent trop cher. Car le jour où les circonstances obligent une famille à changer de quartier et à envoyer les enfants dans les écoles dirigées par des communautés différentes, il fallait, la plupart du temps, de nouveaux livres de classe.

Une première réglementation obligea les communautés enseignantes à uniformiser les livres de classe, jusqu'à un certain point. Mais cette mesure ne fut pas appliquée intégralement. Comme, au jugement des commissaires, aucune raison ne peut empêcher l'uniformité intégrale des manuels, celle-ci devra être réalisée avant le 1er octobre. Sans quoi la Commission fera des retenues sur les salaires.

Incident entre le Pérou et l'Equateur

Lima, Pérou, 16 (AP). — Le Pérou a accusé aujourd'hui l'Equateur de violer la trêve qui a mis fin à la guerre de frontière de mois de juillet. Le gouvernement péruvien prétend que ses avions ont dû attaquer des points où l'Equateur concentrait des troupes en vue d'une agression ultérieure.

(Le gouvernement de l'Equateur a dit hier soir que des avions péruviens ont attaqué la ville de Tengué, sur le golfe de Guayaquil, l'un des points, et que des vaisseaux péruviens ont bombardé le port de Tenda pendant vingt minutes.)

Progrès de l'élevage du renne

Ottawa, 16. — Les 2,370 rennes importés de l'Alaska par le gouvernement canadien en 1935 se sont bien multipliés depuis, que leur nombre atteint maintenant quelque 8,000 têtes, annonce le ministre fédéral des mines et des ressources. Le principal troupeau se trouve sur la réserve de gouvernement près du delta du Mackenzie, se compose d'environ 5,000 rennes, et les deux troupeaux confiés aux Indiens comprennent les 3,000 autres.

C'est en décembre 1938 que le gouvernement confiait pour la première fois aux Indiens un troupeau de 950 animaux tirés dans le troupeau principal et conduits sur terre jusqu'à la région de la rivière Anderson. On n'a pas encore fait de dénombrement annuel de ce second troupeau, mais on estime qu'il est le plus grand troupeau de rennes du Canada. On a remis à des Indiens en décembre 1940 un autre troupeau de rennes de quelque 225 animaux. L'année qu'on a choisi pour l'établissement de ce troupeau est le bassin de la rivière Anderson, qui s'écoule dans le delta du Mackenzie. On n'a pas encore fait de dénombrement annuel de ce second troupeau, mais on estime qu'il est le plus grand troupeau de rennes du Canada.

On se sert aussi du bois dans la fabrication de la pulpe, dont on fait les enveloppes des cartouches, du fulmicoton, de la poudre sans fumée, des pellicules cinématographiques, du collodion et des matières plastiques celluloides. On utilise la farine de bois dans la fabrication de la dynamite indispensable aux travaux de construction et de démolition. On extrait aussi du bois et du charbon de bois de saignée qui peut alimenter les moteurs à combustion interne et réduire les importations de gazoline et d'huile Diesel. On se sert beaucoup du charbon de bois provenant des bois du Canada dans la préparation de certains allages. L'acier vient surtout dans la construction des avions.

Le bois est utile à l'effort de guerre de bien d'autres façon encore, et plusieurs expériences suggérées par la crise actuelle pourraient faire le sujet de beaucoup d'autres recherches que les circonstances seront plus avantageuses.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

M. Ilsley demande d'économiser

Ottawa, 16 (C. P.). — Portant la parole, hier soir, à l'occasion de la semaine dite de "reconsécration", le ministre canadien des Finances, M. J. L. Ilsley, demande à toute la population d'économiser, de réduire le plus possible ses dépenses. Il affirme qu'aucun d'entre nous ne peut laisser à son voisin la responsabilité de contribuer au coût énorme de la lutte terrible qui se livre pour la liberté.

Le ministre dit que pour payer l'effort de guerre du pays et donner à la Grande-Bretagne tout l'argent dont elle a besoin pour ses achats dans ce Dominion, il faudrait que le gouvernement emprunte presque autant qu'il obtient en taxes.

Cela signifie que nous devons emprunter de millions de Canadiens, de tous ceux qui peuvent épargner quelque argent de leurs revenus, a précisé M. Ilsley. Nous appelons cette politique dans une 900 souscription à l'emprunt de la victoire et il y a eu plus d'un million de certificats d'épargne de guerre réclamés chaque mois cet été.

"Notre emprunt de la victoire a été un grand succès pour le peuple de notre pays, mais nous ne pouvons nous reposer sur ce succès. Nous devons épargner de plus en plus dès maintenant. C'est ce que je demande à chacun de vous ce soir. De moins en moins et épargnez plus. Les Canadiens, comme producteurs, travaillent énergiquement pour la guerre dans les services militaires, les usines ou dans les champs. Mais ce n'est pas tout ce que nous devons faire. Nous avons un autre devoir comme consommateurs. Et tous nous sommes des consommateurs. Nous avons le devoir de n'acheter que le strict nécessaire."

"Le coût de l'effort de guerre du Canada durant la présente année fiscale qui se termine le 31 mars prochain sera d'environ \$1,450,000,000. Nous aurons besoin également d'une somme de \$900,000,000 pour aider la Grande-Bretagne à payer ses achats de guerre au Dominion. Tout cet argent doit être obtenu par la taxation ou l'emprunt des gouvernements ou des comptes de banques des Canadiens. Il y a du travail pour tous. Si chacun de nous ne contribue pas le plus possible, notre effort de guerre n'atteindra pas la puissance nécessaire."

M. Ilsley demande également aux Canadiens de profiter du plan fédéral pour le paiement de leur impôt sur le revenu. Il les a avertis que, "suivant ce plan, le premier paiement devra être fait au cours des deux premières semaines. Il n'y a donc pas de temps à perdre, a-t-il dit."

Congés militaires pour les Juifs en uniforme

On nous communique des quartiers généraux du D.M. No 4 que les officiers et les soldats juifs obtiendront des permissions pour les cérémonies des fêtes juives qui auront lieu à la fin du présent mois et au début d'octobre. Ces fêtes seront célébrées du 21 au 23 septembre; le 3 septembre et le 1er octobre; du 5 au 7 octobre et, finalement, du 12 au 14 octobre.

Les Juifs du personnel militaire ayant obtenu un congé pour les fêtes religieuses ci-haut mentionnées et qui ne peuvent se rendre dans leur foyer pourront obtenir hospitalité et des sièges dans les synagogues en s'adressant au Canadian Jewish Congress War Efforts Committee, 1121 rue Ste-Catherine ouest.

Recherches sur les usages du bois dans l'effort de guerre

Ottawa, 16. — Les recherches que l'on fait sur les produits du bois jouent un rôle important dans l'effort de guerre du Canada, annonce le Laboratoire des produits forestiers du ministère des mines et des ressources. La préparation et l'emploi du bois dépendent généralement plus des circonstances de temps, que de la nature du bois.

Les recherches qu'on fait depuis deux ans révèlent que le bois est un élément essentiel dans les emplois les plus divers. Les usages du bois dans le présent conflit sont nombreux et variés, et les problèmes techniques qu'ils soulèvent ont exigé de longues recherches de laboratoire. On s'est servi de l'outil du laboratoire pour étudier la possibilité de construire des aéroplanes et des camps militaires en bois, pour ignifuger par un traitement spécial le bois ordinaire et le bois contre-plaqué nécessaires à l'armée et à la marine, et pour faire subir à certains bois de construction un traitement préservateur. Les recherches du laboratoire ont aussi rendu possible l'aménagement des siphonniers du Royaume-Uni au sud du bois dont on se sert dans le matériel de guerre préparé au Canada, et cela dans le but d'empêcher l'autre qui possède des essences canadiennes à la place du bois d'œuvre importé.

On a étudié des problèmes relatifs à la fabrication et à la résistance de certains réceptacles de bois en usage dans le transport maritime, des planches de fibres, des planches ondulées et du bois contre-plaqué qui servent dans l'expédition des munitions, des vivres et de l'équipement, on a aussi étudié l'emploi de certaines espèces canadiennes de bois et de bois contre-plaqué dans la construction des avions, des pontons, des moteurs de sauvetage et des bateaux. On a fait des recherches sur les sortes de colles nécessaires à divers usages, telles que les colles adhésives à l'époxy et l'usage du bois dans les murs des maisons, dans les moules de béton, dans les embarcations répliquables, dans les revêtements des bateaux et des avions, etc. On s'est aussi occupé du séchage très délicat de certains bois qui doivent servir à des usages spéciaux, comme la fabrication des hélices, et de l'emploi de bois contre-plaqué, pressé et collé à la résine, à la place de certains accessoires métalliques du matériel de guerre.

On se sert aussi du bois dans la fabrication de la pulpe, dont on fait les enveloppes des cartouches, du fulmicoton, de la poudre sans fumée, des pellicules cinématographiques, du collodion et des matières plastiques celluloides. On utilise la farine de bois dans la fabrication de la dynamite indispensable aux travaux de construction et de démolition. On extrait aussi du bois et du charbon de bois de saignée qui peut alimenter les moteurs à combustion interne et réduire les importations de gazoline et d'huile Diesel. On se sert beaucoup du charbon de bois provenant des bois du Canada dans la préparation de certains allages. L'acier vient surtout dans la construction des avions.

Le bois est utile à l'effort de guerre de bien d'autres façon encore, et plusieurs expériences suggérées par la crise actuelle pourraient faire le sujet de beaucoup d'autres recherches que les circonstances seront plus avantageuses.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

"Pierre Laval n'est pas la France"

La conférence de Me Henry Torrès

Me Henry Torrès a prononcé hier soir à l'hôtel Windsor une conférence sur Pierre Laval sous le titre suivant: "Pierre Laval n'est pas la France".

Me Torrès s'est attaché à démontrer que Laval est un arriviste en affaires et en politique. En passant, il a dit un mot de l'amiral Darlan, qui n'est pas l'anglophobe qu'on dit, mais qui est lui aussi un arriviste.

Quant à M. Laval, au dire du conférencier, il a détruit en 1935 la politique étrangère nouée par Louis Barthou et avait fait entendre à l'Italie de prendre l'Ethiopie et à l'Allemagne de ne considérer le pacte avec la Russie que comme une farce.

Me Torrès prétend ensuite qu'il n'y a jamais eu de péril communiste en France, mais qu'on avait besoin d'un péril communiste et qu'on l'a créé. Pour Me Torrès, Laval est un traître, qui n'a pas trahi pour l'argent mais pour prendre sa revanche. Ecarté du pouvoir pendant l'année 1935-36, sentant le mépris qui l'entourait, il a voulu se venger en juin 1940 en disant: "Je l'aurai tous, même s'il faut mettre la main dans celle de nos ennemis. Je traiterai avec l'Allemagne et, s'il le faut, contre la France". C'est Laval, poursuit Me Torrès, qui disait "au sein de l'odieuse Assemblée nationale: Je vous le dis, sachez le bien, c'est l'Angleterre et la France, c'est nous qui voulons la guerre."

Honte et malédiction au traître, ajoute Me Torrès, qui poursuit: Laval ne prouve rien contre la France et contre la démocratie.

Au cours de sa conférence, Me Torrès a dit: "Lorsque je produis une affirmation à l'égard de Pierre

Laval ou de tout autre homme, mon affirmation peut être crue"

Reprise des cours d'histoire générale

Les cours d'histoire générale de la Faculté des Lettres commenceront jeudi, à huit heures du soir, en la salle no 214, à l'immeuble de l'Université, rue Saint-Denis. Ces cours ont lieu tous les jeudis à la même heure.

L'Europe du XVIIIe siècle, La Révolution française et l'Europe, le problème des nationalités, la lutte des impérialismes au XXe siècle, tels sont les sujets des cours de cette année. Le public est invité à ces conférences. Seuls doivent s'inscrire ceux qui désirent obtenir un des diplômes décernés par la Faculté. Pour tout renseignement on peut s'adresser au secrétaire, 1265, rue Saint-Denis, téléphone Ha. 6181.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: 8 Elair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comprenant la ligne et le titre.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. PIAN-CALLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

EMPLOI DEMANDE

Ex-institutrice. Age moyen, parfaite bilingue, distinguée, diplômée qualifiée, prendrait charge bureau, propreté, ménage, hôpital, institution religieuse, maison, éducation. Excellentes références. D.V. 514.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les Communautés Belges à se servir de nos services particuliers.

441, St-François-Xavier — Montréal Tel. MARquette 2383-2381

AVOCATS

Antoine Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. VANIER & VANIER

AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques Tel. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR

GRATIS

ALBERT FOURNIER

934 STE-CATHERINE EST MONTRÉAL

COMPTABLES

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs

J. Charles Anderson, L.I.C. Jean Valiquette, C.A. L.I.C.

Adm. Côté, C.A. Gérard Marois, C.A. A. Dagnault, L.S.C., C.A. Georges Bernier, C.A.

84 Notre-Dame ouest — PL. 9709

CARON & CARON

Comptables Agrés — Chartered Accountants

Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.B., L.S.C., C.A.

59, rue St-Jacques HARBour 3635 MONTREAL 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson & Cie

Comptables Agrés — Chartered Accountants

LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie

Maur. Chartré, C.A. Maur. Samson, C.A. Jacques LaRue, C.A. A.-E. Beauriva, C.A.

J.-Paul Gauthier, C.A. E. Harry Knight, C.A. Adm. Côté, C.A. Gérard Marois, C.A.

R.-M. Brunel, C.A. Lucien-P. Bélar, C.A. Lionel Roussin, C.A. Jacques Angers, C.A.

G. Frank Laferty, C.A. R.A. Roudeau, C.A. Collard Huot, C.A. Raymond Fortier, C.A.

Albert Garneau, C.A. J.-Paul LaRue, C.A. Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.

Montréal Québec Rouyn

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A. Comptables Agrés — Chartered Accountants

IMMEUBLE DES TRAMWAYS 159 QUÉBEC, RUE CRAIG Tel. HARBour 5990

Hurtubise & Hurtubise

Léon-A. Hurtubise, C.P.A. Gérard Hurtubise, C.P.A. Comptables publics licenciés

60, St-Jacques O. — Montréal Téléphone: HARBour 1553

Compagnie d'Assurance sur la Vie

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER Limitée

Spécialités: membre et matelas sur commande ainsi que réparations. Retenues exécutées sur demande. 3886 Henri-Julien — Tel. PL. 1112

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Toisième édition

Défense de l'Amérique

par André Chéradame

TABLE DES MATIERES

- Les Américains peuvent se convaincre que les Allemands ne sont pas invincibles.
- Le plan pangermaniste.
- La guerre totale allemande.
- La victoire pangermaniste implique l'esclavage.
- L'apport de Hitler à la réalisation du plan pangermaniste.
- La responsabilité du peuple allemand.
- Les certitudes que les Américains peuvent déduire, pour leur défense, des événements d'Europe.
- Solution du problème du salut immédiat de l'Amérique.
- Conditions de la sécurité définitive de l'Amérique.

Volume de 360 pages, format 5 1/2 x 8 1/2. Au comptoir, \$1.50, par la poste \$1.60. Ajouter la taxe de vente: 2 ou 4 % selon le cas.

BOURSE DE MONTRÉAL

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asbestos	19 1/2	19 1/4	19 1/4
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

BOURSE DE NEW-YORK

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

Les obligations canadiennes

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

Cours des trusts fixes

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

LE COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales
Les sociétés et compagnies récemment enregistrées
Louis Gift & Novelty Shoppe — Ca-deaux et Nouveautés chez nous, Louis Schoner.
Spectro's Delicatessen & Sandwich Shoppe, 50 St. Viateur, P.-Emile Guilbault.
Stade Samson, 2570 Ste. Catherine, Joseph Samson.
Willie Archambault Engr., (Commerçant d'huile et de gaz), Dame Justine Savaria, veuve de Willie Archambault.
Romeo Ranger Reg'd, R. Ranger, Marvin C. MacDonald.
H. Ferland, 3425 rue Adam, Hormisades Ferland.

Mines non inscrites

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

Les nouvelles en raccourci

Congrès des chambres cadettes
Au prochain congrès de la Fédération des Jeunes Chambres de la Province, qui sera tenu à St-Hyacinthe, les samedi et dimanche 4 et 5 octobre prochains et présidé par Me Guy Morin, les travaux suivants seront présentés:
Bonne Entente entre les deux groupes ethniques du pays; Les Jeunes et la guerre; Problème des jeunes en Abitibi; Jeunes du Québec et France d'aujourd'hui; Assurance-chômage; Organisation d'une Chambre de Jeunes; Aide à la jeunesse et orientation professionnelle; Les jeunes et l'éducation; Buts de la Fédération; Les jeunes et la morale du temps; Le service civil provincial; Publicité des Chambres.

Il y aura cette année une exposition publicitaire. C'est-à-dire que sera exposée la papeterie dont se servent les Chambres de Jeunes: lettres de lettres, cartes de membres, insignes, recus, placards, chèques, déclarations, factures, affiches, en un mot tout ce qui sert à la publicité d'une Chambre. M. Paul Dozois, de Montréal, a été nommé par l'Exécutif de la Fédération président de ce comité et il a été chargé de recueillir et de classer à l'avance toute la documentation en question.

Marché des vivres

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

Bourse de Calgary

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

Marché des changes

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

LE CURB DE MONTRÉAL

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

BOURSE DES MINES

Ouv.	Haut	Bas	Dern.
100 Asa Brew	18 1/2	18 1/4	18 1/4
825 Bathurst A	13 1/2	13 1/4	13 1/4
43 Bell Telephone	13 1/2	13 1/4	13 1/4
300 Brazilian	13 1/2	13 1/4	13 1/4
140 Can Cement	13 1/2	13 1/4	13 1/4
110 Can Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
180 Can Gov	13 1/2	13 1/4	13 1/4
40 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 C. Ind. & P.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 Can Pac Ry	13 1/2	13 1/4	13 1/4
35 C. S. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
45 Dom Bridge	13 1/2	13 1/4	13 1/4
285 D. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
150 D. Steel & C.	13 1/2	13 1/4	13 1/4
125 E. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
685 F. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
215 G. Steel	13 1/2	13 1/4	13 1/4
227 Hudson Bay	13 1/2	13 1/4	13 1/4
100 Howarth Smith	13 1/2	13 1/4	13 1/4
610 Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/4	13 1/4

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES:				WINNIPEG				
	Div	Prix	Pend.		Ferm.			
Agnew Surpass	80	13	6.16	Ble: —				
Aluminium	8.00	101 1/4	7.86	Octobre	79 1/2	78 1/2	78	78 1/2
Asbestos	1.00	18 1/2	7.41	Décembre	73 1/2	73 1/2	73	73 1/2
Asa Breweries	1.00	19 1/4	3.07	Avoine: —	75 1/2	75 1/2	74	74 1/2
Bathurst A	1.00	13 1/2	6.13	Mal				
B. A. Oil	1.00	16 1/2	5.97	Octobre	46	46	44 1/2	45
Belding Corticelli	4.00	86	4.63	Décembre	46 1/2	46 1/2	47 1/2	47 1/2
Belmont Telephone	1.00	10 1/2	5.03	Octobre	46 1/2	46 1/2	45 1/2	45 1/2
B. C. Power A	2.00	23 1/2	8.51	Orge: —				
Build. Prod.	70	14 1/2	4.87	Mal	56 1/2	56 1/2	55	55 1/2
Can. D. & Sugar	1.50	24	6.23	Octobre	57 1/2	57 1/2	55 1/2	55 1/2
Can. Malt	2.00	38	3.25	Décembre	57	56 1/2	55	55 1/2
Can. Celanese	1.00	27 1/2	3.24	Seigle: —				
Can. North. Power	1.00	35	10.43	Mal	64 1/2	64 1/2	63 1/2	64 1/2
Can. Wireways	1.00	35	10.43	Décembre	63	63 1/2	63 1/2	63 1/2
Can. Bronze	1.50	39	4.41	Lin: —				
Canadian Cottons	4.00	105	3.81	Mal	163	160 1/2	158	160 1/2
Can. Can. Elec.	8.00	22 1/2	3.84	Octobre	159	161 1/2	158	160 1/2
Can. Wireways	1.00	17 1/2	3.39	Décembre	159 1/2	161	158	160 1/2
C.I.L. B.	1.00	17 1/2	3.39					
Can. Westinghouse	2.00	30	6.67	Ble: —				
Crown Cork	2.00	30	6.67	Mal	126 1/2	126 1/2	125 1/2	126 1/2
Diet. Snagum	2.22	23 1/2	9.44	Septembre	118 1/2	118 1/2	117 1/2	118 1/2
Dom. Bridge	1.20	24	5.70	Décembre	122 1/2	122 1/2	121 1/2	122 1/2
Dominion Glass	5.00	110	4.55	Mal				
Dom. Textile	5.00	74	6.75	Septembre	89 1/2	89 1/2	88 1/2	89 1/2
English El. A	2.50	26	9.62	Octobre	79 1/2	79 1/2	78 1/2	79 1/2
Imp. of Can. A	1.00	16 1/2	5.93	Décembre	84 1/2	84 1/2	83 1/2	84 1/2
Imp. Oil	50	13	3.07	Mal				
Imperial Tobacco	40	10	5.00	Septembre	89 1/2	89 1/2	88 1/2	89 1/2
Inter Coal	5.00	50	5.00	Décembre	84 1/2	84 1/2	83 1/2	84 1/2
Int. Nickel	2.00	37 1/2	5.30	Mal	55 1/2	54 1/2	54 1/2	55 1/2
Int. Paper	1.00	84 1/2	6.36	Avoine: —	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2
Lang J. A.	70	11	6.36	Septembre	53 1/2	53 1/2	52 1/2	53 1/2
Laura Secord C.S.S.	.80	10	6.00	Seigle: —				
Montreal Cotton	4.00	90	6.67	Mal	84 1/2	84 1/2	83 1/2	84 1/2
Montreal Pottery	1.00	1 3/4	6.67	Septembre	78 1/2	78 1/2	74 1/2	74 1/2
Nat. Breweries	2.00	27	7.41					

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal a pu vaincre le Buffalo

Les Royaux du président Hector Racine participeront à la série finale de la Coupe des Gouverneurs de la Ligue Internationale. Hier soir au Stade de l'avenue Desmarées, notre équipe a vaincu les Bisons de Buffalo dans la joute décisive, par un résultat de 11 à 8, ce qui lui a permis de se qualifier pour la série contre les Ours de Newark, qui commencera demain soir.

La joute d'hier fut loin d'être un réel sport, car les nombreux erreurs ont grandement nui à la beauté du jeu, mais comme notre club a pu décrocher la victoire, les dix-sept mille personnes présentes ont quitté le terrain très satisfaites du résultat et ont omis les bévues commises d'un côté comme de l'autre.

La partie a très mal débuté, les visiteurs ont enregistré trois points à leur première apparition au bâton, mais par contre, nos hommes sont immédiatement revenus à la charge pour compter huit points et cet avantage fut conservé jusqu'à la fin malgré les menaces des Bisons.

Comme on peut se l'imaginer, les spectateurs ont été tenus en haleine jusqu'à la fin de la partie. Ce n'est que lorsque le troisième homme fut retiré à la neuvième manche que les partisans du Montréal purent respirer librement.

Al Vincent, gérant du Buffalo, a du suer à grosses gouttes hier soir. Il a tout essayé pour mater les Royaux. Il est venu bien près de réussir à la septième manche, les visiteurs n'avaient qu'un point de déficit, mais les hommes de Clyde Sukerforth se rallièrent de nouveau à la huitième pour décider définitivement de la victoire. Dix-huit joueurs du Buffalo participèrent à cette rencontre sensationnelle, tandis que douze porte-couleurs du Montréal contribuèrent au succès de notre club. Alors qu'il y avait trois coureurs sur les buts Hughes frappa un roulant aux mains du lanceur Trucks. Ce dernier lança au marbre pour retirer Kemp Wicker, mais en voulant compléter un double-jeu, le receveur Parsons atteignit Hughes sur la tête dans sa tentative de lancer au premier but et la balle roula au champ pendant que Campbell et Corbitt croisaient le marbre pour les deux derniers points du Montréal.

Neuf erreurs, dont six pour les Bisons et trois pour les Royaux, ont été commises au cours de cette rencontre et ce fut l'une des causes de l'échec du Buffalo.

Sherril débuta pour le Montréal, mais son séjour au monticule fut de courte durée. Après avoir accordé trois coups sûrs en un tiers de manche, il fut remplacé par Rachunok, qui reçut le crédit de la victoire. Pearce et Wicker furent appelés à la rescousse pour les Royaux, tandis que Giebel, Fuchs, White, Trucks et Pezzulo ont tenté d'arrêter l'élan des locaux avec le résultat que nous connaissons.

Les Bisons ont obtenu plus de coups réussis que les Royaux, mais ils ne purent les grouper aussi bien que les salariés du président Racine. Les Bisons grappèrent quinze fois eh lieu sûr contre onze coups obtenus par les Royaux de Montréal.

Les amateurs locaux auront l'avantage d'assister à trois joutes en fin de semaine, car la série avec le Newark commencera demain soir pour se continuer sur le terrain des Durs jeudi, puis les deux clubs viendront ici jouer les joutes suivantes, vendredi, samedi et dimanche, à moins d'intervention par la pluie. S'il est nécessaire, la série se terminera à Newark les premiers jours de la semaine prochaine.

Résultat détaillé de la joute:

BUFFALO									
Markland, 2b	AB	P	CS	R	A	Outlaw, cg-3b	AB	P	CS
Smith, c	5	2	1	2	1	3	5	2	1
xxx Carnegie	3	2	1	0	0	0	3	2	1
Rocco, 1b	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Boken, 3b-2b	1	2	8	0	0	0	1	2	8
Parsons, c	5	1	3	2	4	0	5	1	3
Levey, ac	4	0	0	0	0	0	4	0	0
Vincent, 2b	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Patrick, cd	2	0	0	0	0	0	2	0	0
Giebel, 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fuchs, 1	2	0	0	0	0	0	2	0	0
xx Trexler	1	0	0	0	0	0	1	0	0
White, 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
xx Hutchinson	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Trucks, 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pezulo, 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	41	8	13	24	15				

Total	35	11	11	27	12
xx Frappa pour Fuchs à la 6e					
xx Frappa pour White à la 8e					
xxx Frappa pour Smith à la 9e					
Buffalo	300120101				
Montreal	800000383	—11			
Sommaire:					
Erreurs: Campbell 2, Markland 2,					
Smith, Boken, Rachunok, Rocco,					
Parsons, Points produits par Harris,					
Smith, Jensen, Howell, Rachunok,					
Corbitt 2, Vincent, Rocco 2, Boken					
2, Wicker. Deux-buts: Markland,					
Smith, Corbitt, Boken 2, Rocco, Ho-					
well. Trois-buts: Rachunok. Buts					
volés: Howell, Hughes. Doubles-					
lets: Corbitt à Kampouris à Camp-					
bell: Corbitt (sans aide); Fuchs à					
Vincent à Rocco. Trois-buts sur					
butts par Buffalo 0, Montréal 5. Buts					
sur balles de Giebell 2, Rachunok					
2, Fuchs 2, White 1, Wicker 1. Ret-					
our au bâton par Giebell 1, Rachu-					
nok 2, Fuchs 1, Pearce 2. Coups					
sûrs sur balles de Sherer, 3 en 1-3;					
manche: Rachunok, 4 en 4; Pearce,					
4 en 3-1-2; Wicker, 2 en 1-1-3; Gie-					

xx Frappa pour Fuchs à la 6e.
xx Frappa pour White à la 8e.
xx Frappa pour Smith à la 9e.
Buffalo: 300120101—8
Montréal: 80000003—11

Sommaire: Erreurs: Campbell 2, Markland 2, Smith, Boken, Rachunok, Rocco, Parsons. Points produits par Harris, Smith, Jensen, Howell, Rachunok, Corbitt, 2, Vincent, Rocco, 2, Boken, 2, Wicker. Deux-huits: Markland, Smith, Corbitt, Boken, 2, Rocco, Howell, Hughes, Rachunok. Bouts volés: Howell, Hughes. Doubles-jeux: Corbitt à Kampouris à Campbell; Corbitt (sans aide); Fuchs à Vincent à Rocco. Laissés sur les buts par Buffalo 9, Montréal 5. Buts sur balles de Giebel 2, Rachunok 2, Fuchs 2, White 1, Wicker 1. Retirés au bâton par Giebel 1, Rachunok 2, Fuchs 1, Pearce 2. Coups sûrs sur balles de Sherer, 3 en 1-3 manche; Rachunok, 4 en 4; Pearce, 4 en 3 1-2; Wicker, 2 en 1-3; Gie-

Les Dodgers ont eu raison du Cincinnati

Cincinnati, 15 (P.A.) — Les Dodgers de Brooklyn et les Reds de Cincinnati ont joué une partie bizarre, hier, et, après 17 manches, les Dodgers s'étaient assurés une victoire 5-1, qui a porté à deux parties complètes leur avance sur Saint-Louis, en première place de la Ligue Nationale.

Pendant 16 manches, Paul Derringer, des Reds, et Johnny Allen et Hugh Casey, des Dodgers, se sont livrés un duel intéressant, aucun des deux côtés ne pouvant compter un point.

Et puis, au crépuscule, le bombardement a éclaté à la 17e. Pete Reiser, qui n'avait frappé qu'un coup simple en six essais précédents, a commencé cette manche avec un coup de circuit. Derringer a failli après cela.

Dolph Camilli a frappé un simple à gauche, et Lew Riggs en a réussi un autre, à droite. C'en a été assez pour Derringer, qui a encaissé sa 14e défaite, et Joe Beggis l'a remplacé.

Benny Zientara a jonglé avec le roulant de Joe Medwick et Camilli a compté. Une autre erreur de Dick West a suivi. Leo Durocher, craignant que la partie soit interrompue à cause de l'obscurité grandissante, a crié à Mickey Owen: «Laisse-toi retirer au bâton!» Mais Mickey a frappé un simple, bon pour deux autres points. Turner a alors remplacé Beggis, et un mauvais lancer a produit un 4e point.

Le ralliement s'est finalement terminé lorsque Billy Herman a été retiré au bâton, volontairement, en tentant de frapper des balles qui étaient loin du marbre.

Il était cependant encore possible que la partie soit arrêtée et que le résultat redevenne 0-0 comme il l'était à la fin de la 16e. Deux buts sur balles ont prolongé le jeu, puis un simple de Harry Craft et un retrait au premier ont produit le point qui a permis au blanchissage des Reds. Casey a finalement attrapé le roulant de Joost pour le retirer au 1er et terminer la partie, mais McKechnie, le gérant des Reds, avait protesté auprès de l'arbitre Larry Goetz, réclamant que celui-ci mette fin au jeu.

Dans les 9 premières reprises Zientara a été le seul Red à frapper en lieu sûr contre Allen, et son coup simple a été chancieux. Derringer a accordé plusieurs coups sûrs, mais il a été effectif avec des coureurs sur les buts.

BROOKLYN

Walker, cd	a	b	c	s	r	a
Herman, 2b	9	0	2	1	0	0
Reiser, c	7	0	4	4	3	0
Camilli, 1b	7	1	2	7	0	0
Riggs, 3b	5	1	1	22	0	0
Medwick, cd	8	1	1	4	5	0
Reese, ac	8	0	2	6	9	0
Owen, r	8	1	1	4	2	0
Allen, 1	7	0	0	0	4	0
xCoscarart	0	0	0	0	0	0
Casey, 1	1	0	0	0	1	0

Totaux . . . 75 5 15 51 24

CINCINNATI

Joost, ac	a	b	c	s	r	a
Waner, cd	7	0	0	8	0	0
Werber, 3b	5	0	1	2	3	0
McCormick, 1b	6	0	0	16	3	0
Lombardi, r	4	0	1	2	0	0
zGleeson	1	0	0	0	0	0
McCormick, cd	4	1	1	5	0	0
West, r	2	0	0	3	0	0
Craft, cc	4	0	1	3	0	0
Zientara, 2b	6	0	2	3	5	0
Derringer, 1	6	0	0	0	1	0
Beggis, ac	0	0	0	0	1	0
Turner, 1	0	0	0	0	1	0
zzKoy	1	0	0	0	0	0

Totaux . . . 54 1 7 61 18

xCourout pour Allen à la 16e.
zFrappa pour West à la 17e.
zzFrappa pour Turner à la 17e.

Sommaire — Erreurs: Herman, Joost, Waner, West, Zientara 2. Points produits par Reiser, Medwick, Owen 2, Koy. Circuit: Reiser. But volé: Coscarart. Sacrifices: F. McCormick. Laissés sur les buts par Brooklyn 19, par Cincinnati 12. — Bouts sur balles de Allen 4, de Casey 3, de Derringer 4. Retirés au bâton par Allen 3, par Casey 1, par Derringer 3, par Turner 1. Coups sûrs sur balles de Allen, 6 en 15 manches, de Derringer 14 en 16, aucun à la 17e, de Casey 1 en 2, de Beggis 1 en 0, lança à 3 frappeurs, de Turner 0 en 1. Mauvais lancer: Turner. Lanceur gagnant, Casey; perdant, Derringer. — Arbitres: Goetz, Reardon et Conlan. Temps: 4:03. Assistance: 6,961.

L'escrime

Après un ralentissement durant les mois d'été, les adeptes du noble sport de l'escrime fourbissent déjà leurs armes en vue de la saison prochaine.

Afin que, comme le disait Cyrano, les lames ne s'engourdissent pas, le club «Les Mousquetaires» a décidé d'avancer sa soirée d'ouverture à laquelle sont cordialement invités ceux et celles que l'escrime intéresse.

Cette soirée, la première de la saison d'escrime 1941-42, aura lieu vendredi, le 19 septembre, à 8 heures du soir en notre nouvelle salle d'armes située à 197 rue Ste-Catherine, un peu à l'est de Berlioz.

Afin de nous remettre à la page, tous sont invités de s'y rendre armés de pied en cap et prêts à ferrailler de nouveau.

bell, 6 en 2-3 manche; Fuchs, 1 en 4 1-3; White, 0 en 2; Trucks, 4 en 1-3; Pezzulo, 0 en 2-3. Mauvais lancers: Rachunok, Fuchs. Balles passées: Parsons. Lanceur gagnant: Rachunok; lanceur perdant: Giebel. Arbitres: Parker, Swanson et Henline. Temps 2:38. Assistance: 17,000.

Cleveland battu par les Yanks

New-York, 16 — Lefty Gomez avec l'aide de Norman Branch à la neuvième manche, a enregistré sa quatrième victoire de la saison alors que les Yankees ont défait les Indiens de Cleveland hier, par 4 à 2 dans la joute décisive de la série de trois parties.

Tommy Henrich ouvrit le pointage pour les Yankees dès la première manche en frappant son trentième coup de circuit de la saison.

CLEVELAND

Boudreau, ac	ab	p	cs	r	a
Walker, cc	5	0	1	3	0
Frierson, cd	3	1	2	1	0
Heath, cg	4	0	0	1	0
Keltner, 3b	3	0	0	2	3
Mack, 2b	4	1	2	3	1
Regan, r	4	0	2	4	1
Freiburger, 1b	4	0	1	6	3
Smith, 1	2	0	0	2	2
aGrimes	1	0	0	0	0
Gromek, 1	0	0	0	0	0
bBagby	0	0	0	0	0
Lemon	0	0	0	0	0

Total . . . 35 2 9 24 13

NEW-YORK

Sturm, 1b	ab	p	cs	r	a
Crossetti, ac	4	0	0	4	6
Henrich, cd	4	1	1	0	0
DiMaggio, cc	3	0	1	1	0
Gordon, 2b	3	1	1	2	3
Dickey, r	1	0	0	1	0
Rosar, r	2	0	0	5	0
Selkirk, cg	2	0	0	4	1
Priddy, 3b	2	1	0	0	3
Gomez, 1	2	1	0	0	0
Branch, 1	0	0	0	0	0

Total . . . 27 4 6 27 13

a—A couru pour Smith à la 8e.

b—A frappé pour Gomez à la 9e.

c—A couru pour Bagby à la 9e.

Cleveland . . . 000100001—2

New-York . . . 10100110x—4

Sommaire — Erreur: Grossetti. Points produits par Henrich, Sturm, Mack, Priddy, Freiburger. Coup de circuit: Henrich. Sacrifice: Gomez. Double-jeu: Keitner à Mack à Freiburger. Laissés sur les buts: New-York 3; Cleveland 9. Buts sur balles: Smith 1; Gomez 4; Gromek 3; Branch 1. Coups réussis: Smith, 6 en 7 manches; Gromek, 0 en 1 manche; Gomez, 9 en 8 manches 1-3; Branch, 0 en 2-3 de manche. Lanceur gagnant: Gomez. Lanceur perdant: Smith. Arbitres: Quinn, Pipras et McGowan. Temps, 1:55. Assistance: 2,775.

Henri Rochon est éliminé

Des surprises étaient encore réservées aux fervents du tennis hier, alors que se continuait le tournoi invitation du club d'Northmont. Henri Rochon et Hugh Brodie, deux des favoris, ont été éliminés par Bob Finlay et Norman Hill.

Henri Rochon, champion junior et intermédiaire de la province et champion en doubles du club Stuart avec Bob Watt, était classé en deuxième place dans le tournoi en cours. Il a pourtant baissé pavillon en face de Bob Finlay qui a triomphé en deux sets contestés, 7-5, 6-4.

L'autre surprise a été la défaite de Hugh Brodie, joueur classé No 6, aux mains de Norman Hill, par le compte de 3-6, 8-6, 6-4.

La défaite de Rochon quoique inattendue est tout de même explicable. Depuis une couple de semaines, le jeune champion junior a participé à plusieurs tournois. En fin de semaine il était à Québec où il a gagné le championnat intermédiaire, classe "B". Dès son retour, il jouait au Northmont et subissait une défaite.

Dans les autres matches disputés hier, les résultats ont été tels que prévus.

Voici les résultats:

Bob Finlay bat Henri Rochon 7-5, 6-4; Albert Saey bat Harry Goldberg 4-6, 6-0, 6-3; Brendan Macken bat Dr McEvoy 6-0, 6-4; Roger Lamallice bat Jean Brodeur 6-1, 6-1; Jean Paul Cofsky bat Bernard Fortin 6-4, 7-5; Norman Hill bat Hugh Brodie 3-6, 8-6, 6-4; Marc Lamallice bat Raymond Langevin, 6-2, 6-2; Albert Britt bat G. Masson 6-3, 6-3; Bernard Faubert bat Hector Leblanc 6-2, 6-3.

TIRAGE POUR AUJOURD'HUI

5 h. p. m.: Bob Watt vs Auguste Balle-Isles; Bob Finlay vs Paul Doust.

6 h. p. m.: Roger Lamallice vs Adrien Rousseau; Jean-Paul Cofsky vs Robert Lacasse; Marc Lamallice vs Albert Saey; Rbenden Macnen vs Albert Britt.

9 h. 30 p. m.: Norman Hill vs Bernard Faubert.

AU CLUB OUTREMOYNT

Le vétérinaire Henri Laframboise et le Dr J.-P. Renaud ont remporté hier le championnat de doubles, classes "A" et "B", du club de tennis Outremont en battant L. Champagne et P. Viau en deux sets consécutifs, 6-1, 6-2.

Ainsi que l'indique le résultat, la victoire a été relativement facile. L'occasion semble propice de mentionner que Laframboise, une ancienne étoile de la coupe Davis, fut être considéré comme un des plus constants joueurs de tennis que le Canada ait en depuis longtemps. En dépit d'un âge assez avancé, Laframboise sait encore manier une raquette et il peut donner du fil à retordre à plusieurs de nos jeunes étoiles.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

P. A.	P.	Ab.	Pts	Cs	P.C.
Williams, Red Sox	138	51	129	172	409
Travis, Sen.	130	51	97	200	357
DiMaggio, Yank.	130	50	116	181	365
Reiser, Dodgers	127	50	108	168	336
Mize, Card	125	48	148	148	325
Medwick, Dodgers	121	48	95	156	319
Hopp, Card	120	39	75	125	319

— LIGUE AMÉRICAINNE: Williams, Red Sox, 33. Ligue Nationale: Camilli, Dodgers, 111.

Kerr décide de prendre sa retraite

Toronto, 16 (P.C.). — Dave Kerr, gardien de buts des Rangers de New-York de la ligue de hockey Nationale, a annoncé hier soir qu'il abandonne le hockey professionnel pour accepter l'offre d'une compagnie de liqueurs de Toronto.

Le gardien de buts de 31 ans, né à Toronto, a déclaré qu'il avait avoué le gérant Lester Patrick de sa décision plus tôt dans la journée. On croit que Kerr a été quelque peu influencé dans sa décision par le fait que Patrick avait l'intention de l'échanger ou de le vendre avec cinq autres joueurs du club de l'an dernier. Kerr a connu une médiocre saison, l'an dernier, après avoir gagné le trophée Vézina pour la saison 1939-40.

Récemment, cependant, il avait été indiqué que Patrick avait fait une tentative pour faire l'échange d'autres joueurs. Vendredi dernier, Patrick a assisté au meeting semi-annuel de la ligue de hockey Nationale ici et il a déclaré aux reporters qu'il croyait que Kerr serait probablement mis à l'essai avec une couple d'autres gardiens de buts, cet automne.

Patrick a déclaré alors que son secrétaire avait reçu une lettre de Kerr disant qu'il tentait d'obtenir son passeport pour se rendre aux États-Unis et que cela indiquait qu'il avait l'intention de jouer. Les rumeurs avaient circulé depuis quelques semaines que Kerr avait l'intention de se retirer du hockey.

Kerr a commencé sa carrière professionnelle avec les Maroons de Montréal dans la saison 1930-1931 et il est devenu leur gardien de buts régulier en 1933-34. Cherchant un nouveau gardien de buts pour remplacer Aiden Aikenhead, Patrick a acheté Kerr des Maroons pour \$10,000 pour la saison 1934-35.

Kerr a gagné le trophée Vézina un fois et il s'est classé deuxième à deux autres reprises. En 1937-1938, Tiny Thompson des Bruins de Boston l'a battu par sept buts et l'année suivante Frankie Brimsek, qui a remplacé Thompson dans les filets de Boston, l'a devancé.

L'année qu'il a gagné le trophée il a été choisi dans la première équipe d'étoiles de la Canadian Press et il a conduit les Rangers au championnat de la coupe Stanley par sa brillante performance.

Kerr a déclaré qu'il a été nommé instructeur pour un club (People) dans la ligue Industrielle de Toronto.

Les résultats dans le circuit des majeures

Internationale

Montréal (semi-finales) — Montréal gagne la série 4 parties à 3. LE CLASSEMENT: G. P. P. C. Montréal . . . 4 3 571 Buffalo . . . 3 4 420

AUJOURD'HUI: Date libre.

DEMAIN: Montréal à Newark — 1ère partie, série 4 de 7.

L'élection des Trois-Rivières

M. Arthur Rousseau élu maire contre M. Léon Pagé — Cinq des huit échevins de l'ancien conseil sont réélus

Les Trois-Rivières, 16 — Dans une des élections les plus intéressantes de toute son histoire, la ville des Trois-Rivières a élu M. Arthur Rousseau au poste de maire des Trois-Rivières par une majorité de 1761 sur M. Léon Pagé, tandis qu'elle réélisait 5 des anciens membres de l'ancien conseil, les uns par une très faible majorité, mais tous par une majorité moindre que celle qu'ils avaient obtenue il y a deux ans.

Les échevins qui ont survécu à l'élection d'hier sont MM. Napoléon Alarie, au siège No 1 de Saint-Louis; Jos. Guay et Arthur Sauvageau, dans Sainte-Ursule; Arthur Guimont, dans Saint-Philippe, et Adrien Mailhot, dans Notre-Dame. Les défaits sont MM. L.-A. Hébert, Jos. Goulet et Maurice Saint-Onge, qui ont été remplacés respectivement par MM. Frédéric Poliquin, Alphonse Lamy et Emmett Boland.

L'élection d'hier a été l'une des plus étonnantes dans toute l'histoire de notre ville et elle a mis fin à une campagne d'un caractère tout particulier. La journée de la votation a été des plus actives, mais des plus calmes à la fois. En dépit du fait que les Trifluviens ont donné un vote très considérable, au moins quatre-vingt pour cent des votants se rendant aux polls, la police n'a pas reçu une seule plainte au cours de la journée. Elle ne fut appelée qu'une fois, mais il ne s'agissait que d'une chose purement insignifiante.

C'est l'élection à la mairie qui suscita le plus d'intérêt dans la ville. Elle se termina par une victoire de M. Rousseau qui l'emporta par 1761 voix sur M. Léon Pagé. M. Rousseau obtint des majorités dans tous les quartiers et dans 33 des 38 polls. C'est le quartier Notre-Dame qui lui a fourni la plus forte majorité en lui donnant 1155 votes contre 479 à son adversaire.

Le seul quartier où M. Pagé fit une lutte vraiment serrée à son adversaire fut le quartier Saint-Louis, mais il y fut encore en minorité de 203 votes.

La lutte présentait un intérêt non moins grand pour les huit sièges d'échevins. Seulement 5 des 8 échevins sortant de charge réussirent à triompher et trois par de très petites majorités.

Dans le quartier Saint-Louis, MM. Napoléon Alarie et Frédéric Poliquin furent vainqueurs. M. Napoléon Alarie qui avait battu deux candidats par une majorité de 83 voix en 1939 a battu, hier, M. Paul-Emile Panneton, par 31 voix.

M. Frédéric Poliquin, un nouveau venu dans la politique municipale, a battu M. L.-A. Hébert par une majorité de 288 voix. En 1939, M. Hébert l'avait emporté sur M. Paul Neveu, échevin sortant, par une majorité de 66 voix.

Le quartier Saint-Ursule sera le seul quartier à conserver les deux mêmes représentants. M. Arthur Sauvageau, élu au début de 1940, pour succéder à M. Robert Ryan, qui venait d'accepter le poste de directeur des finances, retourne à l'hôtel de ville avec une majorité de 9 voix sur M. Albert Paquin.

Au siège numéro 2, M. Jos. Guay élu en 1939 par une majorité de 738 voix, sur M. Omer Laroche, retourne à l'hôtel de ville avec une majorité de 110 voix sur M. Emile Simard.

Le quartier Notre-Dame a fourni une lutte contestée. Au siège numéro 1, M. Emmett Boland, un ancien échevin, a été réélu par une majorité de 72 voix contre trois adversaires, M. Saint-Onge étant celui qui a recueilli le moins de vote, tandis que M. Adrien Mailhot élu en 1939, par 37 voix de majorité, gagnait de nouveau contre M. Hervé Turcotte par 73 voix.

Le quartier Saint-Philippe n'a pu conserver qu'un seul de ses représentants. M. Arthur Guimont, au siège numéro 2; M. Guimont, qui avait battu M. Omer Forest, par 355 voix en 1939, n'a triomphé de M. H.-A. Poissant que par une majorité de 29 voix, tandis que le notaire Alphonse Lamy a triomphé de 3 adversaires au siège numéro 1, par une majorité de 112 voix.

Rien ne montre mieux jusqu'à quel point la lutte fut contestée que le petit nombre des candidats qui ont perdu leur dépôt. Ils ne sont que deux de cette catégorie sur un total de 24 candidats: MM. Alex. Fex, au siège No 1 du quartier St-Ursule, et M. A. Belhumeur, au siège No 2, du quartier Saint-Philippe.

Contre les communistes

Vichy, France, 15 (A.P.) — Un deuxième contingent de légionnaires anticomunistes est parti de Tarbes, de la région des Pyrénées pour aller combattre les communistes.

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement (hors Montréal)

Canada

1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

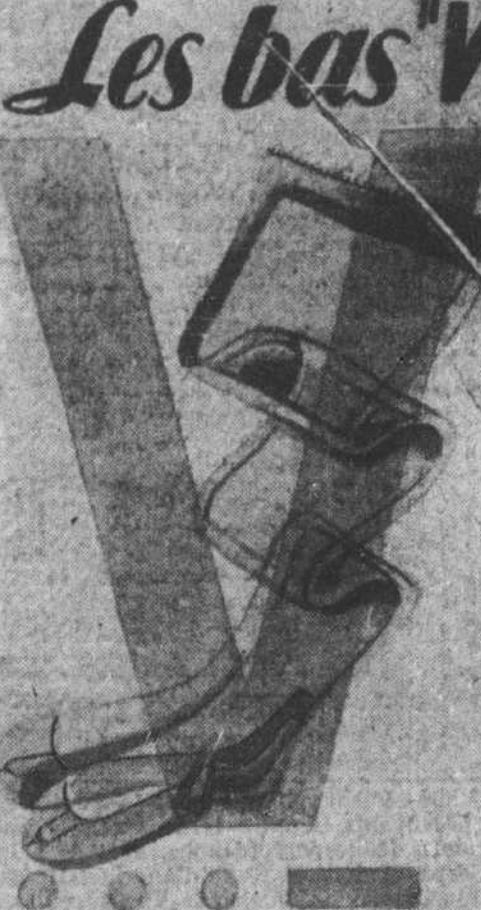
Etats-Unis

1 semaine	25
1 mois	.75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir" Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

Les bas "VICTOIRE"



Pour dames et jeunes filles, LA PAIRE

.69

3 PAIRES 2.00 pour

Soie et bemberg anglais BAS 6 FILS

Pure soie et bemberg anglais. Haut mercisé. Talon français, pied concave. Grand choix de nuances. Pointures: 8 1/2 à 10 1/2. Ne laissez pas passer cette opportunité de vous procurer à peu de frais de beaux bas "VICTOIRE".

Quantité limitée.

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Servez-vous des

COUPONS-DUPUIS

20% de dépôt

4 MOIS POUR PAYER

(supplément équitable)

En livrets de 15.00, 25.00, 50.00, ces coupons sont acceptés comme du comptant dans tous nos rayons.

Renseignements 6e étage.

Nouveaux FEUTRES fourrure



pour dames et jeunes filles chacun

3.98

Feutre de bonne qualité. Genre cocher, tailleur, habillé. Garnitures de plumes. Coiffent très bien. Noir, brun, bleu marine, brun Ginger, bleu soldat, rouge vin. Entrées de tête 22, 23. Le complément idéal de vos toilettes d'automne et d'hiver.

DUPUIS — deuxième (De Montigny)

TISSUS A BAS PRIX

Broadcloth Largeur: 36 pouces Uni ou imprimé. Vaste assortiment de dessins, plus jolis les uns que les autres, et de nuances attrayantes et à la mode. SPECIAL, LA VERGE .17	Taffetas Largeur: 36 pouces Tissu de rayonne anglais. Grand choix de jolies teintes pastelées. Pour confectionner robes d'enfants, manteaux d'appartement, etc. SPECIAL, LA VERGE .38	Satin rayonne Largeur: 38 pouces Tissu à lingerie. Les plus jolies teintes pastelées. Pour confectionner jupons, sous-vêtements, doublures, etc. SPECIAL, LA VERGE .49
---	--	---

DUPUIS — deuxième (centre)

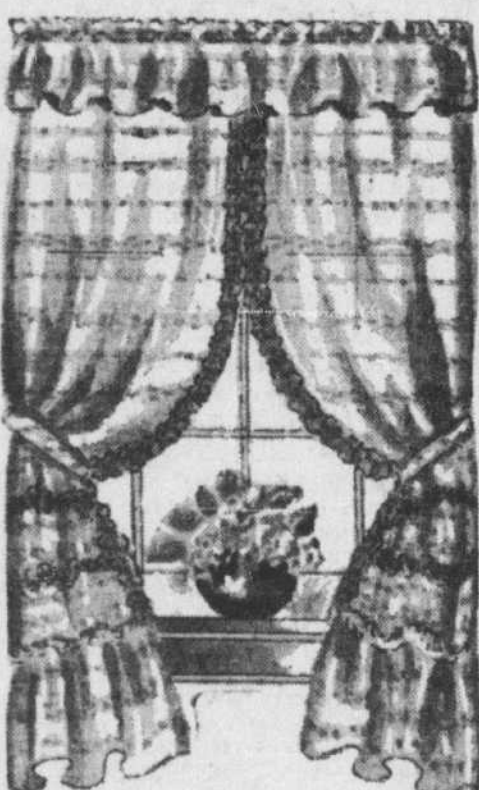
ECONOMISEZ SUR LE LINGE DE LIT

Coton jaune Largeur: 72 pouces Coton à draps, non blanchi. Bonne texture pour draps durables. Faites provision de ce coton jaune; vous économiserez considérablement. LA VERGE .39	Edredons de plume et de duvet Pour lits simples, trois quarts et doubles: 4.95	Couvertures finette "Ibex" 72 x 84 — 12/4. LA PAIRE: 2.59
---	--	---

Recouverts de cambroï fleuri, paisley, panneau de satinette. En rose, bleu, vert or et mauve. Confortables, chauds et légers.

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Jolis RIDEAUX



pour parer vos fenêtres

Marquetterie rose, bleue, verte, crème ou pêche, ornée de petits motifs de mêmes tons. Genre Martha Washington. Très appropriés pour fenêtres de chambre à coucher. Largeur par rideau: 36 pouces. Hauteur: 2 1/4 verges. — LA PAIRE: **1.39**

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Ustensiles en aluminium -- Prix spéciaux...



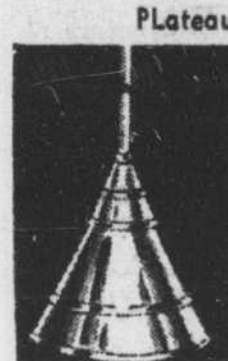
Marmites

Pour les conserves. Aluminium de bonne qualité. Anse munie d'une poignée en bois noir. Contenance 14 chopines. 100 seulement à ce bas prix: CHACUNE: **1.29**



Soupières

En bon aluminium. Contenance 16 chopines. Pour soupes, conserves. 50 seulement à ce prix. — AVEC COUVERCLE: **1.99**



Lavaires

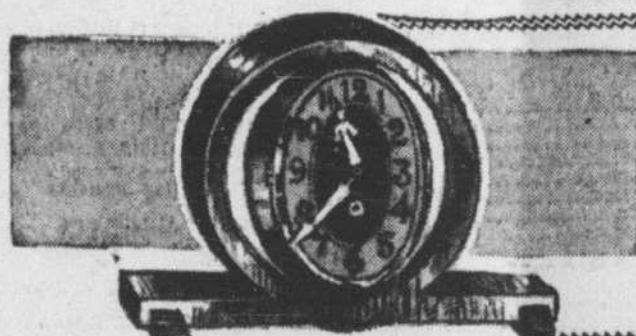
Pour laver rapidement, par la suction, le linge dans la cuve. — AVEC MANCHE DE BOIS: **.79**



Seaux et brosses

Seaux en tôle galvanisée inoxydable. Capacité: 24 chopines, avec brosse à plancher. — LES 2 PIÈCES: **.39**

DUPUIS — troisième (De Montigny)



Pendules de cheminée

pour cheminée, buffet ou étagère. En noyer véritable. Cadran et aiguilles chromées. Remontée pour 8 jours. Hauteur environ 10 1/2 pouces. Compose un cadeau très appréciable. CHACUNE: **9.95**

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

COMBINAISONS



Turnbull E 38

Laine naturelle avec léger pourcentage de coton. Dos et devant doubles. Manches et jambes longues. Tailles: 34 à 44. CHACUNE: **3.75**

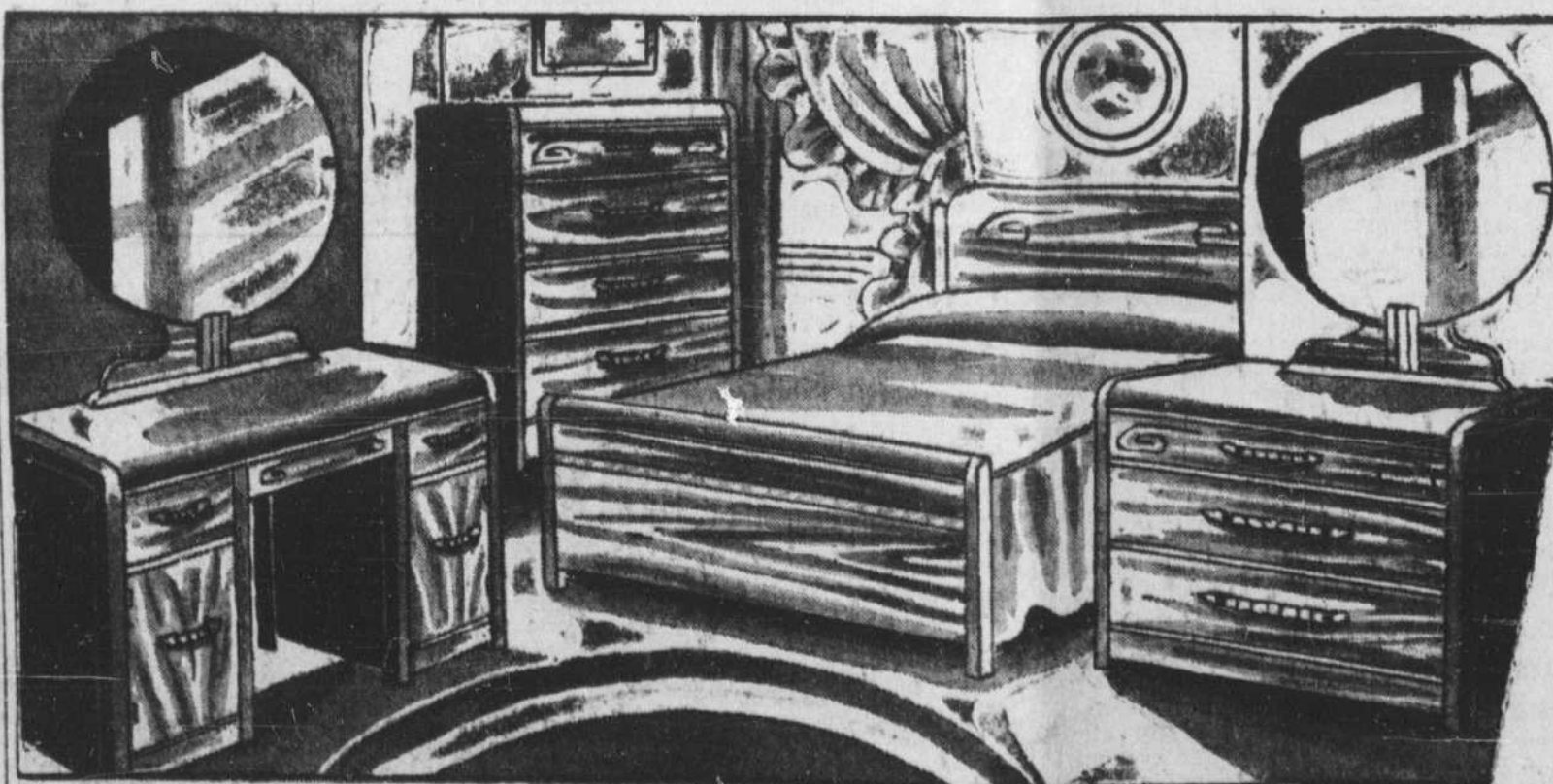
Camisoles

Devant et dos doubles. Manches longues. Tailles: 36 à 44. Caleçons à fond double. Jambes longues. Tailles: 34 à 42. CHAQUE PIÈCE: **2.25**

PLATEAU 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

MOBILIERS DE CHAMBRE



MERISIER FINI NOYER

LES 4 PIÈCES

Notez les bords arrondis, genre "Cascade". Jolies poignées. Miroir 26 pouces et 28 pouces de diamètre. Se composent d'un lit, d'une commode, d'une coiffeuse et d'un bureau.

PAS de DEPOT Mensualités pour convenir à tout budget. (Supplément équitable).

DUPUIS — quatrième étage

69.50

Machines à coudre électriques

OXFORD 12-2

pour confectionner vos vêtements à peu de frais

Pas de commandes postales!

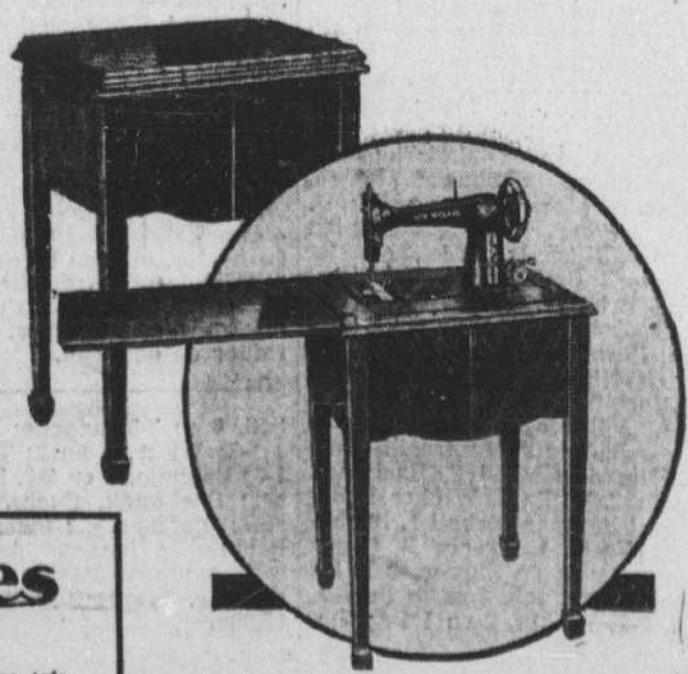
Joli cabinet, tête grand format, navette longue, commande électrique à pédale

Prix ordinaire: **65.00**
Mercredi, dernier jour à ce bas prix

47.00

Pas de dépôt

Mensualités pour convenir à tout budget. (Supplément équitable) DUPUIS — troisième (De Montigny)



Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.